

Radio-Télévision / Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15046 – 7 F. – DIMANCHE 13 – LUNDI 14 JUIN 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En lançant une offensive militaire dans la capitale somalienne

Les forces des Nations unies tentent de neutraliser la principale faction armée à Mogadiscio

Sous l'autorité des Nations unies, avec des effectifs et du matériel fournis essentiellement par les Etats-Unis, une offensive a été lancée, samedi 12 juin à l'aube, contre les positions tenues à Mogadiscio par les hommes du général Aïdid. Principal chef de faction dans la guerre civile qui a ravagé la Somalie et provoqué l'intervention internationale, ce dernier était considéré par l'ONU comme responsable des heurts qui avaient causé la mort de 23 «casques bleus» pakistanais une semaine auparavant. Les forces des Nations unies ont attaqué la station de radio du général Aïdid et des dépôts d'armes contrôlés par sa faction.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Une heure avant l'aube, après un intense survol de la capitale par les hélicoptères, des explosions de forte puissance ont secoué la ville, suivies de grands éclairs orange à l'horizon, ce qui marquait vraisemblablement la destruction de dépôts de munitions ou d'armes à la périphérie. L'artillerie est alors entrée en action en divers endroits, mais, selon des témoins somaliens, il devait s'agir de tirs à blanc destinés à provoquer une riposte et localiser les canons adverses.

Toutefois, la seule réponse des miliciens du général Aïdid, depuis le QG de «l'homme fort de Mogadiscio», a été brève et désordonnée : des tirs de mitrailleuses à balles traçantes qui n'ont pas interrompu un instant le ballet des hélicoptères. Au lever du jour, ces appareils ont à nouveau survolé la ville, lâchant des tracts et stationnant un long moment au-dessus de la villa du général Aïdid. Quelques instants auparavant, plusieurs obus tombaient sur le bâtiment de Radio-Mogadiscio, qui était tenue par le général et lui servait à régler publiquement ses désaccords avec les Nations unies.

Au milieu des gravats, dans un studio de fortune, Hassan Aieh Bogoreh hoche la tête en montrant un générateur explosé dans la salle voisine. *«Pourquoi avoir cassé ma radio sans même prévenir ?*, dit-il. *Nos familles auraient pu être tuées !».*

Selon lui, une quinzaine d'obus ont atteint la radio, tirés de la mer, à 4 heures du matin. Un officier de police a affirmé à l'AFP que quinze de ses hommes avaient été blessés par des éclats d'obus dans un commissariat voisin. Radio-Manta, contrôlée par l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM), a laconiquement annoncé dans ses bulletins que Radio-Mogadiscio avait été *«détruite»*.

Au lever du soleil, les gens sont sortis de chez eux comme *si de rien n'était*. Une situation étrange, compte tenu du vacarme de la nuit, mais les gens, ici, en ont vu d'autres depuis deux ans et demi. Les vendeuses de thé, les petits commerçants, ont rouvert leurs échoppes. Un coiffeur précise qu' *«il faut bien vivre»*.

Les passants déambulent au carrefour du «kilomètre 4» où les «casques bleus» pakistanais paraissent un peu plus tassés que d'habitude derrière leur fortin de sacs de sable. Il y a foule devant la résidence du général Aïdid. Ses partisans sont rassemblés là, comme chaque matin, pour discuter des nouvelles du jour. Certains sont venus *«pour défendre leur chef»*, d'autres affirment qu'il a quitté sa résidence pour une destination inconnue.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite et nos informations page 5

Une question d'autorité

QUELQUES mauvais esprits avaient osé critiquer l'opération humanitaire «Rendre l'espoir», lors du débarquement de la force multinationale sous commandement américain, en décembre dernier. «Si vous avez aimé Beyrouth, vous allez adorer Mogadiscio», avait lancé un connaisseur du terrain, l'ambassadeur américain au Kenya, à l'intention de ses compatriotes.

Faute d'avoir mené l'opération jusqu'à son terme logique – notamment en désarmant les chefs de guerre, – la Somalie est devenue un «bourbier» dans lequel l'ONU est maintenant conduite à intervenir par la force, sauf à y perdre toute crédibilité. Pouvait-elle garder les bras croisés après l'embuscade qui a causé la mort de vingt-trois «casques bleus» pakistanais ? Attendue depuis plusieurs jours, son opération aérienne et terrestre a finalement été lancée samedi 12 juin à l'aube.

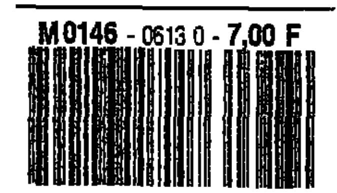
CETTE offensive – une première pour les Nations unies – vise notamment à arrêter les responsables de l'attaque de la semaine dernière, conformément à la résolution adoptée dès le lendemain par le Conseil de sécurité. Le général Mohamed Farah Aïdid n'est pas officiellement cité, mais il figure en tête de liste. Les Etats-Unis, qui ont passé le flambeau du commandement de l'opération multinationale à l'ONU début mai, mais n'en sont pas moins les principaux artisans de cette intervention, confirment là leur changement d'optique : disposés à traiter avec les chefs de faction à leur arrivée en décembre, ils ont été amenés à l'offensive devant leur irréductibilité.

Grâce à la mobilisation internationale, on ne meurt plus de faim en Somalie. Mais les puissances étrangères n'ont pas su ramener la paix dans l'ancienne colonie italienne, en proie d'abord à la guerre contre son ancien maître Syaad Barré, chassé du pouvoir en janvier 1991, puis aux conflits entre clans.

POUR les sept millions de Somaliens, otages de bandes menées par des «seigneurs de la guerre», la reconstitution de l'Etat demeure une chimère. La force multinationale a certes tenté, ces derniers temps, de privilégier la réhabilitation de la «société civile», en reléguant à l'arrière-plan les contacts avec les chefs de clans. Un travail de Sysiphe. Car l'émergence d'un tissu social susceptible de reconstruire le pays semble impossible aussi longtemps que la population ne sera pas désarmée.

Les marques d'hostilité des bandes armées à l'égard de l'«ingérence» étrangère n'ont jamais cessé en Somalie depuis le lancement de l'opération «Rendre l'espoir». Nul doute que cette nouvelle intervention portera à son comble l'exaspération des irrédentistes qui se sont déjà attaqués aux troupes étrangères. Leurs actions pourraient donc se multiplier. L'ONU pouvait-elle pour autant laisser impunie la mort de vingt-trois de ses «casques bleus», au risque de faire le jeu des extrémistes ? Elle a estimé devoir répondre par la négative.

M 0146 - 0613 0 - 7,00 F



Selon de nouvelles prévisions du gouvernement

La production baisserait de 0,8 % cette année

Le gouvernement annoncera vendredi 18 juin, lors de la réunion de la Commission des comptes de la nation, une nouvelle révision de ses prévisions. La baisse de la production nationale atteindrait 0,8 % cette année, ce qui serait la récession la plus forte depuis la seconde guerre mondiale. En visite dans le Nord, M. Balladur a estimé néanmoins que la politique économique permettrait «un souffle nouveau» en septembre.



Lire l'article d'ALAIN VERNHOLES page 13 et nos informations sur la visite de M. Balladur dans le Nord page 6

Les lycéennes-mamans de Baltimore

Aux Etats-Unis, des établissements scolaires accueillent les jeunes mères célibataires et les adolescentes enceintes, dont le nombre a beaucoup augmenté

BALTIMORE (Maryland)

de notre envoyé spécial

Comme souvent aux Etats-Unis, la porte de l'école affiche un panneau dissuasif : *«Ici, pas de drogue»*. Le paysage du quartier est sans surprise : allées de maisonnettes en triste état, amoncellements d'ordures et panier de basket-ball planté sur un bout d'asphalte encadré de grillages métalliques. Le ghetto noir de Baltimore, le grand port du Maryland, passe pour être l'un des plus «durs» de la côte est. Comme souvent, encore, la porte de l'école a des allures de porte de prison : deux battants blindés avec une toute petite meurtrière.

Mais ni le panneau *«pas de drogue»* ni ce portail de forteresse ne suffiraient à distinguer la Laurence G. Paquin School, un établissement pour filles, des autres écoles publiques de la ville. Ce qui distingue l'école, c'est sa clientèle. A la rentrée des classes, chaque matin, les quelque 300 adolescentes – de treize à dix-huit ans – de l'école viennent avec leurs enfants, du nouveau-né au trois-quatre ans. L'école *accueille des adolescentes enceintes ou mères célibataires*.

C'est donc un lycée avec un jardin d'enfants. Et, si l'on se fie à l'évolution du nombre de maternités chez les adolescentes célibataires dans la population noire, c'est un genre d'établissement qui pourrait être amené à se multiplier aux Etats-Unis. La Paquin School illustre un grand débat de *l'Amérique des années 90 : l'éclatement* de la famille chez les plus défavorisés des Américains, héritage des années 60 et 70, entretient-il la pauvreté ?

«Sans cette école, je ne m'en serais pas sortie.» Kimberley a déposé son fils Jean-Bernard, trois ans, au jardin d'enfants avant d'entrer en salle de classe. *«Sans cette école, j'aurais été rangée dans la colonne «Drop out», les élèves qui ne finissent pas le cycle secondaire; j'aurais été une statistique de l'assistance sociale.»* Kimberley aurait été comme la majorité des adolescentes mères célibataires : tirée vers le bas de l'échelle sociale, quittant l'école, vivant d'allocations, faisant un deuxième et un troisième enfant pour toucher plus d'allocations, etc. Et participant ainsi à la reproduction d'un modèle social, et culturel, qui, avec les conditions économiques, expliquerait la permanence d'un noyau dur, incompressible, de pauvres aux Etats-Unis.

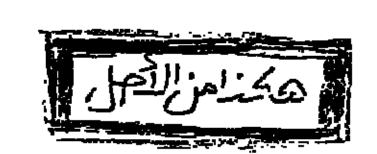
Près de 90 % des filles-mères de l'école Paquin sont elles-mêmes filles de mères célibataires. Parce que l'école a pris son fils en charge, Kimberley poursuit ses études et son rêve : devenir esthéticienne et, un jour, ouvrir une parfumerie. Elle a de longues journées. Lever à 6 heures, soins à l'enfant, départ en bus, ensemble, pour l'école; les mères retrouvent leurs enfants à l'heure du déjeuner mais peuvent toujours faire une rapide visite à la garderie.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 180 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DATES

Il y a vingt ans

Lip : les marches de l'utopie

par Brigitte Camus-Lazaro

« 480, à dégager », « larguer les secteurs annexes » ... « larguer armement industrie mécanique ». Les chiffres dansent devant les yeux de l'ouvrier qui ouvre ce 12 juin 1973, la serviette de l'un des administrateurs, imprudemment laissée à l'abandon près de la salle où se déroule un comité d'entreprise extraordinaire. Il découvre le plan de restructuration élaboré par le groupe suisse Ebauches SA, actionnaire (officiellement) à 42 % de Lip depuis 1967. En deux pages gribouillées, le sort de Lip SA, installée à Besançon dans le quartier nord de Palente depuis 1960, fleuron de l'horlogerie française et pionnier de la montre à quartz française, est réglé. Une simple soustraction en bas d'une feuille ampute de plus d'un tiers les effectifs (1 300 personnes).

La crise couve depuis plusieurs mois ; *le déficit de Lip atteint* 11 millions de francs à la fin de 1972, et les syndicats ont alerté les pouvoirs publics à Besançon et à Paris sur les carences de gestion.

En ce 12 juin, des haut-parleurs ont été installés pour que les salariés puissent suivre, de l'extérieur, le déroulement du comité d'entreprise, qui promet d'être houleux. L'irruption dans la salle d'un salarié, le document accusateur à la main, met le feu aux poudres, d'autant que quelques lignes précisent : *« Le gouvernement français demande à Ebauches d'attendre quelques mois, après les élections, pour mettre en place le plan de restructuration. »*

L'objectif du groupe suisse est de se placer sur le marché européen en utilisant la renommée de la marque Lip pour contrer l'offensive des Etats-Unis et du Japon en Europe (déjà...). La résistance syndicale est prévue par la direction qui n'ignore pas que le taux de syndiqués chez Lip est élevé, – 50 % de l'ensemble des salariés, se partageant à égalité entre la CFDT et la CGT, – mais la direction prévoit que tout sera réglé avant l'été.

Cette journée du 12 juin en décidera autrement. Vers 16 h 30, les deux administrateurs judiciaires et l'inspecteur du travail sont pris en otage. Ils seront libérés vers minuit, grâce à l'intervention des forces de l'ordre. *« On venait de perdre des otages humains, il nous fallait un otage matériel »,* raconte aujourd'hui Charles Piaget, délégué CFDT, pour justifier la décision des travailleurs, de saisir un stock de montres qui sera « délocalisé » en pleine nuit par les salariés devenus, malgré eux, maîtres à bord du navire déserté par le capitaine.

Le lendemain, à 8 heures, la première assemblée générale, des mille « AG » qui feront l'histoire de Lip ratifie la saisie du stock et décide l'occupation de l'usine, jour et nuit par les salariés.

Un âge d'or révolu

La France va vivre pendant quatre ans à l'heure de « l'affaire Lip » : une saga ponctuée de marches et d'occupations ; l'utopie d'une autre entreprise avec Claude Neuschwander de 1974 à 1976, *puis la survie de « l'après-Lip »* à partir de 1977. Dans les trois vies de Lip, Lip-1973 fut la première lutte nationale d'envergure pour la défense de l'emploi au sortir des « trente glorieuses » et à l'entrée de la crise née du premier choc pétrolier. La position de la Franche-Comté dans le paysage horloger d'alors se résume en quelques chiffres : en 1973, sur 16 millions de montres françaises, 38 % sont produites par Besançon et 55 % par le Haut-Doubs. Mais l'âge d'or de Lip – et de l'horlogerie française des années 1960-1965 – est révolu si l'on constate qu'à la fin du dix-neuvième siècle, Besançon produisait 90 % des montres françaises. Cette évolution a conduit très vite Fred Lip, parfois contesté pour sa gestion, à diversifier la production vers des secteurs extra-horlogers : l'armement et la machine-outil.

Les facteurs économiques, liés à la tradition horlogère depuis 1772, et l'histoire de la région vont peser sur Lip. Besançon, patrie des « socialistes utopistes » – Charles Fourier (1772-1837) et Pierre Joseph Proudhon (1809-1865) – est également le terreau du catholicisme social. L'action catholique JEC, (*Jeunesse étudiante chrétienne*), JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) a imprégné et structuré l'action des grands dirigeants syndicaux CFDT de Lip : Charles Piaget, Roland Vittot, Michel Jeanningros.

Ce dernier, *« l'archiviste »* du conflit (il a tenu le journal de bord de Lip), répertorie dans l'histoire de la *Franche-Comté* plusieurs « *pré-Lip* » précurseurs de 1973 : la grève des horlogers du Haut-Doubs (en 1907) et celle des plombiers-zingueurs-couvreurs (en 1920), avec mise en commun des payes et de la production.



HENRI CARTIER BRESSON/MAGNUM

Début juin 1973 : Premières réunions et expressions libres, affiches et journaux pirates vont fleurir. Un emboîteur et un horloger lisent un tract ; les femmes, majoritaires dans les ateliers, s'interrogent sur leur avenir. Ici un « dazibao » prend à partie Jacques Weiman, alors député (UDR) du Doubs.

Si le 12 juin constitue le tournant, le 17 avril aura été le détonateur. Ce jour-là, Jacques Saintesprit, qui a succédé à Fred Lip en février 1971, comme PDG de la société, présente sa démission et nomme deux administrateurs provisoires : il vient de recevoir la réponse négative de l'Institut de développement industriel à ses demandes de concours pour reconstituer les capitaux propres. Les *Paroissiens de Palente* réagissent au quart de tour et vont faire le siège de Matignon, soutenus par le maire de Besançon, Jean Minjoz (PS), et Robert Schwint, sénateur, qui lui succédera en 1977.

« On fabrique, on vend, on se paye »

Le 15 juin, dans Besançon déclarée « ville sinistrée », la première marche, qui réunit plusieurs milliers de manifestants, le maire en tête, se transforme en une « grand-messe » au sens propre puisque l'archevêque de Besançon, Mgr Marc Lallier, prend la parole après avoir longuement hésité. *« J'ai été le chercher dans l'église où il priait »,* raconte Michel Jeanningros. *« C'est calme ? »* m'a t-il demandé. *« Tout est calme, pour l'instant »,* lui ai-je répondu. Pourtant le 15 juin marque le début des violences des forces de l'ordre qui, ce jour-là, embarquent, sans ménagement, manifestants et consommateurs assis aux terrasses !

Le 18 juin, au cours d'une assemblée générale historique, les salariés, toujours sans patron, décident de reprendre la fabrication des montres, instituant le fameux *« on fabrique, on vend, on se paye ».* Et l'usine transformée en phalanstère horloger, va constituer ce qui sera le « trésor de guerre », quelque 65 000 montres, « planquées » dans des caches.

Tout l'été, sans être cigales, les *Lip vont vivre dans l'exaltation.* l'âge d'or de leur lutte. Faisant fi de la liquidation des biens de la société, prononcée le 31 juillet 1973 par le tribunal de commerce de Besançon, les Lip s'installent dans la résistance et reçoivent presque en même temps, le 2 août, leur première paye sauvage et leur lettre de licenciement.

A partir de ce jour, l'usine prend des allures de citadelle assiégée... Jusqu'au 14 août où, à l'aube, trente-deux compagnies de CRS investissent les lieux, séquestrent – retour des choses, – l'équipe de nuit des Lip et délogent les rebelles (les forces de l'ordre occuperont l'usine de Palente sans discontinuer jusqu'en février 1974). L'indignation de la classe politique de gauche et syndicale est générale et François Mitterrand dénonce *« l'intervention des forces de police qui illustre le mépris du pouvoir pour les travailleurs et l'opinion publique ».*

La jacquerie *d'août, sur fond* d'odeurs de gaz lacrymogène, de meetings, de ventes sauvages de montres, de participation à l'autre marche, celle du Larzac le 26 août, constitue les riches heures de Lip jusqu'à l'apothéose de la « marche des 100 000 » du 29 septembre à Besançon. La pluie battante et les 10 kilomètres n'entameront pas l'enthousiasme des Bisontins, du *gratin politique de gauche, de la* France contestataire post-soixante-huitarde, et de ceux pour qui *« se faire casser la gueule pour un Lip »* vaut entrée dans la fratrie.

En ville, les commerçants ont baissé le rideau de fer : pas par solidarité, par peur. Cela sera la seule fausse note de cette journée qui consacre l'apogée de Lip, car, à l'automne les première fêlures se dessinent avec l'apparition des divergences d'analyse entre la *CFDT et la CGT. « Lip c'est fini ».* proclame le 12 octobre Pierre Messmer, ouvrant la voie à la deuxième phase : la période Neuschwander (1974-1976).

A situation atypique, patron atypique : Claude Neuschwander, cadre chez Publicis, est un ancien du PSU, fondateur du conseil des résidents de Sarcelles. Le 29 janvier, les « accords de Dole », négociés par José Bidegain et les syndicats, permettent le redémarrage de Lip sous forme d'une holding, la Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques (SEHEM) avec 66 % de capitaux français (Paribas, BSN, Gervais-Danone, Rhône-Poulenc, Sommer-Allibert, Schlumberger : 50 %, et 16 % pour les banques) et 34 % de capitaux suisses *via* Ebauches SA. Le démantèlement est évité et le secteur armement maintenu.

Une petite annonce assassine

L'Etat français apporte au départ une subvention de 15 millions de francs sur les 57 millions que reçoit le nouveau groupe Lip. Au *« Lip, c'est fini »* de Pierre Messmer, Claude Neuschwander peut répondre *« Lip, ça recommence ».* L'usine rouvre le 11 mars et conformément aux accords de Dole tous les ouvriers seront progressivement réembauchés après une formation professionnelle unique en son genre.

La lune de miel entre Claude Neuschwander et les actionnaires, qui l'ont choisi, durera jusqu'en octobre 1975. Plusieurs grains de sable ont grippé les rouages de la machine Lip : des erreurs dans les estimations de stocks, et du coût de certains produits ; les déficits de 1974 et de 1975, etc. Une petite annonce assassine parue dans *le Figaro* et *le Monde* – *« Lip cherche directeur général »* – met fin à la mission de Claude Neuschwander. Le 20 février 1976, il est remplacé par Jean Sargueil à la présidence de Lip.

Dans *Ils ont tué Lip,* manuscrit de 1976 jamais publié, pour cause de censure, l'ancien jeune patron remet les pendules à l'heure. Il reconnaît ses erreurs, et explique le revirement des actionnaires Antoine Riboud de BSN et Renaud Gillet de Rhône-Poulenc par le contexte *politique et économique* et la connotation négative du « symbole Lip » pour l'establishment. Symbole fort, puisque, en avril 1975, une note de conjoncture de la Banque de France sur la crise de l'horlogerie française estimait que la profession horlogère pouvait s'organiser autour d'une marque comme Lip propre à dynamiser la commercialisation de la production française.

Mais au vu du « trou » financier, le 3 mai 1976, le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation des biens de la SEHEM. Les ouvriers de Palente, de nouveau menacés de licenciement, occupent l'usine, reprennent la production et les ventes sauvages de montres. Mais l'élan est brisé. Sur fond de crise économique, la lutte devient anachronique et les payes sauvages se transforment en indemnités de survie pour les Lip en fin de droits. Après la liquidation prononcée le 12 septembre 1977 par le tribunal de commerce de Besançon, Lip redémarre sous forme de plusieurs coopératives en décembre 1977.

L'une des rares survivantes, Lip précisions SA, a rompu avec l'horlogerie pour se diversifier dans la micro-mécanique. Le seul bébé Lip à jouir d'une santé insolente est Statice SA, créée par les ingénieurs de Lip, qui tient le flambeau de l'excellence en matière de recherche. Le laboratoire technologique aura mieux essaimé que le laboratoire social.

En 1993, que sont devenus les Lip ?

Avec l'accord de Fred Lip, la marque Lip a été rachetée en 1990 par Jean-Claude Sensemat, PDG du groupe Sensemat, spécialisé dans l'outillage (le chiffre d'affaires de Lip France a atteint 18 millions de francs en 1992). Les boîtiers des montres sont fabriqués en sous-traitance et le reste de la gamme, stylos, réveils, pendules, est importé et commercialisé sous la marque Lip. L'utopie en sous-traitance...

Les Lip, partis en retraite pour la plupart, cultivent leur jardin. Certains font leur autocritique et refusent le culte de la nostalgie. Charles Piaget évoque *« les erreurs faites dans l'approche économique ».* Quant à Claude Neuschwander, il exorcise sa passion en écrivant un livre sur le chômage.

Innover pour survivre... A Besançon, le premier Musée français du temps va être créé : il exposera le passé mais également le futur, l'histoire de l'horlogerie, les signes tangibles de l'histoire de Lip, et peut-être également cette horloge de l'utopie, qui fait dire à certains acteurs, malgré les drames et les déchirures, vingt ans après, *« Si c'était à refaire demain je recommencerais. »*

BIBLIOGRAPHIE :

Maurice Clavel, *les Paroissiens de Palente,* Grasset, 1974 ; *l'Expérience des Lip,* de Léon Vinzier dans la revue *Esprit* d'octobre 1974, et *les Lip de l'utopie à la réalité aujourd'hui,* article de Gaston Bordet dans *Esprit* de septembre 1980 ; Rapports d'Edgar Hirschi, ingénieur ICB, docteur en droit, *l'Industrie française de la montre, comment on détruit une industrie en dix ans* (1984) et *La montre de demain sera-t-elle française ?* (1988) ; Claude Neuschwander *Patron mais,* Le Seuil, 1975 ; Claude Neuschwander, et Gaston Bordet, *Lip vingt ans après* (Propos sur le chômage), Syros, 1993 ; Monique Piton, *C'est possible,* éditions Des femmes, 1974 ; Collectif féminin, *Lip au féminin,* Syros, 1976 ; Joëlle Beurier, *la Mémoire des Lip,* maîtrise d'histoire, Paris-I, 1992.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde*. *Le Monde-Entreprises*. M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *pour vous abonner* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux *semaines avant leur départ*, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP. Paris RP 301 MON 01

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction : Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et la réunion de l'OTAN à Athènes

Moscou n'a pris aucun engagement pour la protection des enclaves musulmanes

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, n'a pris aucun engagement ferme, vendredi 11 juin à Athènes, devant ses homologues des pays membres de l'OTAN, quant à la participation de troupes russes à la protection des *«zones de sécurité»* en Bosnie.

Lors d'une réunion du Conseil de l'Atlantique nord, qui rassemble les représentants de l'OTAN et des vingt-deux pays issus de l'ancien pacte de Varsovie, les Occidentaux avaient demandé aux pays de l'Est de contribuer aux renforts de la FORPRONU nécessaires pour assurer la protection de Sarajevo et de cinq enclaves musulmanes de Bosnie. Cette demande s'adressait en particulier à la Russie, d'autant que M. Kozyrev avait été partie prenante à l'élaboration avec quatre autres pays (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Espagne), le 22 mai à Washington, d'un *«programme d'action commun»* incluant la création de ces zones de sécurité.

M. Kozyrev a affirmé que son pays *«continuera de participer pleinement à tous les efforts pour assurer la paix»* en Bosnie. Il n'a pas exclu le principe de l'envoi de troupes supplémentaires dans l'ex-Yougoslavie (700 «casques bleus» russes sont déployés en Croatie), mais a estimé que la mission de la FORPRONU pour les zones de sécurité n'était pas encore assez clairement définie. Dans certaines délégations occidentales on regrettait le *«double langage»*, voire le *«double jeu»* des Russes et on s'inquiétait de leur rapprochement avec les positions serbes.

L'OTAN s'est engagée, à Athènes, à assumer la protection aérienne des «casques bleus» qui seraient attaqués en Bosnie. La réunion n'a, en revanche, pas fait avancer le problème des effectifs au sol nécessaires (environ 5000 hommes supplémentaires). Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, qui était de passage cette semaine à Paris, estime à deux ou trois mois le temps nécessaire pour les rassembler.

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, qui a proposé un redéploiement au profit de la Bosnie des «casques bleus» français déployés en Croatie, voire en d'autres régions du monde, a suggéré que certains pays qui ne participent pas à la FORPRONU contribuent au moins financièrement au renforcement de ses effectifs.

Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères aurait accueilli positivement cette demande. M. Boutros-Ghali entend faire une démarche similaire auprès de certains pays musulmans.

C. T.

Le président bosniaque appelle à la levée de l'embargo sur les armes qui frappe ses forces

«Nous ne voulons ni vos soldats, ni vos larmes. Nous voulons pouvoir nous défendre» : le président bosniaque Alija Izetbegovic a lancé, vendredi soir 11 juin, un appel aux Français, leur demandant d'aider le peuple bosniaque à *«défendre son existence»* et plaidant une nouvelle fois pour la levée de l'embargo sur les armes pour la Bosnie-Herzégovine.

Arrivé en fin d'après-midi à Paris pour une visite privée durant laquelle il devait être reçu à déjeuner, samedi, par François Mitterrand et rencontrer le premier ministre Edouard Balladur, M. Izetbegovic a souligné, sur TF 1, en lisant une déclaration écrite en français, que la Bosnie-Herzégovine [illegible] *impitoyable».*

Pourtant, a-t-il dit, *«la communauté internationale a renoncé à nous défendre. L'histoire jugera. Mais mon pays est toujours soumis à un embargo sur les armes. On ne peut pas priver un homme ou un peuple du droit de se défendre». «La France, le pays de la liberté et des droits de l'homme,* a-t-il ajouté, *ne peut nous lier les mains. L'humanité saigne à Sarajevo.»*

M. Izetbegovic, qui, avant de se rendre en France, a été reçu au Vatican par Jean-Paul II, participera la semaine prochaine à un sommet qui réunira, à Genève, outre le président bosniaque, ses homologues croate Franjo Tudjman et serbe Slobodan Milosevic.

De passage à Zagreb avant de gagner Rome, M. Izetbegovic a eu un long entretien, qualifié de tendu dans son entourage, avec le président Tudjman sur les affrontements qui opposent depuis une semaine forces croates et musulmanes en Bosnie centrale. Il a, à cette occasion, imputé aux Croates – *«qui veulent se tailler un fief en Bosnie»*, a-t-il estimé – l'entière responsabilité des combats.

Vendredi, ces heurts ont amené les «casques bleus» britanniques stationnés dans la région à riposter à des tirs dirigés contre un convoi humanitaire musulman. Deux miliciens croates – et non trois, comme annoncé dans un premier temps (*le Monde* du 12 juin) – ont été tués par les soldats anglais. Par trois fois, le convoi, composé de quelque cinq cents camions à destination de Tuzla, a été attaqué par les Croates dans les environs de Vitez. – *(AFP, Reuter.)*

L'état de santé de l'opposant serbe emprisonné Vuk Draskovic se serait aggravé

BELGRADE

de notre correspondante

L'état de santé du chef de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, qui avait été sévèrement battu lors de son arrestation le 2 juin dernier, s'est *«sérieusement aggravé»*, vendredi 11 juin, selon plusieurs de ses avocats et deux médecins, membres de son parti, qui lui ont rendu visite à la prison centrale de Belgrade. Le dirigeant du Mouvement du renouveau serbe (SPO), principale formation de l'opposition en Serbie, a été victime d'évanouissements – des troubles que ses avocats mettent sur le compte des mauvais traitements qui lui ont été infligés durant sa détention. Il se plaint depuis plusieurs jours de *«maux de tête violents et permanents»* et il a expliqué à ses proches que, lors de son arrestation, il avait été frappé à la tête à coups de crosses de fusils d'assaut.

Vendredi après-midi, Vuk Draskovic été transféré dans un hôpital de Belgrade où il a subi une tomographie cérébrale. A la suite de cet examen, le magistrat chargé de l'affaire a estimé qu' *«aucun changement n'avait été observé»*, que l'état de santé de l'opposant était *«satisfaisant»*, et il a ordonné son retour en cellule. Un diplomate occidental, qui a requis l'anonymat, a déclaré au *Monde* avoir vu des radiographies de Vuk Draskovic, faites quelques heures après son arrestation, montrant clairement une fracture de la mâchoire et du bras.

Le comité pour la libération des époux Draskovic, créé dimanche dernier par les pacifistes et les intellectuels indépendants de Belgrade et auquel s'est ralliée l'ensemble de l'opposition, a appelé à une marche pacifique, le 19 juin, à Belgrade.

F. H.

□ **Les Serbes relâchent des soldats croates en Bosnie.** – Quelque 900 soldats croates qui s'étaient rendus aux Serbes pour échapper à une offensive des Musulmans ont quitté, samedi 12 juin, le camp de détention de Manjaca pour rejoindre les forces croates, a annoncé le colonel Milovan Milutinovic des forces serbes de Bosnie. Le porte-parole a précisé que ces hommes seraient échangés, probablement lundi, contre des Serbes détenus dans des zones croates de Bosnie. – *(Reuter.)*

□ **Un officier espagnol tué à Mostar.** – Un officier espagnol de la FORPRONU, dont la patrouille a été prise dans une fusillade, a été tué à Mostar, dans le sud de la Bosnie, a annoncé, samedi 12 juin, un porte-parole des Nations unies. Le lieutenant dirigeait une patrouille de véhicules blindés transportant du matériel médical. – *(Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : M. Kinkel élu à la présidence du Parti libéral.** – Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a été élu, vendredi 11 juin, président du Parti libéral (FDP), membre de la coalition gouvernementale, en remplacement d'Otto Lambsdorff. Proche de l'ancien chef de la diplomatie allemande Hans-Dietrich Genscher, M. Kinkel était le seul candidat à la direction du FDP, dont il est membre depuis février 1991 seulement, mais auquel il a lié toute sa carrière (*le Monde* du 12 juin). Sur 662 délégués, 545 ont voté en sa faveur. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : l'armée décidée à «nettoyer» les rebelles du PKK.** – Les rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) *«seront nettoyés dans les plus brefs délais»*, a déclaré, vendredi 11 juin, à Diyarbakir, le chef de l'état-major des armées turques, le général Dogan Gures, selon l'agence semi-officielle Anatolie, après la déclaration du chef du PKK, qui avait annoncé, mardi, la fin du cessez-le-feu unilatéral en vigueur depuis le 17 mars et déclaré une *«guerre totale»* à la Turquie (*le Monde* du 10 juin).

RUSSIE : la conférence constitutionnelle

Un compromis semble se dessiner entre Boris Eltsine et les parlementaires

Prévue pour siéger jusqu'au 16 juin, la conférence chargée d'élaborer une nouvelle Constitution pour la Russie achève sa première semaine de travaux. Composée pour l'essentiel de délégués favorables à Boris Eltsine, elle se pose en concurrente du Parlement dominé par les éléments conservateurs. Les ponts ne sont toutefois pas totalement rompus entre les deux instances.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ouverte, samedi 5 juin, dans le chaos, puisque le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, avait été obligé de quitter la salle, alors que l'assistance l'empêchait de parler, la conférence chargée de mettre au point un nouveau projet de Constitution pour la Russie a terminé sa première semaine de travail sur une note beaucoup plus consensuelle.

Dans le message qu'il a adressé, vendredi soir, à la nation à la veille de la Fête de l'indépendance, Boris Eltsine a qualifié de *«bon et professionnel»* le travail de la conférence, où *«toute la Russie est présente». «Il y a encore peu, il était impossible de convoquer un tel forum et maintenant nous travaillons ensemble»*, a ajouté le chef de l'Etat, qui n'a pas hésité à déclarer qu'il voyait dans cette conférence une image du *«parlementarisme de demain».* Les opposants font toutefois valoir que, si cette conférence groupe effectivement les représentants des différents pouvoirs administratifs mais aussi des partis politiques et des forces économiques du pays, ceux-ci ont, dans leur grande majorité, été choisis dans la mouvance favorable à M. Eltsine. Venant après d'autres déclarations des proches de Boris Eltsine, qui avaient lancé l'idée de prolonger les travaux de la conférence au-delà du 16 juin, date prévue pour sa dissolution, voire d'élargir le champ de ses attributions, ces dernières prises de position du président russe ne peuvent que sonner comme un avertissement à l'intention des «vrais» députés : n'est-on pas en train de mettre en place une sorte de pouvoir législatif parallèle, une assemblée de «conseillers» chargés d'«éclairer» le président?

«Cette conférence n'a pas de visées sur les plus importantes fonctions du Parlement : l'adoption de la législation quotidienne, les fonctions de contrôle», a, certes, déclaré vendredi le premier vice-premier ministre, Vladimir Choumeïko, avant d'ajouter qu'*«elle a déjà fait preuve d'une capacité intellectuelle plus élevée que celle du Parlement».*

En l'absence de Rouslan Khasboulatov, victime d'un malaise, dû, selon son entourage, *«à un fort surmenage»*, les députés n'ont pas pour le moment réagi à cette menace. Il est vrai que soufflant, comme à son habitude, le chaud et le froid, M. Eltsine avait fait, jeudi, un pas important en direction du Parlement, puisqu'il avait accepté de prendre en compte son projet de Constitution. Oleg Roumiantsev, le secrétaire de la commission constitutionnelle du Parlement, initialement opposé, comme M. Khasboulatov, à la tenue de la conférence constitutionnelle, est désormais prêt à travailler avec la présidence pour mettre au point un projet «unifié» de Constitution. *«Nous passons d'une phase de lutte impitoyable à une phase de coopération»*, a-t-il déclaré. Mercredi, les députés avaient, eux aussi, montré leur volonté de compromis en demandant justement au président du Soviet suprême, Rouslan Khasboulatov, de cesser de boycotter la conférence.

Il reste que, sur l'essentiel de sa mission, à savoir la mise au point d'un projet de nouvelle Constitution, la conférence piétine, et l'équipe présidentielle semble désormais exclure qu'elle parvienne à conclure avant le 16 juin. Les participants buttent sur un point essentiel : à savoir le statut et les pouvoirs à accorder aux différentes entités, régions, Républiques, qui composent la fédération.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Le maréchal Chapochnikov accepte la direction du Conseil de sécurité.** – Le maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la CEI, a accepté, vendredi 11 juin, le poste de secrétaire du Conseil de sécurité que lui proposait Boris Eltsine. Le maréchal Chapochnikov pourrait être remplacé à la tête des forces de la CEI par le général Boris Gromov, vice-ministre russe de la défense et vétéran de la guerre d'Afghanistan. Le Conseil de sécurité, qui assiste le président Eltsine dans sa prise de décisions sur les questions de sécurité nationale intérieure et extérieure, est sans secrétaire depuis le limogeage de Iouri Skokov, le 10 mai dernier. – *(AFP.)*

□ **Une région de Tchétchénie fait sécession.** – Les autorités de la région de Nadteretchénie, en Tchétchénie, ont décidé de faire sécession et de ne plus obéir aux ordres du général Djokhar Doudaev, président de cette République autoproclamée du Caucase du nord. Le chef de cette région de 46 000 habitants, Oumar Avtourkhanov, a été investi des *«pleins pouvoirs pour maintenir l'ordre dans l'économie nationale».* – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

Les Fourons «Alsace-Lorraine» des Wallons

FOURON-LE-COMTE

de notre envoyé spécial

La brochure distribuée par l'Office du tourisme ignore superbement les antagonismes linguistiques qui sont la première «spécialité» locale : *«La commune fusionnée de Fourons, qui constitue la région portant le même nom, semble avoir été prédestinée par la nature pour être un havre de verdure, de paix, de détente et de rencontre. C'est le seul bout de la terre flamande (province du Limbourg) qui se trouve sur la rive de la Meuse, une région au centre d'un triangle constitué par les vieilles villes de culture que sont Maastricht, Aix-la-Chapelle et Liège.»*

Pourtant, des cortèges haineux ont parcouru ces chemins bordés de grosses fermes à l'opulence normande, des charges de police montée se sont terminées au pied de ces maisons de village à colombage. Les Fourons, théâtre de la plus longue et de la plus mauvaise «histoire belge» ...

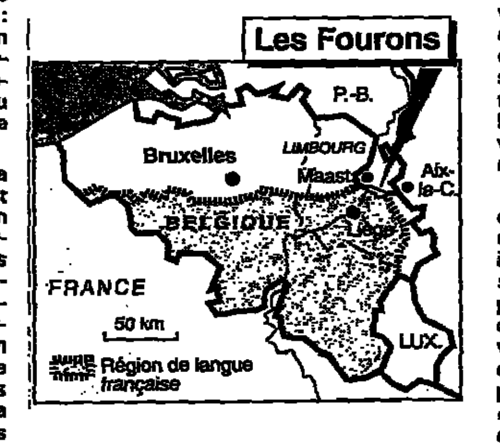
1976. Dans le cadre de la grande opération de regroupement décidée en Belgique pour réduire les dépenses locales, six localités wallonnes des confins hollandais et allemands fusionnent pour former la commune dite de Fourons, une entité administrative qu'il ne faut pas chercher sur la carte puisqu'elle se compose en fait de villages bien distincts : Fouron-Saint-Pierre (*Sint-Pieters-Voeren* en néerlandais), Fouron-le-Comte (*Gravenvoeren*), Fouron-Saint-Martin (*Sint-Martens-Voeren*), Mouland, Teuven et Remersdael. Au total, cinq mille hectares habités par quelque 4 000 personnes, surtout des paysans.

Retour à 1962. Vote de la loi traçant la *«frontière linguistique»* entre francophones et néerlandophones. Les Fourons sont situés en Wallonie. Mais, à Bruxelles, des esprits pervers se rappellent que ces villages, rattachés à la province de Liège à l'époque napoléonienne, étaient originellement de tradition flamande. Qu'importe si la population s'est largement francisée depuis l'Empire et si un «référendum» à valeur consultative montre que 63 % du corps électoral (et 93 % des votants) sont en faveur du maintien de la commune dans la province francophone ! Les culs-terreux sont priés de se plier aux décisions du pouvoir politique et, dès 1963, leurs villages sont rattachés à Tongres, dans la province flamande du Limbourg.

1964. Les Happart, famille d'agriculteurs expropriée pour faire place à une usine à l'époque où la sidérurgie wallonne n'était pas encore en crise, entrent en possession d'une nouvelle ferme à Fouron-Saint-Pierre. Ils ont acheté ce bien en 1962 mais l'occupant avait droit au maintien dans les lieux pendant deux ans. Quand ils peuvent s'installer, changement de décor administratif : ils avaient cru déménager à l'intérieur de la province de Liège et ils se retrouvent au Limbourg ! Dans un village où les francophones doivent payer de leur poche pour entretenir une école privée. Un des fils de la famille, José, a de l'énergie à revendre. Il l'a montré par des actions musclées de syndicaliste agricole. Il cesse de pousser des taureaux à l'intérieur du Parlement et prend la tête d'une batailleuse «association des parents francophones», ensuite transformée en Action fouronnaise.

«Légitime défense» canine

Commence alors une série d'escarmouches. La fronde des francophones fouronnais contre la tutelle flamande devient une affaire nationale qui fait tomber les gouvernements. Venus de Flandre, des activistes du TAK (*Taal aktie komitee*, Comité d'action linguistique) font des «promenades» punitives dans les villages indociles. Contre-manifestations et bagarres. Un jour, la gendarmerie lâche des chiens policiers contre les partisans de José Happart. Explication du ministre (flamand) de l'intérieur : *«Les chiens étaient en légitime défense lorsqu'ils ont mordu les jeunes francophones.»*



Au fil des ans, des compromis sont intervenus. Grand vainqueur des élections locales, José Happart a renoncé à revendiquer le poste de bourgmestre (maire) en échange d'une modification du statut des Fourons, devenus partiellement bilingues. Il se contenta de la fonction de premier échevin, refusant toujours de parler néerlandais lors des délibérations du conseil communal. Mais, un peu partout, des chaulages proclament que *«la lutte continue»*. Des «FW» (pour «Fourons wallons») demeurent inscrits jusque sur le toit d'ardoise de l'église de Fouron-Saint-Pierre. Il est vrai que le clergé, obéissant aux ordres de la hiérarchie, officie généralement en néerlandais, y compris pour administrer les derniers sacrements. Certains paroissiens préfèrent aller communier à Aubel ou à Visé, deux jolies localités voisines, situées en «vraie» Wallonie.

Régulièrement des «wallingants» se réunissent au «centre culturel» de Fouron-Saint-Martin, un bâtiment moderne inauguré par un «ministre» de la communauté francophone de Belgique. En septembre, chaque année, on se demande comment va tourner la «fête du peuple fouronnais» organisée par José Happart et ses amis. Pas un rédacteur en chef responsable n'omet la couverture de l'événement. La tradition a été sauve en 1992 : trois blessés dans les rangs francophones; treize manifestants flamands arrêtés.

La révision de la Constitution en vue de l'instauration d'un système fédéral en Belgique a quelque peu modifié la donne. José Happart a mis de l'eau dans sa bière. En novembre 1992, sans l'accord des autorités, mais avec leur tolérance tacite, il a organisé un «référendum» pour savoir si la population acceptait le bilinguisme total et «l'appartenance birégionale». Ceux des Fouronnais qui veulent régler leurs affaires en français s'adresseraient à l'administration wallonne; les autres continueraient de traiter avec la province du Limbourg. Sur 2 717 inscrits, 1102 votants ont dit «oui» et 41 se sont prononcés pour le «non». La forte abstention a davantage troublé José Happart que la descente de députés flamingants venus verser de l'encre rouge dans l'urne de Fouron-le-Comte.

Elu député européen, le leader fouronnais demeure le joker régional d'un Parti socialiste dont l'image est ternie par de vilaines affaires à Liège. *«Les Fourons, c'est toujours l'Alsace-Lorraine des Wallons»*, constate un proche de Philippe Busquin, président national du PS. José Happart se partage entre son village, Liège et le Parlement européen. Il a enfourché un nouveau dada : la disparition prochaine des Etats nationaux au profit d'un *«Etat européen»* et l'avènement de *«l'Europe des régions»* .

Aujourd'hui dramatiquement endettés, les paysans qui furent ses premiers supporters apprécient-ils ce discours semblable à celui que tiennent quelques activistes communautaires de la Commission de Bruxelles? Les plus matois pensent que ces balivernes permettent surtout à «José» d'occuper une position d'attente, jusqu'au jour où l'aggravation des querelles belgo-belges pourrait faire rebondir le feuilleton des Fourons.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

EUROPE

ESPAGNE : après sa victoire aux élections législatives

Felipe Gonzalez veut « mettre en marche la rénovation »

MADRID

de notre correspondant

Bronzé, détendu, Felipe Gonzalez a présidé, vendredi 11 juin, son premier conseil des ministres après sa victoire aux élections législatives. Il a précisé ses intentions : *« Faire le maximum pour assurer la stabilité et mettre en marche la rénovation »*. Deux objectifs pour lesquels le chef du gouvernement a demandé *« le calme et la réflexion »*.

M. Gonzalez, qui a l'intention de prendre son temps – il a souligné qu'il avait jusqu'à la fin juin – n'a pas indiqué s'il était prêt à former un gouvernement de coalition mais s'est déclaré disposé à diriger personnellement les conversations *« avec tous les groupes parlementaires avec lesquels il est possible de former une majorité solide »*. Le responsable de l'exécutif a ajouté que *« l'expérience de la législature précédente nous a permis de voir que le degré de rapprochement avait été plus important avec CIU* [Convergence et Union, parti catalan de centre-droit] *et le PNV* [Parti nationaliste basque] *qu'avec IU* [Izquierda Unida, gauche unie, coalition dominée par le Parti communiste]. *Cela est un fait objectif »*, a-t-il insisté. L'attitude de IU, et notamment de son coordinateur, Julio Anguita, à l'égard des accords de Maastricht constitue une barrière difficilement franchissable.

Du côté des nationalistes basques, Xavier Arzalluz, président du PNV, penche plutôt pour *« des accords ponctuels »* car il lui paraît difficile d'obtenir un accord global pour toute la législature. De même, il voit mal son parti participer à un gouvernement de coalition. De toute façon, battu sur ses terres par les socialistes, pour la première fois, il ne dispose que de 5 élus. En revanche, avec ses 17 députés, la formation catalane CIU, peut, à elle seule, permettre au Parti socialiste (PSOE) d'avoir une majorité stable. D'entrée, Jordi Pujol, président de la Généralité, a fixé comme préalable l'obtention par les communautés autonomes de 15 % de l'impôt sur le revenu (*le Monde* du 3 juin). Le président de CIU a ajouté que les socialistes, n'ayant plus la majorité absolue, ne pouvaient contrôler seuls tous les postes de commande. Il s'est déclaré favorable à la candidature de son second, Miquel Roca, à la présidence du Congrès des députés.

Pour ce qui est de la politique de *« rénovation »*, M. Gonzalez a souligné que *« le groupe parlementaire socialiste devait déjà commencer à donner une réponse claire aux idées lancées pendant la campagne »*. Alfonso Guerra, numéro deux du PSOE, a, pour sa part, essayé de marquer son territoire en indiquant que si la formation du gouvernement était de la compétence du président, la politique à mener devait, en revanche, être décidée par le parti. Se prévalant de son succès électoral à Séville et des bons résultats obtenus en Andalousie, l'ancien vice-président du gouvernement entend bien continuer à contrôler le parti et le groupe parlementaire. Les élections sont à peine terminées que déjà les luttes de tendances réapparaissent au sein du PSOE.

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

Les lycéennes-mamans de Baltimore

Suite de la première page

« Des écoles comme celle-ci devraient être obligatoires pour toutes les mères adolescentes, dit Kimberley. *Je crois en tout ce qu'il faut, la Famille, Dieu, l'Eglise et tout ça, mais il faut être réaliste : dans une société où les filles sont sexuellement actives à douze, treize ans, forcément vous avez des adolescentes mères célibataires. »*

A Baltimore, 10 % des filles de quinze à dix-sept ans ont des enfants, et restent mères célibataires. Pour reprendre la poétique formule de Kimberley, plus de 30 % des adolescentes américaines âgées de quinze ans sont *« sexuellement actives »*. Il y a quarante ans, le taux de naissance chez les adolescentes, dans les milieux les plus pauvres, était déjà élevé. Mais les jeunes mères finissaient par se marier.

C'est fini : dans la communauté noire, la famille avec deux parents est devenue largement minoritaire. Le modèle « mono-parental » – en fait, la famille directe réduite à la mère – domine. Depuis la fin des années 80, près de 70 % des enfants noirs naissent dans une « famille » où la mère est le seul parent « permanent ». Les pères font des apparitions à éclipses ou ont disparu pour de bon.

En 1960, 5 % des naissances aux Etats-Unis avaient lieu hors mariage ; depuis 1988, près du tiers ; et dans la seule communauté noire le chiffre est de 70 %. Bouleversement considérable. Les statisticiens ont « croisé » leurs chiffres pour arriver à des conclusions pas forcément « politiquement correctes » mais que plus personne ne conteste vraiment : la proportion de pauvres est six fois supérieure dans les foyers à parent unique (encore une fois, la mère) que dans les familles « traditionnelles » ; plus de 70 % des délinquants juvéniles viennent de familles monoparentales.

Parce que la famille change (se rétrécit à un parent), l'école ne peut pas ne pas changer. En clair, l'école va pallier les carences familiales – et autres. Le très sérieux *Wall Street Journal* y consacrait récemment un article de « une » : *« De la distribution de préservatifs aux discussions sur la drogue, les écoles passent de plus en plus de temps à traiter de problèmes sociaux plutôt qu'à leur mission d'enseignement traditionnel. »*

A Baltimore, l'école Paquin offre à ses adolescentes les services les plus divers : un centre de planning familial, un centre médical, des cours d'éducation sexuelle, des cours de soins aux enfants, un centre de formation professionnelle, un bureau d'aide administrative. Tout cela au même endroit et dans un lieu qui n'a rien de l'habituel lycée de banlieue : propreté impeccable, murs décorés, bibliothèque, salle de presse, etc.

« J'appelle ça la théorie du Mall ou du supermarché, dit Rosetta Stith, la directrice de l'école. *Les filles doivent trouver le maximum de services dans cet endroit protégé. sinon, réflexe de consommateurs, elles quitteront l'école. Pour la rue. »* Evolution discutable des établissements d'enseignement, pour reprendre la question du *Wall Street Journal* ? Là n'est plus le problème, tranche Rosetta Stith : *« Quand vous avez affaire à une génération d'enfants qui n'ont personne à la maison, aucun adulte, pour leur expliquer que la réalité, ce n'est pas comme dans les « soap-opéras » qu'ils ingurgitent devant la télé, l'école doit changer. »*

L'école distribue des préservatifs et dispense des cours d'éducation sexuelle, parce que le sida menace les adolescents. C'est une initiative qui soulève force débats mais qui est de plus en plus courante aux Etats-Unis. La Paquin School est allée un peu plus loin. Parmi tous les contraceptifs mis à la disposition des élèves qui en feraient la demande, il y a Norplant, une méthode contestée. Il s'agit de six implants, greffés dans le haut du bras, qui émettent une hormone contraceptive d'une durée de cinq ans. La pose dure quelques minutes. Norplant a été développée parce que, assurent ses promoteurs, *« vous ne pouvez pas demander à des adolescentes d'avoir la discipline de prendre la pilule »*.

D'un côté, il y a Kimberley qui dit : *« Au moins, avec Norplant, je suis sûre de terminer mes études sans avoir un autre enfant »*. Il y a le gouverneur de l'Etat du Maryland, William Donald Schaefer, qui, à l'instar de ses collègues du Tennessee ou du Mississippi, suggère de conditionner l'allocation de certaines aides sociales à la pose de Norplant pour les mères célibataires qui ont déjà un enfant et qui vivent en deçà du seuil de pauvreté.

De l'autre côté, dans le camp des *anti-Norplant*, il y a ceux qui dénoncent sinon une menace d'eugénisme du moins un début de contrôle de l'Etat sur la sexualité d'une partie de la population. *« Vous ne pouvez pas dire à une personne qui est pauvre qu'elle ne doit pas avoir d'enfant parce qu'elle est trop pauvre pour l'élever ou pour avoir une famille »*, écrit l'éditorialiste du quotidien populaire *USA Today*.

Rosetta Stith, la directrice de l'école, ne nie pas que la question soit grave. *« Seulement*, ajoute-elle, *moi je suis en première ligne, dans les tranchées »*, en charge, en tant que directrice d'école, d'une population adolescente de banlieue qui manque pour le moins de repères. A un commentateur de télévision conservateur, John Sununu, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, qui lui reprochait et Norplant et la distribution de préservatifs dans son école, la directrice a répliqué : *« Très bien, vous avez votre moralité, moi j'ai affaire à leur sexualité »* (celle de ses élèves).

ALAIN FRACHON

DIPLOMATIE

A la suite de difficiles négociations avec les Etats-Unis

La Corée du Nord a décidé de « suspendre son retrait » du traité de non-prolifération nucléaire

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Evitant une épreuve de force avec la communauté internationale, la Corée du Nord a décidé, vendredi 11 juin, de *« suspendre aussi longtemps qu'elle le considérera nécessaire l'application de son retrait du traité de non-prolifération nucléaire »* (TNP). L'intention du Nord de se retirer du traité dès samedi avait créé une situation très tendue entre Washington et Pyongyang. A la suite de neuf jours de négociations intenses à la mission américaine à l'ONU, le vice-ministre des affaires étrangères nord-coréen, Kang Sok-ju, a annoncé la décision de son pays.

M. Kang n'a donné aucune indication qui permette de penser que les installations sensibles pourront être inspectées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), alors que les services de renseignement américains estiment que la Corée du Nord aurait produit assez de plutonium pour fabriquer au moins une bombe atomique.

Parlant aux journalistes vendredi, le sous-secrétaire d'Etat, Robert Gallucci, a admis que l'accord était loin du compte par rapport aux exigences américaines, mais qu'il permettait de *« gagner du temps pour toutes les parties »* et que, de toute façon, c'était ce que l'on pouvait obtenir de mieux. Qualifiant d' *« historiques »* ces négociations – qui devraient se poursuivre – M. Kang a dit que la déclaration représentait un moment décisif dans les relations entre les deux pays. Les futurs rapports entre Pyongyang et l'AIEA dépendront *« entièrement de l'impartialité »* de celle-ci.

Du côté américain, bien que M. Gallucci ait affirmé qu'il s'est agi de négociations *« sans concessions »*, Washington aurait promis de récompenser le retournement des *Nord-Coréens* par l'annulation des exercices militaires conjoints avec la Corée du Sud et par *« l'assurance »* qu'ils n'introduiraient pas d'armes nucléaires dans la péninsule.

La crise avait commencé au début de l'année lorsque les Etats-Unis et l'AIEA, qui avait envoyé des inspecteurs au Nord, avaient insisté sur des inspections spécifiques des installations nucléaires du pays. Le 12 mars, Pyongyang annonçait brutalement son intention de se retirer du TNP. Selon *les termes du traité*, le pays décidant de se retirer devait attendre trois mois. Ce délai prenait fin samedi.

Les Etats-Unis avaient menacé de prendre *« d'autres mesures »* si la Corée du Nord persistait à devenir le seul pays à se retirer de l'accord. Ils avaient même envisagé de demander au Conseil de sécurité de l'ONU de voter une résolution autorisant des sanctions économiques contre Pyongyang, mais la Chine avait menacé d'y mettre son veto.

AFSANÉ BASSIR POUR

« Un geste positif »

nous déclare le ministre sud-coréen des affaires étrangères

De passage à Paris, où il a été reçu vendredi 11 juin par le président Mitterrand et par son homologue Alain Juppé, le ministre sud-coréen des affaires étrangères, Han Sung-joo, a qualifié, samedi 12 juin, de *« geste positif »* la décision de Pyongyang de suspendre son retrait du TNP.

Cependant, nous a déclaré Han Sung-joo, *« cela ne règle pas le problème. Et en particulier le non-respect par Pyongyang des accords de sauvegarde permettant l'inspection de ses installations nucléaires par l'AIEA. Nous continuerons de réclamer devant le Conseil de sécurité de l'ONU le respect de ces accords. Il faudra bien que la Corée du Nord accepte ces inspections »*. Elle peut ainsi *« sauver la face (...) gagner du temps. Mais pour quoi faire ? »* M. Han nous a, par ailleurs, assuré que les Américains n'avaient pas promis à Pyongyang l'annulations des manœuvres conjointes américano-sud-coréennes « Team Spirit » : *« Ce n'est pas dans le texte signé vendredi. »*

Paradoxalement, les relations entre Pyongyang et une Corée du Sud dirigée par l'ancien dissident Kim Young-sam, devenu président en février dernier, semblent, pour M. Han, plus délicates : *« Il leur est plus difficile de négocier avec nous parce qu'ils ne peuvent plus nous traiter de réactionnaires et de dictatoriaux. (...) Nous restons conscients de la menace que représente le Nord, mais nous ne le considérons plus comme un rival. Nous sommes prêts à prendre autant que faire se peut leurs craintes en considération. Ils sont en réalité inquiets que ne se reproduise le scénario de la RDA, que l'ouverture de leur société n'affaiblisse le régime et ne conduise à une unification par absorption (...) Ils veulent la garantie que Washington respectera leur système socialiste. »*

M. Han estime, par ailleurs, que si les Nord-Coréens ont refusé l'inspection par l'AIEA de certaines installations nucléaires, *« c'est parce qu'ils ont quelque chose à cacher »*. Mais *« il est aussi possible qu'ils utilisent la question nucléaire comme moyen de pression pour obtenir une reconnaissance par Washington et une aide économique de notre part »*. De toute façon, aucune normalisation entre les deux parties de la péninsule n'est possible tant que cette question ne sera pas réglée et, sur ce point, la continuité de la diplomatie de Séoul semble claire. Ensuite, *« le processus de réunification sera long et très complexe »*.

« Redécouvrir l'Europe et la CEE »

Le nouveau *« gouvernement démocratique civil authentique »* de Séoul veut toutefois réorienter sa diplomatie, a ajouté M. Han. Cet ancien universitaire – qui estime que *« la diplomatie est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux diplomates »* – souhaite que la politique étrangère de son pays *« aille plus loin que ses intérêts immédiats. Nous devons redécouvrir l'Europe et la CEE alors que nous n'étions préoccupés que par les Etats-Unis, la Chine, le Japon et la Russie (...). Nous espérons que la France redécouvrira aussi la nouvelle Corée démocratique »*.

« Nous devons également diversifier nos objectifs. Avant, nous ne nous préoccupions que de sécurité et d'économie. Il faut maintenant nous intéresser à l'environnement, aux droits de l'homme, au désarmement et à la paix mondiale. » C'est pourquoi, pour la première fois, Séoul va participer à une opération de maintien de la paix des Nations unies, en Somalie. *« Hier*, conclut avec optimisme M. Han, *notre diplomatie était chargée de défendre notre attitude sur les droits de l'homme et la démocratie. Désormais, nous pouvons nous permettre de nous intéresser à ces questions ailleurs que de chez nous »*.

Propos recueillis par **PATRICE DE BEER**

□ **Visite en France du premier ministre irlandais.** – Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, s'est entretenu, vendredi 11 juin, avec M. Mitterrand dans le cadre des discussions préparatoires au sommet de Copenhague (21 et 22 juin). Il avait rencontré la veille son homologue français, M. Balladur. M. Reynolds a apporté son appui à la position française sur le GATT en souhaitant que l'agriculture ne soit pas dissociée des autres volets de la discussion. Il a également exprimé le souhait de voir le prochain Conseil européen déboucher sur *« une déclaration très forte permettant de faire redémarrer l'Europe de l'après-Maastricht, de stimuler la croissance économique européenne et de trouver une solution au chômage qui ne cesse de progresser en Europe »*.

□ **Visite surprise de la reine Elizabeth en Irlande du Nord.** – La reine Elizabeth II d'Angleterre s'est rendue, vendredi 11 juin, en Irlande du Nord, pour une visite surprise d'une journée qui lui a permis de rencontrer au cours d'une garden-party des représentants des deux communautés protestante et catholique. C'est la sixième visite de la souveraine dans la province, en proie depuis vingt-quatre ans à des violences qui ont fait plus de trois mille morts. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

Epreuve de force entre le prince Sihanouk et le régime de Phnom-Penh

Alors que l'épreuve de force est engagée entre le prince Sihanouk et le Parti du peuple (PPC) au pouvoir, le dirigeant en titre des Khmers rouges a, vendredi 11 juin, appelé les Cambodgiens à assassiner les dirigeants de Phnom-Penh. Dans un message radiodiffusé, Khieu Samphan les a exhortés à *« retourner leurs armes contre les traîtres »*, qui *« doivent être abattus sur-le-champ »*.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le Cambodge est le théâtre d'une épreuve de force pour le partage du pouvoir entre le régime en place, qui tient toujours l'essentiel du pays, et le prince Sihanouk, dont les récentes élections ont confirmé la popularité. Ainsi peut-on interpréter les derniers développements, notamment les manifestations dans trois provinces orientales du pays : pour la première fois depuis le renversement des Khmers rouges en 1979 par l'armée vietnamienne, le pouvoir doit être redistribué. On pourrait même dire que les élections organisées par les Nations unies du 23 au 28 mai marquent le véritable début de l'ère post-vietnamienne.

Pour le régime de Hun Sen et Chea Sim, qui comptaient obtenir 57 % des voix et doivent se contenter de près de 36 % seulement, il n'y a pas de *« solution birmane »*. A Rangoun, la junte avait refusé de tenir compte des élections de mai 1991 qui s'étaient traduites, à la surprise générale, par l'écrasante victoire de la Ligue nationale pour la démocratie d'Aung San Suu Kyi.

Le PPC ne peut sérieusement envisager d'annuler le scrutin. Son isolement serait total, alors que 22 000 fonctionnaires internationaux et « bérets bleus » sont encore *présents dans le pays. Même le* Vietnam, qui a pourtant mis en place le régime actuel, s'est clairement prononcé pour le respect des élections. En outre, l'Etat du Cambodge est au bord de la banqueroute.

Phnom-Penh a d'emblée écarté une solution de ce genre. Certes, dans les trois provinces qui menacent d'entrer en « dissidence », notamment dans celle de Svay-Rieng, où vingt-deux véhicules de l'ONU ont été endommagés vendredi, les manifestations prennent pour cible les locaux de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU), du FUNCINPEC (sihanoukiste) et même du Parti démocrate libéral bouddhiste de Son Sann. Mais les manifestants, en règle générale, suivent les mots d'ordre du PPC réclamant les *« pleins pouvoirs »* pour le prince Sihanouk et la formation du gouvernement national, annoncé le 3 juin par l'ancien roi. Le PPC a d'autant plus besoin de s'entendre avec Sihanouk qu'il ne peut jouer la carte de l'illégalité.

Condamnés à s'entendre

Le prince doit, de son côté – et le sait fort bien – passer un marché avec le régime de Phnom-Penh, qui dispose d'une armée et de milliers de cadres formés en l'espace de quatorze ans au pouvoir. Car le FUNCINPEC, fondé par Sihanouk et dirigé par l'un de ses fils, Ranariddh, n'est encore qu'une machine électorale, qui peut se targuer d'un net succès (45 % des suffrages) mais dont la présence dans plusieurs provinces est déjà remise en question par l'administration locale.

Le mouvement sihanoukiste est populaire, mais il ne représente encore qu'un pouvoir potentiel. Les cadres intermédiaires lui font défaut et, surtout, il n'a pratiquement pas de fusils. Les deux camps *en présence semblent donc* condamnés à s'entendre, faute de quoi le Cambodge pourrait verser dans l'anarchie ou la dictature militaire.

Le problème est de savoir combien de temps il faudra attendre pour qu'un compromis viable se dégage. Le PPC et le gouvernement de Hun Sen paraissent décidés à jouer leur va-tout pour garder une partie du pouvoir. Les sihanoukistes veulent limiter au mieux le maintien en place de l'administration actuelle. Les premiers, à Kompong-Cham comme à Svay-Rieng ou à Prey-Veng, sont en train de montrer qu'ils ne reculeront que de quelques pas. Les seconds ne veulent pas servir seulement d' *« habillage »* au régime actuel.

Dans cette épreuve de force à la cambodgienne, les enjeux sont d'une telle importance qu'on ne peut exclure un dérapage. La situation serait notamment particulièrement tendue à Svay-Rieng, où les autorités locales ont annoncé des manifestations quotidiennes et où les locaux du FUNCINPEC ont été mis à sac vendredi. En outre, les sihanoukistes affirment que vingt-neuf de leurs militants ont été assassinés par des *« hommes en uniforme »* dans le nord-ouest du pays.

Le PPC compte néanmoins participer à la première réunion, lundi, de l'Assemblée, au sein de laquelle il dispose d'une minorité de blocage. L'épreuve de force risque donc de durer encore quelque temps. Les Khmers rouges paraissant hors course, la mise en place d'un nouveau pouvoir central au Cambodge, après vingt-trois années de guerre, a de quoi donner quelques frissons. Notamment à l'ONU, qui a déjà investi quelque 2 milliards de dollars dans l'affaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

L'offensive militaire des Nations unies en Somalie

La force d'action rapide *américaine* et les *troupes* de l'ONU en Somalie ont lancé, samedi 12 juin à l'aube, une offensive aérienne, suivie d'une opération terrestre, à Mogadiscio, contre des positions tenues par les hommes du général Mohamed Farah Aïdid, *jugés responsables d'un* affrontement meurtrier avec des « casques bleus » pakistanais, la semaine dernière.

L'attaque aérienne, lancée à 4 heures locales (3 heures, heure française), a été menée par des hélicoptères et des avions AC 130, équipés de canons et de mitrailleuses, tous américains. Peu après, la force américaine d'intervention rapide a engagé des opérations terrestres. *Selon le bureau d'information de* l'Onusom (la force de l'ONU en Somalie), les soldats *américains, commandés* par le lieutenant-colonel Martinez, avaient été « infiltrés » avant l'aube aux alentours de cinq sites dont ils ont pour mission de prendre le contrôle. L'un de ces objectifs était Radio-Mogadiscio, dont les émetteurs ont été détruits par les bombardements, les autres, dont la localisation a *été tenue secrète, seraient des « dépôts de munitions »*. La plupart des habitants de Mogadiscio ont repris leurs activités. Un incident a cependant été signalé en fin de matinée par des témoins : des « casques bleus » pakistanais auraient tué un Somalien en ouvrant le feu sur des manifestants qui protestaient *contre l'intervention militaire.*

Dans une déclaration* diffusée vendredi *dans la matinée, le secrétaire américain* à la défense, Les *Aspin, a précisé qu'il s'agissait d'une opération de* l'ONU dirigée contre *« les responsables des attaques armées menées contre les forces de l'ONU, le 5 juin à Mogadiscio »*, et conforme à la résolution des Nations unies *« réclamant une riposte vigoureuse à l'encontre des auteurs de l'agression ». « Cette riposte est indispensable si l'ONU veut être en mesure de poursuivre ses efforts à long terme de secours humanitaire et de reconstruction en Somalie »*, a ajouté Les Aspin. Il a précisé que la force d'action rapide américaine a été engagée en réponse à des requêtes du commandant de l'ONU en Somalie, le lieutenant-général Cevik Bir, un Turc, et *qu'elle est placée sous le commandement de l'officier américain* le plus haut gradé en Somalie, le général-major Thomas Montgomery. Un responsable du Pentagone a *indiqué* qu'elle avait pour but de localiser le général Aïdid et de l'arrêter. Une déclaration officielle publiée au siège des Nations unies à New-York a confirmé que l'opération avait été autorisée par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, conformément à la *résolution 837 du 6 juin. L'objectif est de « rétablir la sécurité à Mogadiscio »*, souligne la déclaration. Le texte de New-York ne mentionne pas le nom du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid. L'ambassadeur du Pakistan aux Nations unies, M. Jamsheed Marker, a déclaré à des journalistes que *« c'était triste, parce que personne ne veut la guerre »*. Cependant, il a *ajouté que c'était le général Aïdid qui avait provoqué* cette situation. – *(AFP, Reuter.)

Une longue série d'affrontements

– **9 décembre 1992.** – Début, à Mogadiscio, de l'opération militaire internationale, commandée par les Américains et baptisée « Rendre l'espoir ». De violents affrontements entre clans ont lieu à *Baidoa, à l'ouest de la capitale*, et dans la ville portuaire de Kisimayo, dans le Sud.

– **12 décembre.** – Premier accrochage entre les « marines » et des Somaliens. Deux hélicoptères américains détruisent trois véhicules équipés d'armes lourdes qui les attaquaient, à Mogadiscio.

– **7 janvier 1993.** – Intervention des « marines » au nord-ouest de Mogadiscio dans des heurts entre deux clans rivaux. Plus de 20 Somaliens sont tués.

– **12 janvier.** – Un « marine » est tué lors d'une fusillade à Mogadiscio.

– **19 janvier.** – Des combats entre troupes fidèles à l'ancien président Syaad Barré et forces du général Aïdid font une trentaine de morts en une semaine dans le centre du pays.

– **22-24 janvier.** – Série d'attaques contre les parachutistes belges à Kisimayo. Trois Somaliens sont tués, six « casques bleus » belges sont blessés.

– **25 janvier.** – Attaque américano-belge à Kisimayo contre des maquisards du général Saïd Hersi Morgan, le gendre du président déchu Syaad Barré.

– **23-24 février.** – Des centaines de partisans du général Aïdid pillent l'ambassade d'Egypte, lapident des véhicules militaires américains et assiègent des locaux de l'action humanitaire.

– **22-28 février.** – De violents combats entre factions rivales font une centaine de morts à Kisimayo. *Américains et Belges multiplient* les opérations de ratissage et les saisies d'armes.

– **15-28 mars.** – Les factions se mettent d'accord sur la mise en place d'un Conseil national de transition pour deux ans, et un désarmement général.

– **4 mai.** – Les Nations unies (Onusom II, 28 000 hommes pouvant recourir à la force et 2 800 civils) prennent le relais de l'opération « Rendre l'espoir », au cours de laquelle *18 militaires* – dont 8 Américains, 4 Belges et 2 Français – ont été tués.

– **10 mai.** – Le général Aïdid accuse l'ONU de *« violer »* son mandat et de *« saboter »* l'accord signé fin mars.

– **23 mai.** – *Les incidents* se multiplient dans le pays. La situation se dégrade, notamment, à la *frontière somalo-kényane.*

– **5 juin.** – *Des affrontements*, à Mogadiscio, entre bandes armées et forces de l'Onusom font 58 morts, dont 23 « casques bleus » pakistanais, et 154 blessés. L'ONU attribue la responsabilité de *cette attaque* à la faction du général Aïdid.

Les forces de l'ONU interviennent à Mogadiscio

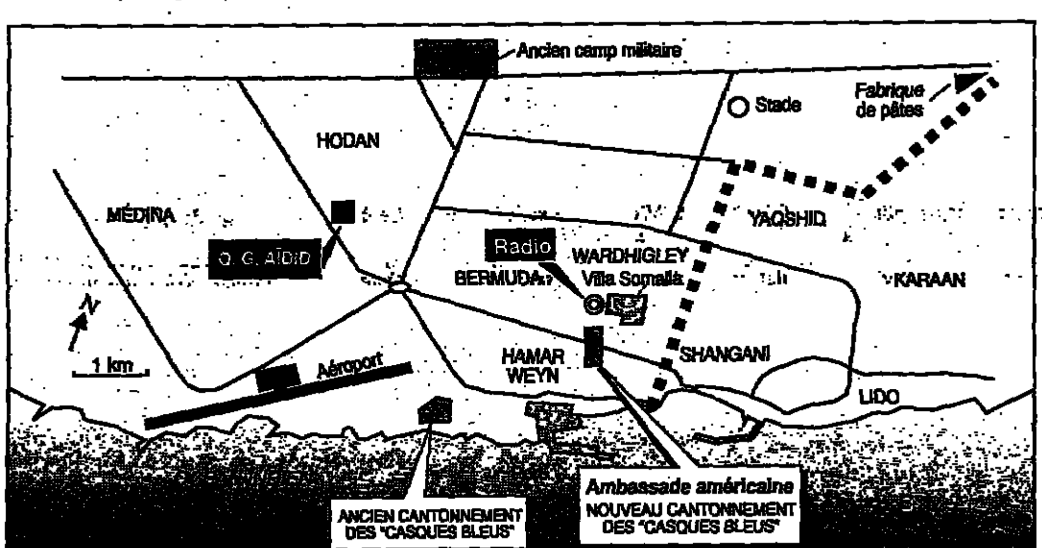
Suite de la première page

La phase terrestre de l'opération a débuté vers 9 h 30 (heure locale), avec le déploiement de la Force américaine de réaction rapide, sur les cinq sites de désarmement où les chefs de guerre – dont le général Aïdid – ont accepté d'entreposer leur arsenal.

Les Nations unies avaient annoncé, vendredi en début de soirée, la fermeture immédiate de l'es*pace aérien au-dessus de Mogadiscio*, au moment où le Pentagone déclarait à Washington que deux mille deux *cents « marines » et deux mille soldats* de la Navy, en manœuvres au Koweït, étaient mis en état d'alerte et prêts à partir pour la Somalie d'un instant à l'autre. Ces renforts s'ajouteraient aux onze mille militaires de l'ONUSOM (dont quatre mille affectés à la logistique) cantonnés à Mogadiscio et aux cent cinquante parachutistes français arrivés mercredi de Baidoa avec leur matériel de combat.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a renforcé ses capacités hospitalières pour être en mesure de soigner plus de mille blessés et a fait parvenir à Mogadiscio plusieurs tonnes de médicaments, installant trois postes médicaux dans la partie sud de la ville, le fief du général Aïdid. Après avoir quitté la Somalie voilà à peine un mois, Médecins sans frontières est revenu à Mogadiscio avec équipes médicales et matériel, en prévision d'une situation d'urgence où il faudrait faire face à un afflux de blessés. Une crainte évoquée à loisir par le général Aïdid, vendredi matin, lors de sa conférence de presse, devant une cinquantaine de journalistes étrangers. *« S'ils viennent m'arrêter, mes hommes ne combattront pas*, affirmait le général avec un aplomb qui a provoqué quelques sourires dans l'assistance, *puisque conformément aux accords d'Addis-Abbeba de mars dernier, ils ont été désarmés. »* Mais il ajoute qu'il ne peut répondre du *« peuple somalien qui pourrait descendre dans les rues »*. Ce n'est un secret pour personne que tous les chefs de guerre n'ont remis à l'ONUSOM que les armes dont ils ont bien voulu se séparer. *« Certains villages habar-guidir* (le clan de Mohamed Farah Aïdid) *de la Somalie centrale regorgent d'armement lourd et même de tanks »*, affirme un employé d'une organisation médicale, de retour dans la capitale. Sur la terrasse de sa résidence, l'« homme fort de la Somalie » réitérait encore sa demande d'une commission impartiale, neutre, pour enquêter sur l'« affaire » du *5 juin qui a fait 58 morts* (35 Somaliens et 23 « casques bleus » pakistanais) et plus de cent cinquante blessés, dont 59 Pakistanais.

JEAN HÉLÈNE



Le général Aïdid, seigneur de la guerre

Agé d'une *soixantaine* d'années – les Somaliens ignorent leur âge exact, en l'absence d'état civil –, le général Mohamed Farah Aïdid est le principal chef de clan et « seigneur de la guerre » en Somalie, celui, en tout cas, qui s'est le plus opposé à l'intervention étrangère dans ce pays.

Très jeune, il est berger dans sa région de naissance, Belet-Huen, frontalière avec l'Ethiopie, loin des terres de son clan qui s'étendent à l'est de Galcayo, une ville du centre du pays. Il appartient à la tribu des Hawiye, du clan Hebr Gedir. A dix ans, il va à l'école à Mogadiscio puis rejoint l'armée italienne sous la colonisation. En 1956, il est lieutenant et lors de l'indépendance, en 1960, devient capitaine au sein de la nouvelle armée nationale somalienne.

Il s'oppose au nouvel homme fort de la Somalie, Mohamed Syaad Barré (chef de la confédération des Darod, clan Marehan) et passe six ans en prison. A sa libération, il se retrouve à la tête de l'Agence nationale d'importation de produits pharmaceutiques, puis au ministère de la défense où il s'occupe de la sécurité du président Barré. Ce dernier l'éloigne en 1984, en le nommant ambassadeur à New-Delhi. A son retour, Aïdid s'empare de la présidence d'un nouveau mouvement de guérilla, le Congrès de la Somalie unifiée (USC), en 1989, et c'est lui qui est le véritable vainqueur militaire lorsque le président Barré est chassé du pouvoir en janvier 1991.

Il se lance alors dans une lutte pour ce pouvoir avec le président par intérim, Ali Mahdi Mohamed, lui aussi un Hawiye, mais du clan Abgal. Spécialiste des attaques-surprises et des alliances tactiques, il s'est taillé un empire dans le sud du pays. En décembre 1992, affaibli militairement, il se résout à accepter l'opération « Rendre l'espoir ».

Mais lui qui précédemment avait dénoncé le rôle de l'ONU et empêché l'action de celle-ci, n'a cessé de freiner l'intervention internationale, parlant parfois d'« invasion ». Il a continué d'exercer son influence sur une grande partie de la capitale. En janvier dernier ses partisans ont perturbé la visite du secrétaire général des Nations unies à Mogadiscio, puis il s'est ingénié à paralyser, à Addis-Abeba, les travaux de la Conférence de réconciliation entre les différents chefs de faction. Enfin, il a été tenu pour responsable des affrontements qui ont fait 23 morts parmi les « casques bleus » pakistanais, le 5 juin à Mogadiscio.

Pour sauver le crédit des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Washington estimait indispensable de « marquer le coup »

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est l'avenir des opérations de maintien de la paix de l'ONU qui est en jeu, disait-on ces dernières semaines à Washington, comme pour expliquer à l'avance le raid aérien et terrestre mené samedi 12 juin.

En somme, laisser sans réponse l'attaque qui, le 5 juin, fit 23 morts à Mogadiscio parmi les « casques bleus » pakistanais, c'eût été prendre le risque de voir se multiplier les agressions contre les dizaines de milliers de « soldats de la paix » aujourd'hui déployés par les Nations unies, de la Bosnie à la Corne de l'Afrique. Or, à l'heure de l'après-guerre froide et de la coopération entre Russes et Américains au Conseil de sécurité, ces opérations sont appelées à se multiplier. D'où la nécessité de « marquer le *coup* », *de signaler clairement* qu'une agression massive contre les « casques bleus » ne saurait rester sans réponse.

Les Etats-Unis se sentaient, en outre, une responsabilité particulière dans le cas de Somalie : c'est le président George Bush qui, le premier, prit, au début de décembre dernier, l'*initiative de déployer*, sous couvert de l'ONU, quelques dizaines de milliers de « marines » *pour venir en aide* aux populations affamées de ce pays. Mission accomplie, avaient dit les Américains en rapatriant début mai l'essentiel de leurs troupes : le port, l'aéroport de Mogadiscio, les centres d'assistance humanitaire n'étaient plus aux mains des milices des différents chefs de guerre somaliens qui, durant plus d'un an, avaient détourné la plupart de l'aide alimentaire internationale destinée aux populations somaliennes. Pourtant, les Américains n'avaient pas jugé utile de « désarmer » les principaux chefs de clans somaliens.

Washington pouvait difficilement *laisser l'un de ces chefs reconquérir* le terrain et menacer l'ONUSOM, la force de maintien de la paix onusienne qui a pris la place des « marines ». Sauf à courir le risque d'être accusés de se désintéresser de ce malheureux pays une fois leurs troupes repliées, les Etats-Unis ne pouvaient rester sans réagir. L'attaque menée samedi dernier par les forces du général Aïdid contre les « casques bleus » pakistanais était l'un des scénario-catastrophe redoutés par les Américains.

Tel était, depuis le début, le point faible de l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie : faute d'avoir su « forcer » un règlement politique entre les factions qui se disputent le pouvoir, les Etats-Unis laissaient à l'ONU une situation des plus délicates. Pour y faire face, les autorités américaines ont cependant pris soin de ne pas totalement dégarnir le terrain. Quelque 4 200 soldats américains sont toujours en Somalie, dont les *1 200 constituant* la Force d'intervention rapide.

Faut-il, enfin, spéculer sur un autre motif, celui-là de pure politique intérieure, qui a pu justifier la réaction rapide des Etats-Unis dans cette affaire ? Accusé de revirement et d'inconsistance en Bosnie, le président Bill Clinton pouvait avoir à cœur de montrer à la fois qu'il est capable de décision rapide et d'ordonner l'emploi de la force. George *Bush, lui aussi soupçonné d'excessive* timidité et de prudence maladive (on l'a oublié) au début de son mandat, avait vu son image se modifier après qu'il eut ordonné aux « marines » d'aller capturer le chef de l'Etat panaméen, le général Manuel Noriega, accusé d'être un des parrains du trafic de drogue vers les Etats-Unis.

ALAIN FRACHON

A TRAVERS LE MONDE

IRAN

Affluence pour l'élection présidentielle

Le scrutin présidentiel s'est achevé, *vendredi 11 juin*, tard dans la soirée, vers 22 heures locales, la fermeture des bureaux de vote ayant été *repoussée à deux reprises* en raison d'une affluence persistante dans les grandes villes, notamment à Téhéran.

La prolongation du scrutin, traditionnelle en *Iran, a permis* d'assurer une participation maximale de la population à une élection dont le principal enjeu était précisément le taux de *participation*, le président sortant, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, étant assuré, faute de rival sérieux, de sa réélection à une large majorité pour un *deuxième mandat* de quatre ans (*le Monde* du 11 juin). Les résultats officiels ne devaient pas être connus avant dimanche matin.

L'agence officielle IRNA a *« catégoriquement démenti »*, vendredi, que des commandos des Moudjahidins du peuple aient attaqué à l'aube la raffinerie d'Abadan (au sud-ouest du pays), ainsi que *l'avait affirmé ce mouvement* d'opposition armée, en dénonçant l'organisation du scrutin. – *(AFP.)*

UKRAINE

La grève des mineurs s'étend

L'industrie minière ukrainienne *est presque totalement* paralysée par l'extension de la grève des mineurs, lancée lundi 7 juin, dans le bassin du Donetz. Deux cents des deux cent cinquante puits du pays ont cessé toute activité, selon des estimations concordantes du comité de grève et du Comité d'Etat pour l'industrie minière. Déclenchée pour des motifs salariaux, cette grève prend maintenant un tour plus politique : *« Aujourd'hui, ils* (le gouvernement) *haussent les salaires et demain les prix vont augmenter. Ce pays a besoin d'ordre »*, a déclaré Nicolaï Volynko, membre du comité de grève.

Les grévistes demandent par ailleurs un vote de défiance national contre le président de la République et le Parlement. Dans une allocution télévisée prononcée mardi *soir, Leonid Kravtchouk a estimé* que la situation économique était *« complexe »* mais qu'il était hors de question que le gouvernement démissionne. Le dirigeant ukrainien *doit rencontrer, jeudi 17 juin, son* homologue russe Boris Eltsine. – *(UPI.)*

EN BREF

□ **DJIBOUTI : la France souhaite la libération de l'ancien président Ali Aref.** – Le ministre de la coopération, Michel Roussin, s'est engagé devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale à faire une *« démarche officielle »*, lors d'un prochain déplacement à Djibouti, pour obtenir la libération de l'ancien président du territoire des Afars et des Issas, Ali Aref Bourhane. Condamné, en juillet 1992 à dix ans de réclusion pour complot contre le gouvernement, il est emprisonné à Djibouti.

□ **NIGÉRIA : l'élection présidentielle a été maintenue.** – Les Nigérians devaient élire leur premier président civil, samedi 12 juin, comme prévu, malgré un jugement de la Haute Cour demandant une suspension du scrutin (*le Monde* du 12 juin). La Commission électorale nationale a affirmé respecter le cours légal de la procédure. D'autre part, le Nigéria a exigé le départ d'un diplomate américain pour *« ingérence grossière »*. Il reproche au directeur du service d'information de l'ambassade américaine à Lagos d'avoir déclaré dans un communiqué que Washington considérait comme *« inacceptable »* un éventuel report de l'élection. – *(AFP.)*

□ **TOGO : création d'un mouvement de soutien au premier ministre.** – Une « Coordination nationale des forces nouvelles », regroupant six partis et associations togolais, a été créée, vendredi 11 juin, à Lomé, pour soutenir le premier ministre, Joseph Koffigoh, et préparer les élections législatives des 1er et 15 août. Le congrès constitutif de cette « coordination » a fait savoir qu'elle entendait *« esquisser les lignes directrices d'un programme minimum pour un gouvernement prochain »*. M. Koffigoh a indiqué que sa décision de négocier avec le chef de l'Etat, le général Eyadéma, s'est *« avérée aujourd'hui salutaire »* en éloignant le spectre d'une guerre civile. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le voyage du premier ministre dans le Nord

Edouard Balladur promet « un souffle nouveau en septembre »

Pour son premier voyage officiel en province, en dehors de visites protocolaires à Mâcon et à Caen, le premier ministre avait choisi, vendredi 11 juin, le Nord. Les « petits cadeaux », traditionnels dans ce genre de circonstance, que le chef du gouvernement avait apportés, ne pouvaient être à la hauteur de la très grave crise économique que connaît ce département. D'où la déception apparue ici ou là. Accompagné par *Simone Veil et Charles Pasqua*, le premier ministre s'est efforcé de redonner *« confiance »* à ses interlocuteurs en leur promettant *« un souffle nouveau en septembre »*.

LILLE

de notre envoyé spécial

L'accueil eut lieu à Douai, la ville dont le maire, Jacques Vernier, est le secrétaire départemental du RPR. L'au revoir fut prononcé à Marcq-en-Barœul, la commune de la banlieue lilloise dont le premier magistrat, Serge Charles, est le président du RPR dans le Nord. On ne pouvait guère mieux signifier que si, pour son premier grand déplacement en province, Edouard Balladur avait choisi une région qui a particulièrement souffert des reconversions industrielles et qui est encore plus que d'autres victime de la crise, il voulait aussi aller saluer des « amis » qui viennent d'arracher un département aux socialistes. Le premier ministre étant aussi le chef de la majorité tout entière, ce n'est pas non plus l'effet du hasard si, au milieu de tant de cités en difficultés, il a privilégié Valenciennes, dont le maire, Jean-Louis Borloo, est aux franges de cette majorité, et Roubaix, la ville de cette grande figure du centrisme qu'est André Diligent.

Respecteux, comme à son habitude, de la « tradition républicaine », Edouard Balladur est allé saluer Pierre Mauroy en sa mairie de Lille, mais il s'est bien gardé de se rendre au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, dirigé par une coalition « Verts-PS », alors qu'un des deux thèmes de son voyage était l'aménagement du territoire, domaine de compétence de la région. Il a préféré privilégier le *conseil général, dont le RPR a pris* le contrôle au lendemain des élections de mars 1992.

Protocolaire et débonnaire

Curieux déplacement, tout à la fois très protocolaire et à l'allure débonnaire, sans le déploiement policier habituel, même si les quelques manifestants de la CGT à Valenciennes et à Lille ont été soigneusement tenus à distance. Visite mêlant des contacts « de terrain » aptes à fournir de belles images de télévision, et séances de travail, avec des élus de toutes tendances politiques et des dirigeants socio-professionnels, soigneusement tenues à huis clos. Soucis d'écouter, mais aussi volonté de faire entendre un message très politique. Dès Douai, celui-ci était donné, après un accueil par une chanson enfantine guère de circonstance : *« Je rigole, je batifole »*. En réponse au discours de M. Vernier lui indiquant que la région n'avait pas besoin *« de l'aumône de l'Etat, mais d'une active solidarité nationale »*, M. Balladur a déclaré : *« il est impératif que ce département soit à la fois une vitrine de la France et une région puissante »*.

Au-delà de la foule qui avait envahi l'hôtel de ville, et lui a réservé un accueil enthousiaste, le premier ministre a tenu à s'adresser à tous ceux qui s'impatientent : *« Les mesures que nous prenons ne seront susceptibles d'entrer en vigueur qu'en juillet et août*, a-t-il dit. *Mais nous faisons en sorte que le pays trouve en septembre un souffle nouveau. Il ne faut pas se laisser décourager. Tout ne va pas être fait en six mois ou en un an, mais tout doit être commencé. La confiance et l'espoir sont indispensables. »*

Un message qu'il répétera tout au long de la journée. Mais à Valenciennes il fut bien mal entendu. Non seulement par M. Borloo *(lire ci-contre)*, mais aussi par nombre des élus politiques et des chefs d'entreprise réunis à la chambre de commerce. Si certains d'entre eux trouvèrent que les représentants du Hainaut-Cambressis avaient mal préparé cet *entretien, le président de la CCI*, Jean-Marie Delquignies, se déclara *« très déçu »*, trouvant insuffisante la double annonce que le gouvernement se battrait pour que cette région bénéficie des mêmes aides de la Communauté européenne que sa voisine belge, et qu'un « commissaire » serait nommé, sans scinder le département du Nord, pour la reconversion des ces trois arrondissements et le renforcement de leurs moyens administratifs, à charge pour le préfet de région de faire le bilan dans six mois.

La déontologie de la police

Au cours d'un entretien d'une demi-heure avec M. Balladur, Mme Veil et M. Pasqua, M. Mauroy a parlé essentiellement des ravages croissants de la toxicomanie dans l'agglomération lilloise, avant de se rendre à un déjeuner à la préfecture réunissant « les forces vives » du département, déjeuner qui ne fut boudé que par les communistes et les élus socialistes du *littoral* protestant contre l'exclusion de Dunkerque du parcours du premier ministre. En début d'après-midi, le chef du gouvernement a eu une séance de travail avec l'exécutif du conseil général à qui il a demandé de *« s'associer à la politique de relance et d'incitation à l'emploi lancée par le gouvernement »*.

La suite du déplacement fut pour Roubaix, autour du thème de « la politique de la ville », M. Diligent ayant été un pionnier en la matière dans une cité qui cumule tous les handicaps. D'abord une *visite pour une* association de quartier qui lutte contre la toxicomanie et qui fut créée par Michel Ghysel, député RPR. Puis, après une courte promenade au milieu d'adolescents, souvent des immigrés de la « deuxième génération », plus attirés par M. Pasqua que par M. Balladur, le premier ministre alla dans un foyer de jeunes travailleurs pour féliciter des associations de jeunes de prendre les *choses « de la bonne manière » : « ne pas réclamer, mais prendre vous-mêmes en main vos problèmes »*. Dialoguant avec les uns et les autres, il dû justifier son refus de ne pas retirer ou modifier le projet de réforme du code de la nationalité, comme cela lui était demandé.

Curieusement, c'est devant les élèves de l'École nationale de police installée à Roubaix, que M. Balladur détailla sa politique de la ville et de lutte contre la toxicomanie. Cela parce que, pour lui, *« la police se trouve au cœur du problème »* étant *« bien souvent la seule et la dernière représentation de toute autorité constituée »*. Il lui demanda donc de faire de la future loi sur les contrôles d'identité *« un usage scrupuleux conforme au code de déontologie »* dont les policiers vont être dotés, soulignant le nécessaire respect par *« les gardiens de la paix »* des *« lois républicaines »* et des *« droits de l'homme »*. Mais il annonça que pour les former le *« savoir théorique »* devait être associé *« à l'expérience des anciens »* ; d'où une formation *« en alternance »* pendant neuf nois sur les douze que les élèves policiers passent à l'école.

Quant au développement de la toxicomanie, le premier ministre en voit la cause dans une *« crise morale, sociale et économique »*. Il confirma qu'il n'était pas question de *« dépénaliser certaines drogues »*, que la lutte devait être menée sur deux fronts : *« la répression du trafic, la prévention de l'usage »*. Pour ce dernier il souhaita une *« stratégie globale, totale »*, afin *« d'imaginer un dispositif à l'échelle du fléau, comme nous avons commencé à le faire pour les malades du sida »*. M. Pasqua a, lui, annoncé la préparation d'un projet de loi durcissant la répression du trafic et prévoyant *« une stricte application des peines, notamment pour les étrangers »*.

Ce déplacement dans le Nord s'est terminé comme il avait commencé : une réception à la mairie de Marcq-en-Barœul, puis un dîner avec tous les élus nationaux du département appartenant à la majorité. Un dernier salut aux « amis » politiques.

THIERRY BRÉHIER

La colère de Jean-Louis Borloo

LILLE

de notre correspondant

« C'est scandaleux. Il y a eu détournement de ce voyage par les jeunes gens du cabinet de M. Balladur. » Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et député proche de l'actuelle majorité, ne cachait pas sa colère au sortir de la réunion entre les « forces vives » du Hainaut-Cambrésis et le premier ministre à la chambre de commerce et d'industrie. Et quelques heures plus tard, dans les couloirs de la préfecture de Lille, il fulminait toujours contre *« les petits jeunes gens du RPR »* et contre le *« jeu politico-RPR-parisien »* qui ont *« dénaturé »* ce voyage. Dès le matin, en accueillant dans son hôtel de ville *M. Balladur, il avait senti le* malentendu : *« Lorsque le premier ministre est entré dans mon bureau, il ne savait même pas ce que voulait dire le classement du Hainaut-Cambrésis en objectif 1 [classement d'aides par zones prioritaires établi par la CEE]. Nous avions préparé des dossiers. Rien n'est remonté. »*

Outré par cette *« impréparation »* du voyage, M. Borloo tenait à corriger le tir quant au premier ministre, *« homme de parole et de bonne foi »*. *« Mais*, poursuivait-il, *quand on déplace un chef de gouvernement, ce n'est pas pour lire ce discours qui consiste à dire : j'ai demandé qu'on accélère les autorisations de programme des deux IUT, qu'on regarde à nouveau les problèmes de l'université, qu'on inscrive la rocade Douai-Valenciennes dans le contrat de plan Etat-région... Tout ça*, reprend M. Borloo, *on connaît ; c'était déjà prévu. Depuis deux plans déjà, pour la rocade ! »*

Cette visite, tempêtait encore M. Borloo, est *« l'illustration du mauvais fonctionnement de l'administration, les dossiers n'ayant pas été transmis aux ministères techniques ni au premier ministre »*. Enfant terrible impossible à faire entrer dans le jeu politique classique, M. Borloo dit *« attendre que le chef du gouvernement gouverne »* et que *« l'on cesse de raisonner au niveau national pour des problèmes locaux »*. Et de reprocher au gouvernement *« une vision exclusivement macroéconomique »* des problèmes : *« J'ai l'impression*, proteste-t-il, *que personne ne comprend que la situation se détériore à une vitesse inimaginable. Mais qu'ils ne se trompent pas. Qu'ils ne comptent pas sur moi. Je ne gérerai pas le désespoir d'une population pour leur compte ! »*

A cette colère, par conférence de presse interposée, le premier ministre a opposé son refus de faire des promesse inconsidérées. M. Borloo n'ignore pas que les problèmes ne peuvent se résoudre dans l'instant. Il sait aussi que la meilleure façon d'éviter l'explosion et le désespoir d'une population c'est de porter sa colère. Il s'y emploie. Hier il imaginait une marche sur Paris de tout le Hainaut-Cambrésis.

JEAN-RENÉ LORE

L'examen du projet de loi de privatisation

Le Sénat souhaite renforcer la protection des intérêts nationaux

Le Sénat a poursuivi vendredi 11 juin l'examen en première lecture du projet de loi de privatisation, entamé la veille. La centaine d'amendements déposée par l'opposition sur le seul article 1 (qui définit le champ des privatisations) n'a permis l'adoption de cet article amendé qu'à 6 heures du matin samedi. La discussion devait continuer pendant le week-end.

Plus de 300 amendements pour un projet de loi qui comporte vingt articles, 165 déposés par les socialistes et 110 par les communistes : au Sénat, l'opposition a manifestement décidé de faire de l'obstruction. Les débats s'enlisent dans un hémicycle clairsemé où – c'est un comble – la majorité a été obligée de recourir, vendredi 11 juin en fin de matinée (1), aux scrutins publics pour rameuter quelques sénateurs de droite et empêcher ainsi que les trois motions déposées par l'opposition (exception d'irrecevabilité, question préalable et renvoi à la commission) ne soient adoptées, les sénateurs socialistes et communistes étant plus assidus que leurs collègues du RPR ou de l'UDF.

Entamé vendredi dans l'après-*midi, l'examen des amendements* s'est éternisé toute la nuit. A l'aube, le gouvernement, représenté *par Pascal Clément, ministre délégué* chargé des relations avec l'Assemblée nationale – où Edmond *Alphandéry, ministre de l'économie*, était reparti défendre son projet de loi sur la réforme de la Banque de France, – *a demandé un* vote unique sur l'article premier, qui avait vu défiler quatre-vingt-*dix-neuf amendements. Dix d'entre eux seulement*, modifiant peu cet article qui définit le champ des privatisations, *ont été adoptés.*

La commission des finances du Sénat avait finalement retiré un amendement destiné à permettre au gouvernement de remplacer immédiatement, et non plus seulement au moment de la privatisation, les présidents des entreprises privatisables. Le gouvernement avait clairement fait savoir, après arbitrage du premier ministre, qu'il souhaitait laisser les présidents aller au terme de leurs mandats, prévu, pour la plupart, en juin 1994.

En revanche, le gouvernement devait accepter un amendement de la commission des finances prévoyant l'institution de l'action spécifique *« avant la saisine de la commission de privatisation »*, et non plus seulement lors du transfert de la majorité du capital au secteur privé comme le prévoyait le texte gouvernemental. Cet amendement renforce donc le dispositif de l'action spécifique destinée à donner au gouvernement des droits importants *« si la protection des intérêts nationaux l'exige »*. C'est désormais le seul mécanisme de protection, puisque la limite de 20 % applicable aux cessions de titres à des personnes étrangères existant dans la loi de privatisaion de 1986 a été supprimée.

Le gouvernement était également disposé à accepter un autre amendement de la commission des finances destiné à *« organiser l'information du Parlement sur la mise en œuvre des privatisations »* par un rapport annuel présenté au moment de l'examen du projet de budget.

Le ministre de l'économie a, en outre, donné satisfaction aux sénateurs en annonçant que la proposi*tion de loi de Jean Chérioux* (RPR, Paris) sur la participation, adoptée par le Sénat le 6 mai dernier, *« sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant la fin de la session »*. En conséquence de quoi, l'amendement qui reprenait les dipositions de cette proposition de loi a été retiré.

CLAIRE BLANDIN

(1) Nous avons indiqué par erreur, dans certaines de nos éditions du 12 juin, que le débat sur le projet de privatisation avait commencé au Sénat vendredi 11 juin. Il fallait lire : jeudi 10 juin. De même, le collectif a été adopté jeudi matin, et non vendredi matin.

□ **Daniel Toussaint (PC) élu maire de Valenton (Val-de-Marne).** – Daniel Toussaint (PC) a été élu, vendredi 11 juin, maire de Valenton (Val-de-Marne) au premier tour de scrutin, par 26 voix et *6 bulletins blancs*. Un conseiller municipal était absent. La liste de M. Toussaint avait obtenu 26 élus *sur 33, dimanche 6 juin*, à l'occasion d'une élection municipale partielle (*le Monde* du 11 juin). Né le *5 juillet 1948 à Dompierre-sur-Besbre* (Allier), M. Toussaint est agent de maîtrise SNCF. Elu conseiller *municipal depuis 1977, il était* adjoint au maire depuis 1983. Il succède à Roland Roche (PC), mort *le 31* mars dernier. – *(Corresp.)*

LIVRES POLITIQUES ANDRÉ LAURENS

Société secrète

C'EST quand rien ne va plus dans la société publique que se développent les germes de l'action clandestine. L'histoire de cette étrange organisation secrète connue sous le nom de la Cagoule en témoigne. Elle continue de susciter, par son *étrangeté dans les mœurs politiques françaises*, une curiosité que Philippe Bourdrel a ravivée car, à *la faveur de nouvelles informations puisées à des sources désormais accessibles*, il revient sur ce sujet qu'il connaît bien.

La Cagoule reste, observe-t-il, *« l'exemple unique en France d'une tentative intrinsèquement fasciste d'occupation du pouvoir ». Elle est apparue à une époque* troublée, les années 30, tant il est vrai que *« les sociétés secrètes politiques dites activistes, manifestation de contestation violente, surgissent toujours dans les grandes périodes de remise en question et de convulsions politiques »*.

En la circonstance, deux dates, deux événements, encadrent la *naissance de la fameuse société* secrète : le 6 février 1934, qui marque l'échec sanglant d'une manifestation tournant à l'émeute des ligues de droite contre un régime parlementaire dévalorisé par l'affairisme et les scandales : la victoire électorale du Front *populaire en 1936. « En germe dans la déception de 1934, le complot de la Cagoule éclôt dans la chienlit rouge »*, souligne Philippe Bourdrel, en se référant à une expression dont usait la droite pour qualifier la mobilisation de la gauche lors de son accession au pouvoir.

L'Organisation secrète d'action révolutionnaire (OSAR), qui allait se transformer en Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), s'est constituée à partir d'une dissidence au sein des troupes de choc de l'Action française, les Camelots du roi, pour combattre à la fois l'adversaire traditionnel, la *démocratie parlementaire et le* danger nouveau du communisme. Elle doit son appellation spectaculaire de la Cagoule à un sobriquet dont le journal *l'Action française* l'avait affublée, le maître à penser du courant monarchiste, Charles Maurras, ayant désavoué cette *« franc-maçonnerie blanche »*. Il est vrai que la Cagoule s'inspirait pour partie de la franc-maçonnerie *détestée, mais aussi du modèle* militaire. Philippe Bourdrel dépeint son chef et organisateur comme *« un polytechnicien doublé d'un condottiere »*. Après de brillantes études et de non moins brillants états de service pendant la première guerre mondiale, Eugène Deloncle avait réussi une carrière privée sans histoire jusqu'à ce que son engagement à l'Action fran*çaise, son goût de l'activisme et*, même, de l'ésotérisme le conduisent à franchir les limites de la légalité et à agir dans la clandestinité.

L'organisation qu'il met en place vise à préparer les hommes – des techniciens et des troupes d'assaut – et les armes nécessaires à la prise du pouvoir, le moment venu. *L'époque se prêtait aux* analyses manichéennes ainsi qu'aux tentations fascistes qui triomphaient aux frontières. La Cagoule se mouvait dans un climat favorable et trouvait les aides et complicités dont elle avait besoin, tant en France qu'à l'étranger. Elle obtenait des subsides dans les milieux d'affaires et recrutait jus*que dans les cercles militaires*, mais cet aspect-là de sa pénétration fut occulté par le pouvoir politique lors de la découverte du complot. Son armement provenait de l'extérieur, de l'Italie fasciste notamment, moyennant services rendus. La société secrète se manifesta sur la place publique par des provocations, des attentats, des assassinats, jusqu'à ce que la police *mette fin à ses sordides* exploits et révèle la dimension du complot.

Les cagoulards ont refait surface, parfois en sortant de prison, pendant la seconde guerre mondiale, la plupart d'entre eux rejoignant presque instinctivement, *note Philippe Bourdrel, le régime* de Vichy, qui se méfiait de leur activisme ; d'autres s'illustrèrent dans la Résistance et les Forces françaises libres. Parmi les premiers, Eugène Deloncle fonda un parti, le Mouvement social révolutionnaire, pour agir à visage découvert, sans cesser cependant de conspirer, ce qui lui valut d'être finalement abattu par les agents de la Gestapo. L'historien de la Cagoule raconte dans le détail les *cheminements de ces destinées* aventureuses et retrouve la trace et l'esprit de la société secrète dans certains épisodes de la guerre d'Algérie.

Comme souvent dans l'aventurisme politique, ce qui ressort de ce cas particulier est un mélange d'audace et d'aveuglement, de technicité et d'amateurisme au service d'une réaction violente au *malaise social ambiant. En l'espèce*, Philippe Bourdrel observe que la stratégie de la Cagoule n'a pas trouvé de relais dans les masses et n'a pas davantage obtenu le basculement de l'armée. Un témoin précieux, Henry Charbonneau, qui fut secrétaire d'Eu*gène Deloncle, souligne les déficiences* de l'organisation dans un dossier sur « L'âge d'or de la droite, 1870-1940 » qu'a réalisé pour son numéro de printemps la revue *Enquête sur l'histoire*, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle fait partie de la famille. *Henry Charbonneau cite la légèreté* de certains comportements, l'irresponsabilité de certains actes, la médiocrité de l'information qui frisait l'auto-intoxication.

Le sombre prestige de la Cagoule, fondée sur le mystère, l'effroi et l'impunité, n'a pas résisté au dévoilement d'une réalité où le sordide de l'action le disputait à la pauvreté de l'inspiration. C'est la limite de tout activisme, lorsqu'il prétend tenir lieu de politique, ce qui ne manque pas de survenir lorsque la raison et la rigueur politiques font défaut.

▶ ***La Cagoule*, de Philippe Bourdrel, Albin Michel, 405 pages, 150 F.**

A l'Assemblée nationale

Les Clubs Perspectives et Réalités constituent un sous-groupe

Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs giscardiens Perspectives et réalités a annoncé, jeudi 10 juin, la constitution d'un sous-groupe de trente-trois députés adhérents de ces clubs au sein du groupe UDF de l'Assemblée *nationale*. Présidé par Pierre Lequiller, secrétaire général des clubs et député des Yvelines, ce groupe entend *« servir de relais, à l'Assemblée, à la réflexion des clubs sur les deux sujets majeurs de l'emploi et de l'Europe »*.

Ce sous-groupe comprend les députés suivants : Pierre Albertini (Seine-Maritime), Nicole Ameline (Calvados), Jean-Louis Beaumont (Val-de-Marne), Didier Béguin (Nièvre), Dominique Bussereau (Charente-Maritime), Pierre Cardo (Yvelines), Michel Cartaud (Puy-de-Dôme), Robert Cazalet (Gironde), Jean-Jacques Descamps (Indre-et-Loire), Eric Duboc (Vienne), Georges Durand (Drôme), Pierre Favre (Gironde), René Garrec (Calvados), Claude Gatignol (Manche), Michel Godard (Morbihan), Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine), Françoise Hostalier (Nord), Pierre Lequiller (Yvelines), Alain Levoyer (Maine-et-Loire), Hervé Mariton (Drôme), Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône), Alain Moyne-Bressand (Isère), Jean-Marc Nesme (Saône-et-Loire), Michel Pelchat (Essonne), Jean-Pierre Philibert (Loire), Yann Piat (Var), Jean Proriol (Haute-Loire), Marc Reymann (Bas-Rhin), Yves Rousset-Rouard (Vaucluse), Francis Saint-Ellier (Calvados), Rudy Salles (Alpes-Maritimes), François Sauvadet (Côte-d'Or) et Paul-Louis Tenaillon (Yvelines).

□ **Rectificatif.** – Ernest Chenière, député RPR de l'Oise, auquel nous avons consacré un portrait dans *le Monde* du 12 juin, était, avant son élection, principal de collège à Creil, et non pas à Créteil, comme nous l'avons écrit par erreur.

POLITIQUE

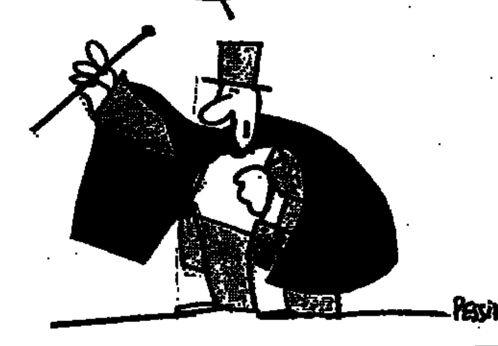
La préparation des états généraux du PS

Michel Rocard invite les socialistes à ne pas céder à «l'autoflagellation»

TARBES

de notre correspondant

« Qui disait que les socialistes étaient déprimés ? » Michel Rocard a déjà un petit aperçu de ce qui l'attend à Lyon, début juillet, à l'occasion des états généraux du PS. Les militants socialistes ne l'épargneront pas. Ni lui ni tous les autres chefs de courant tenus pour responsables du désastre de mars 1993... S'il prend pour référence la réunion préparatoire d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques), à laquelle il a assisté vendredi 11 juin, il trouvera sur la route de sa *« reconstruction de la*



gauche » un parterre de sympathisants, de son aveu même, *« offensifs, en colère, mais constructifs »*.

Dans la halle de la Moutète, où la célèbre équipe de basket de l'Elan béarnais d'Orthez a bâti sa réputation européenne, désormais rendue à sa vocation initiale de marché hebdomadaire des canards gras, des lapins et des produits fermiers du cru, l'ancien premier ministre a ouvert le dialogue devant un public de plus de trois mille personnes. Le président de la direction nationale du PS entend, a-t-il dit, *« redonner un sens à la gauche sans perdre l'esprit de responsabilité d'un grand parti »*.

Michel Rocard a fait son examen de conscience et celui du PS : *« Notre programme conçu dans les années 70 ne s'est pas révélé adapté aux réalités nouvelles de l'économie mondiale,* a-t-il dit. *Il a fallu – et cela a été vrai de tous les gouvernements de la gauche depuis 1983 – mettre en œuvre un équilibre entre la nécessaire efficacité de l'économie nationale et la protection sociale. Qu'il y ait eu des erreurs, que toutes les marges de manœuvre n'aient pas été utilisées, cela est vrai. Mais il ne faut pas céder à l'autoflagellation. Nombre de mesures prises ont été bonnes et salutaires. La comparaison avec ce que fait ou ne fait pas la droite aujourd'hui doit nous aider à garder en mémoire que pour le pays nous avons travaillé positivement... »*

« L'emploi demande que nous repensions l'organisation du travail dans notre société, a-t-il ajouté. *C'est le fil qui commande tout. Nous ne serons fidèles au nom des socialistes que si nous donnons comme premier principe la solidarité... » « Les hésitations de la droite à trouver les bonnes formules, les prises de position sur l'immigration »* doivent, selon Michel Rocard, aider la gauche à retrouver *« ses capacités de conviction »*.

La charité et le progrès social

Avant d'arriver à cette échéance, les militants socialistes d'Orthez ont tenu à se faire entendre pour exorciser les vieux démons. Une militante de la CFDT a regretté que le cordon ombilical avec la base ait été rompu : *« Notre expression ne remontait plus... »* Un habitant de la banlieue de Pau s'est plaint *« du manque d'imagination et de création »* de Michel Rocard. Un jeune chômeur de dix-neuf ans l'a houspillé sur le RMI : *« Quelle différence entre la charité et le progrès social ? »* Un quatrième intervenant veut imposer aux hommes politiques *« la limitation à un seul mandat »*. Le frère du coureur cycliste Duclos-Lassalle s'est plaint que la gauche *« n'ait pas imposé de charges sociales aux auteurs de la délocalisation à l'étranger »*. Un militant a même pu monter à la tribune pour traiter les dirigeants socialistes d'*« idéologues pygmaliens »*. Mais un seul reproche a semblé irriter réellement Michel Rocard : le procès fait aux leaders des courants *« de vouloir se positionner en futurs présidentiables »* est, a-t-il dit, *« une calomnie »*. Selon Michel Rocard, *« en fait, le Parti socialiste reste ficelé dans le souvenir de la bataille livrée à Epinay en 1971 »*.

Pour autant, l'ancien premier ministre *« ne souhaite pas »* que le PS change de nom. *« Après avoir pensé qu'un changement de dénomination du parti pouvait accompagner sa mutation,* a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse, *nous sommes en train de découvrir que si ce débat s'ouvre, on ne parlera plus que de cela. »* Rappelant que la section PS de Conflans-Sainte-Honorine, ville dont il est le maire, avait proposé que le PS soit rebaptisé « Mouvement des socialistes » (*le Monde* du 12 juin), M. Rocard a souligné que sur cette question il appartenait *« pour une fois à la minorité »*.

JEAN-JACQUES ROLLAT

COMMUNICATION

L'enquête sur la machination avortée contre Hervé Bourges

La justice ordonne une perquisition à TF1

Le juge d'instruction Colette Bismuth-Sauron, chargé de trouver qui est à l'origine de la machination visant à associer le nom du président de France Télévision, Hervé Bourges, à celui de Pierre Botton, a ordonné, jeudi 10 juin, une perquisition à TF1. Celle-ci a été menée, de 9 h 30 à 18 heures, par les policiers du quatrième cabinet des délégations judiciaires de la préfecture de police de Paris qui ont fouillé les locaux de la chaîne, du bureau du PDG, Patrick Le Lay, jusqu'à ceux du service des informations générales. Ils ont saisi divers documents.

Jusqu'à présent, dans cet imbroglio, deux journalistes ont été mis en examen pour faux et usage de faux : Aymard du Châtenet, le collaborateur de TF1 qui a apporté le 24 février au *Figaro* en insistant en vain pour obtenir sa parution – avec l'accord et à la demande, affirme-t-il, de sa hiérarchie, ce que celle-ci continue de démentir – une copie des statuts de la société EN.F.IN l'agence créée par Pierre Botton et Yves Mourousi sur laquelle le nom de Hervé Bourges avait été frauduleusement ajouté, et Philippe Palat, un pigiste qui coopérait avec Aymard du Châtenet dans le suivi de l'affaire Botton.

Précisions techniques

Aymard du Châtenet affirme que le document falsifié lui a été transmis par fax, à TF1, le 22 février, par Philippe Palat, sans pour autant accuser celui-ci d'être personnellement le faussaire. Philippe Palat reconnaît avoir transmis par fax à TF1, le 22 février, une copie des statuts de ladite société qu'il avait demandée au tribunal de commerce de Paris pour rendre service, dit-il, à Aymard du Châtenet, mais il affirme n'avoir aucune responsabilité dans la falsification et il laisse entendre que celle-ci a pu intervenir à TF1.

Le juge d'instruction cherche donc à retrouver la copie de ces statuts telle qu'elle a été transmise à TF1 pour déterminer si la falsification a eu lieu avant ou après la transmission de ce document. Mme Bismuth-Sauron a délivré une commission rogatoire qui semble avoir déjà permis à la police d'obtenir des précisions techniques auprès de la Direction générale des télécommunications.

Au cours de la perquisition, les policiers se seraient particulièrement intéressés au bureau d'un collaborateur d'Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, Pascal Houzelot, auquel Aymard du Châtenet affirme avoir remis, dès réception, le document reçu de Philippe Palat. Agé de trente-quatre ans, ce chargé de mission, dont le nom avait circulé dès le début de l'affaire et qui a toujours refusé de s'exprimer à ce sujet – il s'y refusait encore vendredi 11 juin – est un ancien élu local du RPR. Il avait été élu en 1983 conseiller municipal de Le Bouscat sur la liste conduite par Jean Valleix, député RPR de la Gironde, qui dirige cette municipalité, avant de faire partie de l'équipe chargée du service de presse de l'Hôtel Matignon entre 1986 et 1988.

Après la polémique déclenchée par sa dernière émission

«Mea culpa» rejette toute culpabilité

Elle est belle comme un cœur, cette jeune Nelly qui, le 27 mai, sur le plateau de « Mea culpa » (TF1), a cherché à *« briser le silence »* qui enferme les gamines violées par leur père. Après avoir eu le courage de s'exposer sur un plateau de télévision, face à des villageois de Suze-la-Rousse (Drôme) qui défendaient plutôt son père violeur, Nelly a eu également le désir de renouveler publiquement sa confiance à Patrick Meney, producteur et animateur de « Mea culpa ».

L'émission du 27 mai a, en effet, déclenché une polémique : le maire et nombre d'habitants de Suze-la-Rousse ne se sont pas sentis *« représentés »* par l'échantillon villageois invité sur le plateau et ont violemment protesté (*le Monde* du 5 juin et daté 6-7 juin). Une partie de la presse, choquée qu'une jeune fille violée par son père se retrouve en position d'accusée, a fait chorus. Pour se défendre, Patrick Meney, Pascale Breugnot, Nelly et sa mère ont donc rencontré, vendredi 11 juin, au siège de TF1, tous les journalistes qui le souhaitaient. *« Il fallait casser le mur du silence, et toute l'émission a été menée avec une grande honnêteté »*, affirme la mère. *« Si je n'avais pas eu confiance en Patrick Meney, jamais je n'aurais fait cette émission »*, affirme Nelly. Du côté des producteurs, la défense est simple : *« Quand un sujet est traité sous forme documentaire, c'est le point de vue des réalisateurs qui y est exprimé. Avec les* reality shows, *ce sont les acteurs eux-mêmes qui parlent et s'engagent publiquement. A « Mea culpa », une exclue a été mise en présence d'un groupe qui l'a exclue. La médiation que nous avons tentée n'a pas abouti »*, explique Pascale Breugnot.

Pour Patrick Meney, les villageois invités sur le plateau étaient parfaitement représentatifs. *« Nous avons fait trois semaines d'enquête, ils n'ont dit qu'un dixième de ce que nous avons entendu là-bas. »* C'est le regard que les autres ont porté après l'émission sur leur village, les coups de téléphone vengeurs venus de la France entière qui *« ont créé une prise de conscience là-bas »*. Patrick Meney affirme que l'émission est enregistrée, que chacun a la cassette et a tout le temps nécessaire pour se rétracter avant la diffusion de l'émission. Conclusion : *« Ce n'est pas un hasard si la polémique est née sur l'inceste. Ça reflète le tabou existant. »*

YVES MAMOU

Tapage et silence

TF1 a fait grand tapage vendredi. Les responsables de « Mea culpa » se sont insurgés contre les détracteurs de leur émission du 27 mai, qui confrontait une adolescente de quinze ans violée trois ans auparavant par son père à un « échantillon » d'habitants de Suze-la-Rousse. Ils se sont vivement étonnés de la colère de cette localité de la Drôme dont la population s'était découverte à l'écran complice du père incestueux. Comme preuve de leur bonne foi, ils ont donné à la presse la possibilité de rencontrer la petite Nelly et sa maman qui ont dit tout le bien qu'elles pensaient de cette émission. Ils ont omis de rappeler que l'émotion des habitants de Suze-la-Rousse tenait surtout au fait que le crime en question n'avait pas eu lieu dans leur commune, mais... dans le département voisin, en Vaucluse, et que Nelly avait déjà tout dit, la semaine dernière, en expliquant que cette *« sorte de mensonge »* n'était *« pas grave »*, puisqu'il s'agissait surtout de *« choquer les gens, bouger les consciences »* (*le Parisien* daté 5-6 juin). Les producteurs de « Mea culpa » ont simplement vu chez leurs censeurs l'expression d'une *« prise de conscience »* tardive...

TF1 a fait aussi grand silence ce même vendredi. Les fidèles téléspectateurs de la principale chaîne privée n'ont rien su de la perquisition conduite la veille, pendant près de neuf heures, dans ses locaux, par le magistrat et les policiers curieux de savoir qui a voulu malhonnêtement « mouiller », en février, le président des principales chaînes publiques, Hervé Bourges, dans l'affaire Botton. Peut-être s'agissait-il simplement d'un autre retard dans la *« prise de conscience »* ...

A. R.

MÉDECINE

L'impuissance de la science à vaincre le sida

Berlin, conférence du désespoir

BERLIN

de notre envoyé spécial

Une étrange et terrible rumeur a parcouru les interminables couloirs du Centre international des Congrès de Berlin. Il y avait *« quelque part »*, dans l'enceinte de la réunion, une grande salle blanche *« interdite à la presse »* remplie de malades allongés sur des brancards.

La presse a-t-elle cherché à les voir, *à les photographier*, ces sidéens qui n'en pouvaient plus de cette suffocante chaleur berlinoise, de cette conférence-marathon qui avait, entre autres fonctions, comme les précédentes, de donner à voir quelques personnes – des homosexuels masculins le plus souvent – infectées par le *virus de l'immuno-déficience* humaine ? Existait-elle vraiment cette salle commune, coulisses d'une rencontre où, sous l'œil des caméras, la communauté des virologues et des immunologistes croise celle des malades, tous communiant dans la même foi en la science ? Conférence internationale *sur le sida*, *certes, mais aussi* douloureuse vitrine d'un fléau épidémique qui continue de défier la raison, la science et la médecine contemporaine.

Jamais maladie, infectieuse ou non, n'a suscité de telles rencontres. Berlin, après Amsterdam, Montréal, Stockholm ou San-Francisco, a une nouvelle fois démontré, dans la passion et l'exagération, l'impérieuse nécessité de telles réunions. Ce temps *suspendu autorise les confrontations* les plus atypiques, l'affirmation de sa sexualité et, au-delà du théâtralisme, l'exposition du corps, de ses souffrances, une tentative poignante pour dépasser le désespoir individuel et collectif.

On exagère, dira-t-on. Il ne s'agit là que de la vision idéalisée d'une rencontre internationale dominée par d'autres démons. Sans doute les règles sont-elles fixées par des instances qui *échappent le plus souvent* aux malades. La quête acharnée du profit des compagnies pharmaceutiques, l'incroyable starisation de quelques chercheurs et les effets souvent pervers de la compétition entre équipes scientifiques règlent ce jeu . complexe. D'autres ne manqueront pas de souligner certaines *inégalités* criantes. A commencer par cette surreprésentation des associations – souvent homosexuelles – occidentales alors que l'épidémie mortelle sexuellement transmissible concerne plus particulièrement les adolescents et les adultes, hommes et femmes, des pays du *tiers-monde*.

La recherche de nouveaux médicaments

Pourtant l'essentiel n'est sans doute pas là. Et il faut, de toute façon, faire avec le cadre imposé. Le coût et le gigantisme de ce type de manifestations, dont le « succès » est toujours calculé en fonction du nombre de participants (Berlin 1993 : 12 000 personnes, *166 pays représentés*), ne peuvent entraîner que concentration et distorsion, l'épidémiologie ne retrouvant nullement ici son compte. A l'inverse, cette même concentration aide merveilleusement à la perception des conflits, des urgences, des drames. *« We die and Roche makes money ! » (« Nous mourons et Roche gagne de l'argent ! »)* : les archives des télévisions française et américaine présentes à Berlin garderont longtemps en mémoire l'« assaut » donné par les militants d'Act-Up New-York et d'Act-Up Paris au volumineux stand aseptisé de la multinationale pharmaceutique Roche.

Celle-ci a beaucoup investi *dans la recherche de nouveaux* médicaments pouvant lutter contre l'infection par le virus du sida. Or Act-Up estime que cette firme profite de l'actuelle situation et l'accuse – entre autres – de ne pas rendre publique une série de données dont elle dispose quant à la véritable efficacité de certaines molécules en cours d'expérimentation chez des malades. Act-Up ne s'est pas arrêtée là, évoquant dans sa foulée martiale et revendicatrice la firme Astra (qui vend, *selon elle, beaucoup trop cher un* médicament pouvant, chez les malades, prévenir l'apparition d'une cécité) ou encore la très respectable Association française de lutte contre le sida (*le Monde* du 11 juin).

Face à cette somme de désespoirs, à ce sentiment d'urgence absolue qu'imposent ici les morts annoncées par les médecins, face à l'insupportable fatalité et à la certitude d'une injustice, la seule espérance réside-t-elle dans la science ? Situation parfois hautement paradoxale, qui voyait à Berlin certains manifester pour les droits de l'homme, mais contre *l'expérimentation animale*, dans une enceinte où des milliers de communications scientifiques résultaient précisément de travaux menés sur l'animal.

Les stigmates biologiques

La science ? Dans la recherche sur le sida, elle hésite, balbutie, tourne aujourd'hui souvent en rond et perd au fil du temps beaucoup, sinon de sa superbe, du moins de ses certitudes. Les historiens de la biologie et de la médecine expliquent volontiers que l'on est rarement allé aussi vite entre l'identification d'une nouvelle maladie, la découverte du germe impliqué, et le démembrement d'une entité physiopathologique. *Il* n'en reste pas moins vrai que le sentiment d'être dans une impasse grandit. A Genève, les épidémiologistes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annoncent déjà les chiffres cumulés des cas d'infection (plus de 50 millions) pour les premières années du vingt et unième siècle. A *l'inverse, rien ne permet* de fixer une échéance, fût-elle imprécise, quant à la mise au point d'un traitement médicamenteux ou d'une arme vaccinale.

A cet égard aussi la Conférence de Berlin aura été exemplaire. L'impuissance de la science à fournir des réponses thérapeutiques *crédibles alimente la* détresse du plus grand nombre. Dix ans après la découverte, à l'Institut Pasteur de Paris, de l'entité virale à l'origine de la maladie, et en dépit d'une somme considérable de travaux internationaux groupant des centaines de fondamentalistes de diverses disciplines, *le paysage* ne s'est nullement éclairci. Sans doute dispose-t-on des techniques permettant de dépister au plus tôt les stigmates biologiques de l'infection. Mais il ne s'agit le plus souvent que de l'annonce d'une maladie mortelle à venir. De la même manière a-t-on développé une batterie sophistiquée de tests qui, faute de déboucher sur une thérapeutique véritablement efficace, ne permettent que d'affiner la chronologie des éléments pathologiques à venir.

Plus le temps passe et plus l'angoisse collective grandit en face des balbutiements du corpus scientifique. Comment comprendre, alors que les techniques de biologie moléculaire n'ont jamais été aussi performantes, alors que l'on sait tout de l'intimité structurelle du virus molécule après molécule, que l'on ne soit pas en mesure de mettre au point les outils vaccinaux ou médicamenteux assurant le contrôle de l'évolution de la maladie ou de la destruction du virus ? Le désarroi est d'autant plus grand que plusieurs scientifiques de renom ont, ces dernières années, imprudemment fixé des échéances, depuis longtemps déjà dépassées. *« Donnez-nous suffisamment d'argent et nous trouverons le vaccin antisida avant l'an 2000... »* déclarait-on encore, il y a peu, de part et d'autre de l'Atlantique.

Berlin n'a pas fait l'économie *de cet insupportable chantage*. Quelques voix américaines ont, une fois de plus, affirmé qu'avec un peu plus de chance et beaucoup de crédits le miracle vaccinal ne tarderait guère. Rien – ou si peu – ne permet pourtant d'être raisonnablement optimiste. La maladie apparaît chaque jour plus incompréhensible, et chacune des communications scientifiques *renvoie à plus de complexité et* plus d'inconnues. Immanquable corollaire, certains en viennent à radicaliser leurs propos, à soutenir les plus incroyables extrémités. Ainsi le virus de l'immunodéficience humaine n'aurait-il aucune responsabilité dans l'apparition de la maladie, ainsi encore l'AZT, tenu hier pour un médicament miracle, ne serait-il plus aujourd'hui qu'un horrible poison...

Face à cette inquiétante perte de repères essentiels, d'autres, comme le professeur Luc Montagnier, plaident pour une relecture quelque peu révolutionnaire de la physiopathologie de cette maladie hors du commun. Réunira-t-on demain, sous un même nom, plusieurs acteurs pathogènes d'espèces différentes ? Jamais l'incertitude n'a été aussi grande, la mort aussi apparemment inévitable.

Les conférenciers de Berlin viennent de se séparer. Quelques prophètes annoncent qu'il s'agissait là de l'ultime grand-messe de ce type. La prochaine, qui devrait se tenir dans un an au Japon, est fortement contestée, tant pour des raisons économiques que politiques, et l'on s'oriente vers des réunions continentales plus adaptées aux besoin d'échanges scientifiques et à la réalité épidémiologique. La raison y gagnera peut-être. Retrouvera-t-on pour autant, dans ces rencontres éclatées, la passion qui aujourd'hui nourrit un combat qui n'a de sens que planétaire ?

JEAN-YVES NAU

□ **Le Conseil d'Etat annule la suspension infligée par les instances *ordinales au professeur* Schwartzenberg.** – Le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 11 juin, pour *« irrégularité »* la suspension d'exercice d'un an infligée le 25 septembre 1991 au professeur Schwartzenberg par la chambre disciplinaire du conseil national de l'ordre des médecins. Le Conseil d'Etat a estimé que le conseil départemental de l'Essonne, qui avait initialement porté plainte, n'avait pas compétence pour le faire. Seul le conseil départemental au tableau duquel est inscrit le médecin – celui du Val-de-Marne à l'époque – était fondé à engager une procédure disciplinaire. *Le cancérologue avait été* sanctionné pour des déclarations sur l'euthanasie publiées par le *Journal du dimanche* du 16 août 1987 (*le Monde* des 19 et 20 juillet 1990).

Une loi signée par M. Clinton

L'immigration des séropositifs interdite aux Etats-Unis

Le président américain Bill Clinton a signé, jeudi 10 juin, une loi sur la recherche médicale contenant une disposition interdisant l'immigration aux Etats-Unis des personnes porteuses du virus du sida. Pendant la campagne électorale, M. Clinton *s'était* opposé à cette interdiction, mais il a refusé d'entrer en conflit avec les parlementaires en utilisant son droit de veto.

La nouvelle disposition légale avait déjà été contournée, mercredi 9 juin, quand la Maison Blanche avait renoncé à demander un sursis à l'exécution d'une décision de justice ordonnant la libération immédiate de cent cinquante-huit réfugiés haïtiens, la plupart *séropositifs*, retenus sur la base *navale* américaine de Guantanamo Bay (Cuba) (*le Monde* du 10 juin). – *(AFP.)*

□ **M. Douste-Blazy propose une réunion des pays du G7 sur le sida.** – Le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, a proposé vendredi 11 juin à Berlin lors de la 9e conférence internationale sur le sida une réunion de réflexion sur la pandémie de sida avec les ministres de la santé des pays du G7, *« le plus vite possible »*. *« Dix ans, cela suffit ! »*, a lancé le ministre français, annonçant que, *« dans les prochains mois, la France, en étroite liaison avec les organismes internationaux impliqués dans la lutte contre le sida, va engager de nouvelles initiatives en faveur de l'Afrique »*. *« C'est notre rôle vis-à-vis des chefs d'Etat et de gouvernement*, a ajouté Philippe Douste-Blazy. *C'est à nous de dire : attention, il y a une véritable explosion qui touche toute la planète. C'est à nous de convaincre les chefs d'Etat d'augmenter les fonds nécessaires pour faire face à cette épidémie. »*

□ **Une veuve fait appel du jugement lui refusant la restitution d'embryons congelés.** – Mme P., trente-neuf ans, veuve, à qui le tribunal de grande instance de Toulouse avait refusé, le 11 mai dernier, de restituer les embryons fécondés et *congelés du vivant de son mari* (*le Monde* du 13 mai), a fait appel de la décision. Par décision de justice, les embryons doivent être conservés, dans l'attente d'une décision définitive sur le fond.

FAITS DIVERS

Au Haut-Vernet, dans la périphérie de Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Près d'une centaine de tombes juives ont été profanées

Quatre-vingt-quatorze tombes du carré juif du cimetière du Haut-Vernet à la périphérie de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ont été profanées dans la nuit *du jeudi 10 au vendredi 11 juin*. Les profanateurs – sans doute un commando de plusieurs personnes – ont renversé et cassé plusieurs stèles. Des caveaux ont été ouverts. Aucune inscription n'a été apposée sur les pierres tombales. Ces actes de vandalisme, commis à deux jours du second tour des élections municipales anticipées (dimanche 13 juin), n'avaient pas encore été revendiqués samedi matin.

PERPIGNAN

de notre correspondant

Des caveaux ouverts, des stèles détériorées, des plaques de marbre brisées, des dalles descellées... Dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 juin, quatre-vingt-quatorze des cent vingt-deux tombes du carré juif du cimetière du Haut-Vernet, à Perpignan, ont été profanées. *« Un spectacle de désolation »* découvert, vendredi matin, par le gardien et les ouvriers d'entretien. *Ces sépultures étaient*, pour la plupart, celles de juifs morts en internement pendant la seconde guerre mondiale dans le camp de Rivesaltes, distant de quelques kilomètres. Les profanateurs ont également détruit le mémorial aux victimes de la déportation et jeté à terre les Tables de la loi.

« C'est l'œuvre d'un antisémitisme latent et lâche qui frappe aveuglément », a déclaré le rabbin de Perpignan, Hervé Krief. Aucune inscription n'a été relevée. Ces actes de vandalisme, perpétrés à quarante-huit heures du second tour des municipales anticipées, ont été commis dans un carré où il n'y avait plus eu d'inhumations depuis une vingtaine d'années . Le cimetière juif, situé au sud de la ville, n'a pas été profané.

« Dérives mafieuses »

Pierre Cayron, président de la délégation spéciale chargée d'administrer la ville depuis la dissolution du conseil municipal par le conseil des ministres jusqu'à l'élection du prochain maire (dimanche 13 juin), a déposé plainte contre X... au nom de la communauté de Perpignan. *Une information judiciaire* a été ouverte par le procureur de la République. L'enquête a été confiée au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Montpellier. Le préfet des Pyrénées-Orientales, Pierre Steinmetz, a promis aux familles des victimes que tout *« serait fait pour retrouver les auteurs de ce geste abominable »*.

De nombreux hommes politiques locaux se sont rendus au cimetière du Haut-Vernet et n'ont pas hésité à replacer ces profanations dans un contexte électoral très tendu (*le Monde* du 12 juin). Paul Alduy (UDF-PSD), ancien maire de Perpignan, a ainsi déclaré : *« C'est un acte de racisme délibéré. Ce n'est pas une simple coïncidence qu'il ait eu lieu dans une période de tension électorale. A qui profite le crime ? Il n'est pas possible que l'on n'arrive pas à déterminer qui a commis cet acte. »*

Son fils, Jean-Paul Alduy (UDF-CDS), conseiller général du canton du Haut-Vernet, candidat à l'élection municipale de dimanche, indiquait pour sa part : *« Cet acte de provocation et de lâcheté nous rappelle que les hommes politiques doivent d'abord être des hommes de paix et de tolérance, qu'ils doivent mesurer à tout moment les mots et messages qui peuvent exciter les instincts les plus vils du racisme. »* M. Christian Bourquin, candidat PS, a souligné que *« l'absence de respect, le mépris des valeurs, la haine et l'intolérance sont en train de gagner la ville de Perpignan, présageant de sinistres lendemains »*.

Dans l'après-midi, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, adressait un télégramme aux représentants de la communauté juive de Perpignan : *« De tels actes nous rappellent à quel point nous devons rester vigilants à l'égard de toutes les résurgences du racisme et de la xénophobie. »* Enfin, Jean-Claude Martinez, député européen, candidat FN, déclarait : *« Par ma bouche et par mon âme, je condamne avec colère un tel acte, non seulement pour son ignominie et sa bassesse, mais aussi pour la manœuvre grossière et écœurante qu'il révèle. Le crime est signé de ceux à qui il profite. C'est la triste et poignante confirmation de ce que je dis depuis des semaines : les tombes ne sont plus respectées. Après l'attentat contre Jean-Claude Madrenas, c'est bel et bien que des intérêts énormes, sans frontières, menacent Perpignan et les Pyrénées-Orientales de dérives mafieuses. »*

Le 5 février, pendant la campagne des législatives, le maire de Bages, M. Madrenas (CDS), avait été grièvement blessé dans un attentat à la voiture piégée. Les auteurs n'ont toujours pas été identifiés. En l'absence d'indices sur les profanations, la date choisie, entre les deux tours des municipales, ne manque pas de susciter des questions sur les motivations profondes des « vandales ».

JEAN-CLAUDE MARRE

Après la mort suspecte de trois toxicomanes

Un médecin et une pharmacienne parisiens mis en examen et écroués

Le docteur Antoine Khouri, médecin généraliste boulevard de Belleville à Paris, et une pharmacienne du quartier qui délivraient un médicament morphinique de synthèse à hautes doses, ont été mis en examen, mercredi 9 juin, pour *« homicides involontaires et infraction à la législation sur les stupéfiants »*, et écroués dans la soirée. Les prescriptions du docteur Khouri aurait provoqué la mort par surdose d'au moins trois toxicomanes. Une association de praticiens généralistes au fait de ses pratiques avait tenté, à deux reprises, de le persuader d'arrêter.

Installé depuis 1987 au 47, boulevard de Belleville à Paris, l'un des quartiers de la capitale où sont concentrés revendeurs et consommateurs de drogue – d'héroïne pour la plupart, – le docteur Khouri, trente-neuf ans, s'était constitué une clientèle de proximité. Il prescrivait à ses clients toxicomanes – une centaine selon les estimations des confrères qui le connaissaient – une molécule classée comme « stupéfiant » au tableau I de la pharmacopée (1). Il en prescrivait beaucoup, et sur de simples ordonnances, alors que l'utilisation du carnet à souches, édité et fourni par le conseil de l'ordre, *est obligatoire* pour ce type de produits. Une connivence avec la pharmacienne de l'officine voisine, à qui il envoyait ses patients, lui permettait de transgresser la règle.

Le docteur avait déjà été entendu par la brigade des stupéfiants après la mort suspecte, vraisemblablement due à *« un détournement du traitement prescrit »*, d'un toxicomane âgé de trente-six ans. Le décès par surdose de deux autres toxicomanes âgés de vingt-trois et vingt-six ans ont conduit les policiers à l'entendre à nouveau et à le convoquer, mardi 8 juin, ainsi que la pharmacienne. Les praticiens auraient reconnu que les deux jeunes gens décédés étaient de leurs clients. Ils ont été mis en examen, mercredi 9 juin, par Chantal Perdrix, juge d'instruction au tribunal de Paris, pour *« homicides involontaires et infraction à la législation sur les stupéfiants »* et le soir même, un juge délégué les a placé sous mandat de *dépôt*.

Les enquêteurs auraient été renseignés sur les largesses des deux praticiens par des toxicomanes de « passage » dans leurs locaux. Une ordonnance du docteur Khouri aurait même été retrouvée sur l'une des victimes, dont la famille aurait porté plainte. Dans le *même temps, le laboratoire* Delalande, qui distribue le médicament morphinique, aurait alerté les autorités de tutelle sur les quantités massives commandées par la pharmacienne. Entre les mois de mars et de mai, 83 000 ampoules et 14 000 comprimés auraient été fournis par cette seule pharmacie.

Pratiques à risques

Comment un généraliste de quartier a-t-il pu prendre une initiative isolée et s'arroger le droit de décréter cette substance « produit de substitution » ? Avait-il été ému par la détresse des toxicomanes qui venaient consulter chez lui, ou était-il simplement attiré par l'argent ? Et la pharmacienne ? Quel intérêt avait-elle à fournir ces *produits* ? Etait-ce pour augmenter son chiffre d'affaires ?

Jean Carpentier, président du tout nouveau Réseau des professionnels d'Ile-de-France pour les soins aux usagers de drogue (REP-SUD), a eu affaire avec le docteur Khouri. Il explique que l'association *« a refusé son chèque »* d'adhésion car elle ne cautionnait pas ses pratiques. Le président du REPSUD dit même avoir alerté le conseil de l'ordre, en janvier. En outre, par deux fois, Antoine Khouri a été prévenu de la dangerosité de sa « méthode ».

Dans une première lettre, datée du 22 mars 1993, le bureau du REP-SUD le met en garde : *« Les prescriptions intraveineuses peuvent peut-être se justifier, mais les doses prescrites dont tu nous as parlé ne peuvent pas se justifier médicalement. La stabilisation par le Palfium est très difficile à obtenir, mais devrait se situer sur le plan médical à six-huit ampoules par jour maximum. Au-dessus, les risques d'overdose sont très importants et nous ne sommes plus dans une thérapeutique d'aide aux soins, mais dans le* deal. »

Le docteur Khouri écrit alors à l'association pour lui demander une *« lettre officielle »* stipulant que *« le REP-SUD interdit de prescrire plus de six ampoules de Palfium par jour »*, afin de l'afficher dans son cabinet. Une deuxième lettre, en date du 30 avril, le renvoie confraternellement à la première réponse qui lui avait été faite.

Jean Carpentier estime que Antoine Khouri a commis une formidable *« erreur thérapeutique »*. Le REP-SUD défend en effet une *« stratégie de substitution médicalement contrôlée »* sur la base d'un *« contrat »* avec le malade, et ses adhérents utilisent principalement le Temgésic. Une stratégie fermement condamnée par le responsable de la brigade des stupéfiants, le commissaire Bouchet, qui dénonce à cet égard *« la fourniture de drogues de substitution qui maintiennent les toxicomanes en état de dépendance »*. Une optique thérapeutique qui provoque selon lui, *« un seul changement, celui du statut des revendeurs »* et engendre, autrement dit, des « médecins dealers ». *« Il a dû être assailli par la population toxicomane du quartier*, risque pour sa part le docteur Carpentier, *et il a dû paniquer. A la fin, il s'est fait débordé. Il faut savoir dire non. »* Aujourd'hui, les patients du docteur Khouri sont dans la nature et certains confrères tentent de les retrouver. Ce dossier, quelle que soit la suite qui lui sera donnée, ne manquera pas de raviver la querelle sur la prescription des produits de substitution et de rappeler combien l'encadrement des pratiques est urgent.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Cette molécule, la dextromoramide commercialisée sous le nom de Palfium, est un médicament morphinique de synthèse qui agit sur une courte durée, entre quatre et six heures, et qui est généralement utilisé pour soulager les souffrances des malades en phase terminale. Il provoque, à l'instar de l'héroïne, un pic d'action – que les toxicomanes désignent sous le nom de « flash » – et entraîne, en cas d'administrations répétées, une dépendance physique et psychique.

centaine de tombes
ont été profanées

et une pharmacienne
en examen et

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

L'ami Boublil

Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy en 1988, s'est expliqué, vendredi 11 juin, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Il s'est défendu d'avoir reçu des informations sur le rachat du groupe Triangle par Pechiney de son ami Samir Traboulsi, le conseiller de Triangle, et d'en avoir données à son ami Roger-Patrice Pelat.

C'est l'initié parfait. Trop parfait? Alain Boublil, quarante-cinq ans, directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances au moment des faits, ne le fait pas dire. Sûr de lui, cet ange déchu de l'appareil d'Etat qui jouait avec le grand Meccano de l'industrie française n'est pourtant pas parvenu à convaincre.

C'est qu'Alain Boublil, dans cette terrible affaire Pechiney-Triangle, est partout, tout le temps, systématiquement. En cet été 1988, tel un Bibendum, il rebondit toujours au bon endroit... Le voilà à Monaco, sur l'invitation de son ami Samir Traboulsi, pour les week-ends du 18 juin, et des 14 et 21 juillet. Le voilà au Racing Club de Paris, raquette de tennis à la main, croisant le directeur financier de Pechiney : *«Tiens ! bonjour...»*. Le voilà encore, en famille, à la mi-août, sur le yacht loué par Traboulsi, dans la baie de Figari.

Alain Boublil, l'air boudeur, sort de son silence : *«Quand je vois M. Traboulsi, je ne lui donne pas d'informations !»* La présidente, l'air dubitatif : *«Vous étiez bien présent sur le yacht lorsque les dirigeants de Pechiney sont venus discuter avec le PDG de Triangle?*

– Ma présence était déplacée, reconnaît Alain Boublil. *Pas à cause des négociations qui devaient s'y tenir mais parce que ce n'était pas ma place.*

– Vous ne lui donniez pas d'informations?

– Je n'avais pas à informer qui que ce soit des affaires de l'Etat ! Je suis un haut fonctionnaire. Mes relations avec lui étaient exclusives de mes fonctions.

– Mais lui-même ne vous a-t-il pas dit, après leur réunion, que l'ambiance n'avait pas été mauvaise?».

Alain Boublil, pris de court : *«Ben, oui»*

Même en vacances, Alain Boublil ne peut pas s'étendre sur un drap de bain sans glaner des *scoops*. Même en vacances, sa passion pour le Meccano le poursuit. Surtout, surtout, il ne veut pas qu'*«on puisse dire que les entreprises nationalisées sont privées d'éventuelles possibilités d'expansion»*.

Mais que n'a-t-il pris garde à lui-même? En se pavanant obstinément au milieu des négociateurs, il s'offrait d'avance à la suspicion de tous. Sanction imparable, même s'il ne veut voir dans le délit d'initié qui lui est reproché qu'un *«délit d'amitié»*. Ainsi le substitut Jean-Claude Marin est-il convaincu que l'ancien directeur de cabinet, sans profiter financièrement du «tuyau» en sa possession, en a fait cadeau à Roger-Patrice Pelat, l'ami du président de la République décédé en mars 1989.

La réception chez Edgard

Boublil croise les bras. C'est sa manière de démentir. *«J'avais pour M. Pelat de l'affection et de l'admiration,* lance Alain Boublil. *Mais, en 1988, je le voyais moins souvent, j'étais trop occupé !»* Certes. Mais il eut tout de même l'occasion de déjeuner avec lui le 13 novembre, une semaine avant la conclusion définitive de l'accord entre Pechiney et Triangle. Ce jour-là, les époux Bérégovoy fêtaient leur quarantième anniversaire de mariage avec leurs amis.

Samir Traboulsi décrit cette réception, Chez Edgard. *«Nous étions une centaine. Ce n'était pas un déjeuner placé. Les choses se sont passées naturellement. Nous nous sommes assis à une table d'une vingtaine de personnes avec les Bérégovoy, les Pelat et les Boublil.»* La présidente : *«Avez-vous informé M. Boublil de ce que les négociations étaient sur le point d'aboutir?»* Samir Traboulsi, l'air peiné : *«Mais ce n'était pas l'ambiance ! Il y avait de la musique. C'était familial !»*

Plus réservé, Alain Boublil assure un service minimum : *«Je suis sûr que M. Traboulsi ne m'a pas parlé de cette affaire au déjeuner du 13.»* Mais n'était-il pas déjà au courant de tout? Le directeur financier de Pechiney, l'un de ses partenaires au tennis, ne lui avait-il pas téléphoné le 9 novembre de la part de son PDG pour lui demander un rendez-vous avec Pierre Bérégovoy le 14 novembre?

«Donc, le 9 novembre, vous êtes optimiste», avance la présidente. *«Madame,* répond Alain Boublil, *je ne suis ni optimiste ni pessimiste. Je fais mon métier. C'est un dossier important mais il n'y a pas là de dimension personnelle.»* En réalité, le tribunal découvre ébahi que ce *«dossier important»* est traité bien succinctement rue de Rivoli. Pierre Bérégovoy, qui n'a jamais été mis au courant par son cabinet du projet de rachat de Triangle par Pechiney, reçoit une simple note d'un conseiller une heure avant son entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney.

Au terme de cette conversation, la note est paraphée par le ministre, avec son accord. Le substitut Jean-Claude Marin : *«Si je comprends bien, le feu vert est donné sur le fondement d'une note et d'un entretien?»*. Alain Boublil : *«Oui, mais ce n'est pas une décision du ministre. C'est sa position sur l'affaire.»* La présidente : *«Et c'est bien la première fois qu'il reçoit une information sur ce dossier?*

– Oui, par ses collaborateurs», sourit l'ancien directeur de cabinet.

L'étonnement du tribunal n'est pas fini. *«Soutenez-vous toujours que vous ignoriez, le 14 novembre, que le groupe Triangle était coté en Bourse à New-York?*

– Je le maintiens. Je ne connaissais pas les structures juridiques de ce groupe. Cela ne me concernait pas.

– Vous êtes compétent, vous conseillez le ministre et vous ne savez pas...

– Beaucoup de sociétés américaines ne sont pas cotées ! Ce n'est pas un point majeur dans le processus de la décision de l'Etat. Les modalités sont du ressort de Pechiney.

– Mais cela fait plus de deux mois que vous suivez ce dossier...

– Je ne suis jamais entré dans les détails. Ce n'était pas mon rôle. Je savais parfaitement de quoi je parlais.

– Sauf que vous ne connaissiez pas l'existence des titres Triangle !

– Je vous l'accorde.»

Ainsi en a-t-on peut-être plus appris sur l'étrange fonctionnement des cabinets ministériels que sur le délit d'initié.

Prochaine audience mercredi 16 juin.

LAURENT GREILSAMER

La fin du procès du sang contaminé

La colère de Me Morette

La treizième chambre de la cour d'appel de Paris rendra, le 13 juillet, son arrêt dans le procès des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain et des professeurs Jacques Roux et Robert Netter. Dans le cadre de l'affaire dite du sang contaminé, les deux premiers répondaient du délit de *«tromperie sur la qualité substantielle d'un produit»*, alors que les deux autres sont poursuivis pour *«non-assistance à personne en danger»*. Ouvert depuis le 3 mai, ce procès s'est achevé, vendredi 11 juin, par la plaidoirie de Me François Morette.

Après six semaines d'un procès dont la sérénité fut à peine ébréchée par quelques rares incidents, fallait-il que la fureur réponde à la fureur? C'est en tout cas le choix que semble avoir fait Me François Morette, dernier défenseur du docteur Garretta. Le choix d'une *défense viscérale* et fiévreuse pour celui qu'il présente comme *«le numéro d'écrou 3227 à la maison d'arrêt de la Santé»*, pour ajouter aussitôt *«le seul numéro d'écrou de ce dossier»*. Car la colère de Me Morette trouve son origine dans une poursuite presque exclusivement dirigée contre son client.

«Comment peut-on imputer à celui-là une responsabilité unique des événements? clame*»* l'avocat qui rappelle le drame ayant conduit à la contamination de 1 200 hémophiles et fait plus de 250 morts. Beaucoup de gens appartenant aux mondes scientifique, médical, administratif et politique ont participé aux décisions, mais le défenseur constate : *«On a donné à la foule un visage et un nom. C'est ce que la foule attendait.»* Et il précise : *«Il y avait trop de monde, trop de gens concernés dont la qualité est telle qu'ils ne doivent pas apparaître. Alors on pêche une tête dans la marmite et on la montre.»*

L'avocat se fait cinglant pour fustiger l'instruction *«incomplète»*, le jugement correctionnel et surtout l'attitude du parquet. *«Il avait accepté sa peine. Il la purgeait. Il avait au moins le droit à la liberté intérieure dans sa cellule. Mais le parquet a fait appel et on va chercher le ballon de foot pour continuer la partie.»*

Revenons au dossier. Le bouillant défenseur veut *«des preuves»* et s'insurge : *«On mélange le vrai, le vraisemblable et le possible.»* Courageusement, il prend le dossier à bras-le-corps citant les pièces et les éléments les plus gênants pour son client. *«Il n'y a pas de mobile. Alors on parle de la logique industrielle, mais l'usine des Ulis était déjà programmée avant son arrivée au CNTS.»* C'est ensuite le tour de la distribution des produits contaminés effectuée parallèlement à celle des produits chauffés. *«La décision de la double distribution, il ne l'a pas prise tout seul. C'est avec un groupe d'experts, avec une commission.»*

Et pour répondre à l'accusation qui soutient que le docteur Garretta n'a pas informé les hémophiles des dangers présentés par les produits sanguins, Me Morette brandit le numéro du mois de mai 1985 de *la Gazette de la transfusion sanguine*. Dans un encadré intitulé «A l'intention des hémophiles et des prescripteurs», figure un article particulièrement inquiétant sur les risques de contamination des dérivés sanguins. *«Ils savaient tout !»*

Le ton et certains arguments parfois maladroits de l'avocat agacent une partie de la salle essentiellement composée des victimes et de leurs familles auxquels se sont joints quelques habitués des prétoires prêts à intervenir sur toutes les causes. Ainsi, quand l'avocat évoque le rôle d'un médecin prescripteur en se demandant : *«Devait-on aussi l'envoyer devant le tribunal correctionnel?»*

– Oui ! Oui !, crie la salle.

– Je ne suis pas votre allié pour ça, je le suis pour autre chose.»

La salle se calme, Me Morette continue, s'attaque de nouveau au parquet, puis s'exclame : *«Si vous croyez qu'en condamnant le docteur Garretta on va condamner le sida, vous vous trompez.*

– Le docteur Garretta et les autres !» répondent quelques voix.

Mais l'avocat insiste : *«Vous ne pouvez pas condamner une chose, alors vous condamnez un homme»*.

Le brouhaha s'amplifie. Me Morette hurle : *«On me laissera parler ! On me laissera parler !»* en tambourinant sur son pupitre. Le président intervient. Les avocats des hémophiles calment la salle.

La plaidoirie s'achève. C'est la fin du procès. Un procès que l'avocat ne comprend pas : *«Il n'y a eu aucun procès de cette nature dans aucun pays du monde. Pourquoi? Parce que dans d'autres pays les hommes politiques ont réuni tout le monde. Ici, les hommes politiques ont été des lâches.»*

Me Morette revient pourtant au docteur Garretta pour dire : *«Ce qui a probablement été une erreur, on va en faire une faute et de là faire un crime. Son erreur ne s'explique que par l'erreur des autres.»*

MAURICE PEYROT

L'enquête sur la secte des Enfants de Dieu

Douze personnes sont mises en examen pour excitation de mineurs à la débauche

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Douze membres de la secte des Enfants de Dieu appartenant à la communauté d'Eguilles, près d'Aix-en-Provence, ont été mises en examen pour excitation de mineurs à la débauche, vendredi 11 juin, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Serge Mackowiak *(le Monde* des 11 et 12 juin). Il s'agit de quatre hommes et de huit femmes de huit nationalités différentes (quatre Français, deux Espagnols, un Canadien, un Hollandais, un Belge, un Danois, un Américain et un Anglais). Ils ont été laissés en liberté, mais placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national.

Neuf autres adeptes de la secte, interpellés à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Condrieu (Rhône) et Thionville (Moselle), ont fait l'objet de mandats d'amener et devraient être présentés, au cours du week-end, devant le magistrat instructeur pour se voir notifier leur mise en examen du même chef. Le juge pour enfants d'Aix-en-Provence a également pris des mesures d'assistance éducative à l'égard des enfants vivant avec leurs parents dans la douzaine de «colonies» contrôlées par les gendarmes. Les nourrissons ont été laissés avec leurs mères. Les autres ont été placés dans des foyers dépendant de la direction des interventions sanitaires et sociales (DISS).

G. P.

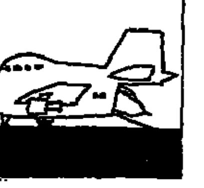
A Larrazet (Tarn-et-Garonne)

René Bousquet a été inhumé dans la plus grande discrétion

René Bousquet, ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy, assassiné mardi 8 juin à son domicile parisien, a été enterré, vendredi 11 juin, aux côtés de son épouse dans le caveau familial du cimetière de Larrazet (Tarn-et-Garonne). Le village était désert au moment des obsèques, en fin d'après-midi. Quatre membres du conseil municipal ont porté le cercueil jusque dans la nef de la petite église. Seule une vingtaine de personnes, essentiellement des proches de René Bousquet, ont assisté à l'office mortuaire. Le prêtre n'a pas fait référence à la vie du défunt. Au cimetière, Guy Bousquet, le fils de l'ancien secrétaire général de la police, a dit que son père avait *«terminé son chemin de croix»* et qu'une association allait se créer pour *«défendre sa mémoire»*.

Dans une déclaration en date du 10 juin, l'avocat de l'ancien chef milicien Paul Touvier, Me Jacques Trémolet de Villers, indiquait qu'il s'inclinait *«avec respect devant la dépouille sanglante de René Bousquet»* : *«Devant la montée de l'intolérance et de la haine dont ce crime est le signe manifeste, j'en appelle aux autorités de notre pays pour qu'elles rétablissent le calme et la tranquillité publique à laquelle tous les citoyens ont droit. En ma qualité d'avocat, je déclare que le climat créé par ce crime, les déclarations et les rumeurs qui ont suivi son annonce, enlèvent tout espoir de sérénité à un éventuel procès de Paul Touvier»*.

SALON DU BOURGET



Le groupe russe Mig choisit un réacteur français pour son nouvel avion d'entraînement

Gérard Renon, PDG de la SNECMA, et Rostislav Belyakov, PDG du groupe russe ANPK Mig, ont annoncé, vendredi 11 juin, au Salon du Bourget, la signature d'un accord de principe aux termes duquel le réacteur français Larzac a été choisi pour équiper le futur avion d'entraînement militaire Mig-AT, dont le premier vol est prévu pour le début de 1995. D'autres groupes français, comme Messier-Bugatti et Sextant-Aviation, ont été pressentis pour s'associer à cet accord au financement duquel des banques seront associées. Le Larzac, qui équipe déjà mille deux cents avions dans le monde, est principalement le moteur de l'Alpha-Jet franco-allemand. C'est la raison pour laquelle cet accord n'est pas « un investissement démesuré », a expliqué M. Renon qui, quand il était secrétaire d'Etat à la défense en 1989-1991, a signé avec Moscou une convention pour l'aide de la France au démantèlement des armements nucléaires russes.

D'autre part, la même SNECMA est convenue d'étudier, avec les groupes américains Pratt and Whitney et General Electric, et avec le groupe allemand MTU, le développement d'une gamme de moteurs nouveaux (entre 6 et 10 tonnes de poussée) face à une alliance anglo-allemande Rolls Royce et BMW, qui était déjà constituée et qui espérait pouvoir attirer la SNECMA et MTU.

Une volonté de s'émanciper

Il faut y voir un signe des temps : des industriels de l'ancienne URSS, comme les constructeurs d'avions Tupolev ou d'hélicoptères Mil, exposent sous leur propre raison sociale et non plus sous la bannière Aviaexport, qui a longtemps été la maison mère exclusive – ou le drapeau national – servant à l'exportation des produits aéronautiques ex-soviétiques, qu'il s'agisse de matériels civils ou militaires. Les exposants de la CEI, puisque c'est sous cette étiquette-là qu'ils ont été classés par les organisateurs du Salon, sont venus au Bourget non pas en ordre dispersé, mais comme des «grands», libres, à l'instar de leurs concurrents, de commercer avec les clients.

Les preuves de cette émancipation – qui traduit la volonté politique de l'ex-URSS de figurer parmi les exportateurs de technologies aéronautiques et spatiales en dehors des marchés dits *«captifs»* de l'ancien «bloc» de l'Est – ne manquent pas.

C'est, par exemple, la société Mikhaïl Kalashnikov qui a été autorisée en Russie à se dispenser de tout accord officiel avant de signer un contrat à l'étranger. Ce passe-droit court, dit-on, jusqu'à la fin de l'année. De quoi satisfaire les 8 à 9 milliards de francs de commandes qu'elle avait en attente. C'est, aussi, cette évidence au Bourget même : les pays de la CEI, outre l'effort qu'ils font traditionnellement dans le domaine spatial, exposent, cette année, plus d'avions civils ou militaires et plus d'hélicoptères que les Etats-Unis, à peine moins que la France, qui est l'organisateur du Salon.

Une privatisation à marche forcée

L'enjeu, pour la Russie qui compte aujourd'hui 800 000 chercheurs et quelque 35 millions de personnes, directement ou indirectement, dans l'industrie de défense, est simple : il s'agit de sauver cet immense potentiel technologique que les commandes nationales ou celles des pays jadis satellites ne suffisent plus à maintenir et qui est censé pouvoir rapporter des devises à un Etat en situation de collapsus économique.

Au demeurant, cette industrie russe subit de plein fouet les contre-coups des réformes de Boris Eltsine, à savoir une privatisation à marche forcée qui n'est pas assurée de réussir dans un secteur habitué à tout obtenir de l'Etat et ignorant jusqu'aux lois élémentaires du marché. De ce point de vue-là, le «lobby» militaro-industriel russe est assez divisé, et des responsables présents au Bourget admettent qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer : les uns se déclarent partisans de distribuer des actions à leur personnel (s'ils ont de quoi les acheter), mais d'autres, comme chez Sukhoï, se prétendent exclus du champ de la privatisation pour cause d'indépendance nationale, et d'autres encore, chez Mil, semblent se préparer progressivement à l'idée de s'ouvrir à des capitaux étrangers.

Tous partagent la même obsession : trouver – au besoin par l'exportation militaire tous azimuts et par la conversion à des fins commerciales de technologies militaires développées à grands frais du temps de l'ancienne URSS – les financements qui leur sont nécessaires pour rester dans la course mondiale.

Faut-il s'étonner, dès lors, que la Russie fournisse des missiles sol-air à la Chine ou des hélicoptères à la Turquie, que l'Ukraine livre des missiles de croisière à la marine de l'Iran, qu'un client ait le choix entre deux Mig 29 ou deux chars russes pour le prix d'un seul F 18 ou d'un seul char américains, ou encore que la Russie soit en mesure de brader ses surplus, à savoir les quelque 1 600 avions de combat, 20 000 blindés, sans compter les pièces d'artillerie de seconde main que les accords Est-Ouest de désarmement l'obligent à retirer de son arsenal? Faut-il s'étonner, comme l'affirme un industriel allemand, que la Russie pratique des prix « discount » dans l'espoir d'arracher une décision, sachant à l'avance que son client redoute le manque d'expérience d'un service après-vente défaillant ou rarement à la hauteur?

Un nouveau symptôme d'échec

Pour l'instant, la concurrence russe reste, en réalité, assez marginale. Les Occidentaux crient au loup, en majorant une rivalité commerciale avec Moscou qui n'est pas de la même eau que la compétition véritablement sans pitié à laquelle se livrent en permanence Européens et Américains.

D'autant que, dans le même temps, ces mêmes Occidentaux taillent des croupières aux industriels de l'Est sur leur propre terrain. C'est le cas pour ces matériels de conception ex-soviétique si anciens qu'ils ont besoin aujourd'hui d'être modernisés, voire remplacés par les Etats auxquels ils avaient été cédés lors de la splendeur du «bloc» communiste. En Inde, par exemple, ou en Roumanie. Dans le premier de ces deux pays, une centaine de réacteurs défaillants de Mig 29 ont dû être retirés du service, et les équipements de bord de quelque cent quatre-vingts Mig 21 doivent être remis au goût du jour. Des constructeurs européens – dont des groupes français – ont fait des offres de services à l'Inde. Dans le second cas, ce sont des industriels israéliens qui viennent d'être sollicités par Bucarest de rénover une centaine de vieux Mig 21 roumains.

La Russie perd donc des marchés, dits de *«retrofitage»* par les experts, qui auraient dû en principe lui revenir de droit dès lors que les matériels lui appartenaient d'origine.

A sa façon, le choix par la Russie du réacteur Larzac des groupes français SNECMA et Turbomeca est un autre symptôme de cet échec. On connaissait déjà le retard que les Russes ont accumulé, en matière d'aviation commerciale, par rapport au savoir-faire occidental. Au point que, pour le Tupolev 204, censé succéder au Tupolev 154, il leur a fallu en appeler à des moteurs du groupe britannique Rolls-Royce. Comme ils ont dû monter des réacteurs américains Pratt and Whitney sur un Iliouchine 96 M. Mais, on s'accordait jusqu'à présent pour reconnaître à la Russie un succès indéniable dans le domaine militaire. En optant pour un réacteur français éprouvé, les Russes n'ont apparemment pas hésité à prendre cette légende à contre-pied et à faire dépendre leur aviation d'entraînement militaire d'une technologie élaborée sous d'autres cieux.

JACQUES ISNARD

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h. Couleurs de Paris : 19 h. L'Enfant criminel : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71).Dim. L'Amour foot : 15h30.
ARCANE (43-38-19-70). Je cours, j'ai tellement de hâte : 20 h 30, dim. 17 h.
AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Au bord du lit : 20 h 30, dim. 15 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h, dim. 16 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Gala : 19 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DU MINISTÈRE DES FINANCES (40-04-20-85). Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron : 16 h.
CENTRE POUCHKINE (44-05-64-20). Des pommes pour Eve : 20 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40).Dim. Les Noces de Figaro : 15h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Masques : 18 h. Croisements, divagations : 21 h, dim. 17 h. Grande salle. On a marché sur la Terre : 18 h. Quelques jours avant l'équinoxe de printemps : 18 h, dim. 17 h.
COLLÈGE FRANCO-BRITANNIQUE (43-07-14-30). Meurtre à l'aube : 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 15 h et 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h 15, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 14 h. Le Faiseur : 20 h 30.Dim. Le Prix Martin : 20h30. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : 14h.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30, dim. 18 h 30.
CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 15 h et 20 h 30, dim. 17 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h, dim. 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Invitation de l'ange : 21 h.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Les Moustaches de la reine : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Amours en pièces : 20 h 30. Fais une pause, on est dimanche : 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Man, Doris, Gus : 19 h 30, dim. 17 h. Le Horla ; Boule de suif : 20 h 45.
LE TRIANON (45-63-40-80). Auguste et Chambre-à-Air au pays des piranhes : 14 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Banc : 20 h. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Les Aventures du baron de Faeneste : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h, dim. 15 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 16 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 30. Tempête sur une toile cirée : 22 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Le Miroir des songes : 21 h, dim. 16 h.
MICHEL (42-65-35-02). Saxe & jalousie : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). La Leçon de composition : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Méli-mélomen : 21 h, dim. 16 h.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre tout est rompu! : 21 h 30, dim. 17 h 30.
PROCRÉART (42-52-09-14). Tonton Arthur : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 16 h et 21 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : 20 h 30. L'Homme et son double : 22 h 30, dim. 17 h.
SALLE DE LA ROQUETTE (40-04-93-89). Paroles en voyage : 15 h, dim. 16 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Didier Benureau : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). La Caresse : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou dans Ça va jaser : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Les Symptômes de la vache folle : 18 h 30, dim. 19 h. Madame de Sade : 20 h. Histoires de paroles : 22 h, dim. 15 h.
THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98).Dim. Littorina littoralis ou le Complexe du bigorneau : 20h30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Spectacle de patronage : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30, dim. 17 h. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Staline : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Pélican : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. A Life in the Theatre (en anglais) : 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : 22 h 15.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Sentimental Bourreau : 20 h.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30, dim. 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Orchestre : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE OURAGAN) (43-08-72-31). Le Horla : 20 h 30, dim. 17 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Don Quichotte : 20 h 30.
MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05).Dim. Le Verger des solitaires : 15h30, 16h45.
VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45.

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 JUIN

« Dessous et bibliothèque-musée de l'Opéra » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« La Conciergerie, du palais des rois de France à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« La Mosquée de Paris », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (S. Rojon-Kern).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le parc des Buttes-Chaumont », 14 h 30, métro Buttes-Chaumont (M.-G. Leblanc).

« Le parc Georges-Brassens, des abattoirs hippophagiques aux aménagements du parc », 15 heures, à l'angle de la rue Brancion et de la rue des Morillons (Monuments historiques).

« La rue Saint-Denis, les cours des miracles et les « traboules » du Sentier », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quai Voltaire et ses abords », 15 heures, angle de la rue du Bac et du quai Voltaire (Approche de l'art).

« La maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis », 15 heures, porche de la basilique (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Penser japonais », par B. Frank (Académie des sciences morales et politiques).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AMANTS. Film espagnol de Vicente Arande, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

BODY SNATCHERS. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CE QUE FEMME VEUT... Film français de Gérard Jumel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE. Film vietnamien de Hung Tran Anh, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOUT ÇA POUR ÇA. Film français de Claude Lelouch avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini, Evelyne Bouix, Charles Gérard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN JOUR OU L'AUTRE. Film français d'Olivier Nolin : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI
RAI 2 : l'écran mutant : les Meilleures Intentions (1992, v.o. s.t.f.), de Bille August, 14 h 30 ; Henri IV, le roi fou (1986, v.o. s.t.f.), de Marco Bellocchio, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI
Histoire permanente du cinéma : Crime et Châtiment (1934), de Pierre Chenal, 16 h 30 ; Crime et Châtiment (1935, v.o.), de Josef von Sternberg, 19 h ; la Vie selon Luc (1991), de Jean-Paul Civeyrac, Pickpocket (1959), de Robert Bresson, 21 h.

DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : le Blanc, le Jaune et le Noir (1974, v.o.), de Sergio Corbucci, 16 h 30 ; Brancaleone s'en va-t'aux croisades, v.f.), de Mario Monicelli, 19 h ; la Grande Zorro (1980, v.o. s.t.f.), de Peter Medak, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI
Le Cinéma arménien : Au début (v.o. s.t.f.), d'Arthur Pelechian, les Habitants (1970, v.o. s.t.f.), d'Arthur Pelechian, Nous (1969, v.o. s.t.f.), d'Artavazd Pelechian, les Saisons (1972, v.o.), de Artavazd Pelechian, 14 h 30 ; Visions (1992, v.o. s.t.f.), de Garine Torossian, Family Viewing (1987, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 17 h 30 ; les Chevaux de feu (1965, v.o. s.t.f.), de Serge Paradjanov, 20 h 30.

DIMANCHE
Le Cinéma arménien : Serguei Paradjanov (1988, v.o. s.t.f.), de Patrick Cazals, Achik Kerib (1988, v.o. s.t.f.), de Serguei Paradjanov et David Abachidze, 14 h 30 ; Triangle (v.o. s.t.f.), de H. Malian, 17 h 30 ; Nahapet (1977, v.o. s.t.f.), d'Henrik Malian, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI
Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années érotiques : Bande annonce : Cet obscur objet du désir (1977) de Luis Bunuel, Gros Câlin (1979) de Jean-Pierre Rawson, 14 h 30 ; Spot Samaritaine (1960-1969) : Zig Zig (1974) de Laszlo Szabo, 16 h 30 ; Spot Samaritaine (1960-1969), la Dérobade (1979) de Daniel Duval, 18 h 30 ; le Corps dans tous ses états : le Dernier Tango à Paris (1972) de Bernardo Bertolucci, 21 h ; Sweet Movie (1974) de Dusan Makavejev, 23 h 30 ; les Valseuses (1974) de Bertrand Blier, 1 h 30 ; Change pas de main (1975) de Paul Vecchiali, 3 h 45.

DIMANCHE
Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années féminines : Spot Dim (1987), Anatomie d'un rapport (1975) de Luc Moullet et Antonietta Pizzorno, 14 h 30 ; Dim Dam Dom (1967) de Daisy Galard, SOS Cardin (1970) de Claude Grinberg, la Mode cet été (1974) d'Anne-Marie Ullman, 16 h 30 ; Génération (1988) de Daniel Edinger et Françoise Prébois, la Femme de Jean (1974) de Yannick Bellon, 18 h 30 ; le 6 octobre, la longue marche (1979), Histoires d'A (1973) de Charles Belmont, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CARMEN REVIENT AU PAYS (Jap., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DELICATESSEN (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (36-68-75-55).
FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE MARI DE LÉON (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE MILICIEN AMOUREUX (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MO' MONEY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NINJA KIDS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT (Pol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
VILLÉGIATURE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 20 h, 22 h.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) 17 h 50, 19 h 55, 22 h.
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 10.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 50.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
LE KID (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 30.
1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h.
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h 10.
SISTER ACT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
STORMBOY (Austr., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.

Le chant suspend

La mort en ce jardin

CULTURE

BIENNALE DE VENISE

Le chant suspendu de Luigi Nono

La manifestation s'ouvre dimanche 13 juin au public mais la musique contemporaine est déjà à l'honneur à la Fenice

VENISE

de notre envoyée spéciale

Dans l'avion qui vole vers Venise, on entend çà et là des conversations sur la Biennale. Il n'y en a que pour les arts plastiques et pour l'ouverture officielle, dimanche 13 juin, des grandes expositions aux Giardini.

« *Et la musique*, s'enquiert une dame soudain prise de scrupules. *J'ai entendu dire qu'on donnait quelque chose à la Fenice.* » On signale donc, puisqu'on est venu pour cela, que la Fenice s'ouvre en effet, pour cette Biennale, à la musique contemporaine. « *Tu vois bien*, dit le mari, *qu'il n'y a rien à la Fenice.* »

Eh oui, c'est ainsi. Ce même public professionnel ou branché qui a pris d'assaut les chambres d'hôtel par passion pour le peintre Francis Bacon, pour les sculptures de Louise Bourgeois ou par intérêt pour les tendances du marché de l'art, ces mêmes escouades de snobs ou de passionnés ne feraient un détour par la Fenice que si l'on y donnait une bonne vieille *Traviata* !

C'est donc un autre public, composé de producteurs à la radio, d'éditeurs, des critiques au grand complet et de fort peu de néophytes, que l'on retrouve en train de se bousculer, dans la chaleur orageuse, aux portes d'une des plus belles et des plus anciennes maisons d'opéra d'Europe, salles ovoïdes d'or et de soie ornées. Pour cette quarante-cinquième édition de la Biennale vénitienne, la Fenice a renoncé à Verdi et aux stars du chant pour offrir ses fastes d'antan à la musique de ce siècle.

L'alliance d'une institution aussi traditionnelle (on y vit naguère une mise en scène de Pavarotti) et des « forces de progrès » ne s'est pas faite sans peine. Il y fallut toute la diplomatie de Mario Messinis, commissaire de la section musique, homme d'ouverture à la RAI, un temps directeur du festival de Gibellina en Sicile. Rien de ce qui se compose dans le monde entier ne lui est étranger. Messinis faillit y gagner la direction artistique de la Fenice, hors Biennale. Mais l'ancien intendant a été remplacé, les alliances se sont renversées, Messinis a démissionné. Reste que cet homme placide a gagné d'occuper la Fenice pour deux ou trois concerts quotidiens du 13 au 20 juin. Avec quel argument ? C'est Luigi Nono que cette édition, honore. Et Luigi Nono, *mort il y a trois ans*, en a fait presque autant pour la gloire de Venise et pour le prestige de la musique vénitienne que Vivaldi, toute proportion gardée.

Ami de Bruno Maderna, élève de Gian Francesco Malipiero, compagnon à Darmstadt de Boulez et de Stockhausen, Luigi Nono *est ici une sorte de commandeur* : la conscience à vif de la musique italienne. Fut-il jamais officiellement un compositeur sériel ? Eut-il sa carte au PCI ? Une sorte de mystère se perpétue sur cette immense personnalité. On sait que des batailles théoriques l'opposèrent à tout ce qui pouvait l'enrégimenter.

Un itinéraire très souple

Qu'il lutta contre l'intolérence. Et que, s'il fit entendre sa musique dans les usines – en un temps où Mauricio Pollini et Claudio Abbado militaient avec lui – son œuvre fut toujours d'un abord difficile, cadenassée sur ses références intimidantes, qu'il s'agisse de Maïakovski, Gorki, Ungaretti, Gramsci, de la mythologie antique ou de la poésie d'Hölderlin.

Grâce au Festival d'automne qui lui ouvrit tout grand son programme en 1987, la France connaît surtout Nono par l'immense *Prometeo* : plus de trois heures de musique, l'aboutissement des recherches du compositeur en matière de spatialisation des sources sonores et du traitement en direct de ces mêmes sources par l'électronique. La lente traversée de *Prometeo* teste les capacités de l'auditeur à se couler dans un flux de sonorités souvent non identifiables. En cours d'édition chez Ricordi (il existe plusieurs états de la partition) *Prometeo* est en tout point le testament de Nono.

La Biennale a donc entrepris d'exposer – car il s'agit bien d'une exposition, non dans l'espace mais dans le temps – ce qui a précédé, ce qui a préparé *Prometeo. Pour plus de clarté*, la rétrospective est mise en perspective et les grandes œuvres exécutées en compagnie de partitions qui les évoquent ou qui ont pu les inspirer.

L'itinéraire est ainsi très souple. Il y a les polyphonistes de la Renaissance. Il y a aussi le Portugais Nunes, l'Allemand Lachenmann et l'Américain Feldman. Il y a en fin, en toute liberté, de jeunes compositeurs italiens et un trio de Chinois totalement inconnus. On sait déjà que Messinis, s'il obtient les crédits d'une prochaine édition, la consacrera à l'exotisme, offrant la comparaison entre les traditions japonaises ou chinoises et ce qui se fait dans ces pays aujourd'hui.

Le Chant suspendu est le nom choisi par Nono pour une sorte d'opéra qu'il composa au milieu des années 50. Trois voix solistes, un chœur mixte : c'est presque l'effectif de la *Cantate opus 31* de Webern. Les deux partitions furent d'ailleurs exécutées successivement vendredi par le chœur de Stuttgart et l'orchestre de la Fenice, placés sous la direction de Gary Bertini.

Chez Webern (il composa sa cantate entre 1941 et 1943), le texte chanté garde l'allure traditionnelle d'une ligne mélodique même si l'accompagnement orchestral est éclaté en de minuscules touches impressionnistes entre lesquelles le silence règne. *Nono est allé plus loin dans le Canto sosteso*. Il a concassé la ligne chantée, en particulier dans les parties confiées au chœur. Les voix ne composent plus une surface lisse mais se rapprochent, se superposent ou disparaissent à l'horizon sonore, un peu comme la technique cubiste brisait l'homogénéité à l'horizontale de la surface peinte.

Nono composa dans la foulée les *Cori Didone* (1958) : entremêlées au chœur, les percussions noient encore davantage les perspectives sonores, créant des effets d'ombres ou d'échos.

Vint enfin (1980-1983) *Das atmende Klarsein* pour petit chœur, flûte basse et *live electronic* (exécution du studio de Fribourg, direction André Richard, Roberto Fabbriciani à la flûte). C'est la fin de la soirée et on a retrouvé le *Prometeo*, celui des longues tenues vocales sans attaque ni fin. Celui du temps suspendu, celui du temps surhumain.

Reprises par un dispositif électronique et rediffusées sur haut-parleurs, les voix tournent lentement dans la salle. La flûte basse, démesuremment amplifiée, se transforme en tempête, en cataracte. C'est le chant universel, c'est toute la nature des vieux mythes qui vous arrivent aux oreilles. L'orage, ce soir-là, allait se déchaîner sur le Grand Canal.

ANNE REY

La mort en ce jardin

VENISE

de notre envoyée spéciale

Le nouveau patron de la Biennale, Achille Bonito Oliva, a voulu rompre avec l'esprit nationaliste ambiant depuis un siècle, en incitant les pays participants à accueillir les nomades de l'art qui, aujourd'hui, sont souvent des nomades forcés. Et de brouiller les pistes, de proposer des regroupements thématiques d'œuvres là où on ne les attend pas : dans plusieurs pavillons des Giardini, à la Giudecca, au palais Fortuny, plutôt que d'organiser la Biennale autour d'une *manifestation de prestige* comme avant. Avant l'horreur toute proche, de l'autre côté de la *frontière*.

On peut se demander ce qu'est cette Biennale, qui, à première vue, paraît confuse et le restera probablement aux yeux de beaucoup de visiteurs. *Emiettement de l'édifice, depuis* longtemps ébranlé, ou mosaïque ?

Une image s'y impose d'emblée, celle de la mort. La mort est partout, sans masque, non seulement *dans les expositions* mais aussi dans Venise, diffusée par sac interposé sur lequel la *photo en noir*, très belle, d'un crâne humain, est reproduite. Il y manque la mâchoire inférieure. Les os sont tenus par des cordelettes.

C'est un crâne ancien. D'où vient-il ? *On peut* le savoir en le demandant à Jean-Pierre Raynaud qui en est le propriétaire *et en a incorporé* l'image à son module de céramique blanche, répété quelque trente mille fois *sur les murs* intérieurs du pavillon français redécoupé en chapelles. *La prestation* est juste. Quant au sac, il ne véhicule fort heureusement aucun nom et peut servir d'emblème à toute la Biennale.

Jean-Pierre Raynaud a choisi de *travailler dans l'intemporel*, contrairement à beaucoup d'artistes comme lui bouleversés par l'*état de la planète, mais qui* expriment leur inquiétude, leur angoisse, tout autrement. Par *exemple en multipliant* les images de la sexualité ou du corps agressé.

Si Achille Bonito Oliva a cherché la raison d'être de la Biennale de Venise, des artistes invités n'ont pas manqué non plus de se poser la question. Hans Haacke, au pavillon allemand voisin de celui de Raynaud, a choisi de revenir sur un point du passé : la Biennale de 1934 à *l'époque du fascisme*, qu'il évoque en défonçant le sol de la salle – rien de plus.

Boltanski, au pavillon italien, *traite* du même problème avec son mur d'images lié à la Biennale de 1938. Il y met en parallèle des documents d'actualité sur la guerre d'Espagne, les pogroms, *l'entrée d'Hitler* en Tchécoslovaquie, et des œuvres d'artistes sagement néo-classiques, *retombés* dans l'anonymat.

La Biennale de Venise, décidément, n'est *pas réjouissante*. Mais elle peut être source de réflexion. Pas sur l'art en vase clos, ou *sur la place de l'artiste* dans l'histoire de l'art, mais sur la place de l'artiste dans le *monde*. C'est tout à *son* honneur. Et à l'honneur des artistes.

GENEVIÈVE BREERETTE

□ **Gala au bénéfice d'AIDES.** – De Patrick Dupond à Laurent Hilaire, d'Elisabeth Platel à Marie-Claude Pietragalla, toutes les étoiles de l'Opéra de Paris se mobilisent contre le sida, dans un gala qui comprendra des pas de deux classiques et contemporains (Forsythe, Kylian), un solo de Béjart et le sextuor *In the Night* de Jerome Robbins.

► Au palais Garnier, le dimanche 13 juin à 20 heures. Tél. : 47-42-53-71. Prix des places : de 100 francs à 1 200 francs.

VIDÉO

La mise à nu

Les installations de Kuntzel dénudent les corps et les images

THIERRY KUNTZEL
à la Galerie nationale du Jeu de paume

Six installations vidéo occupent tout le rez-de-chaussée du Jeu de paume. *C'est la première fois que* cette maison accorde une telle importance à un vidéaste. Il était temps que le travail de Thierry Kuntzel, de tous les vidéastes français le plus connu et le plus exposé à l'étranger, soit pleinement reconnu en France. A l'exception *de Nostos II, créé* au Centre Pompidou en 1984 et repris l'été dernier par l'exposition « Manifeste », le Jeu de paume donne à voir l'intégrale de son œuvre.

Une installation vidéo consiste en général à exposer plusieurs images ensemble, avec, parfois, certains objets. *Kuntzel ne* fait pas appel à des objets, et les images qu'ils convoquent ne sont jamais nombreuses. Comme Gary Hill ou Bill Viola, il fait partie des artistes vidéo qui raréfient *les éléments*, condensent les évènements, apurent les mouvements, plutôt que de les multiplier ou de les amplifier, comme Nam June Paik ou Antony Muntadas.

Dans Printemps, il n'y a qu'une image. Et elle consiste en un seul mouvement. Au centre d'un triptyque formé par trois grands écrans, dont deux restent éteints, un couple nu, *dans un jardin*, est enveloppé par la caméra qui monte en spirale vers le ciel. Au moment où elle débouche dans l'azur, les deux écrans latéraux s'illuminent d'un blanc intense. En synchronisant un évènement dans une image (la montée vers l'azur) et l'avènement soudain d'une autre image (réduite à sa dimension lumineuse), Kuntzel produit le spectacle de la métamorphose immédiate d'une action en représentation. Comme à la télévision, mais plus radicalement encore. Et, ce faisant, il dessine le cadre dans lequel se trame aujourd'hui toute représentation.

Ses *Quatre saisons moins une* renvoient à des tableaux de Poussin, dont ils se veulent une version moderne. Kuntzel proclame du même coup que la peinture aujourd'hui ne peut méconnaître l'enseignement de la télévision, sa formidable vitesse. Dans le triptyque de *l'Hiver*, les écrans latéraux exposent des monochromes gris, bleus, violets, comme autant de réactions immédiates aux mouvements qui dévoilent, par de lents travellings, dans l'écran central, le devenir-cadavre en même temps que le devenir-représentation d'un homme. *C'est une sorte d'action painting.*

L'installation intitulée *Tampico*, la plus récente, risque un auto-portrait. *Tampico* offre, sur deux grands écrans placés côte à côte, le spectacle d'un homme fumant une cigarette devant le large panorama d'une ville qui s'étale à ses pieds. C'est la même image, avec un certain *décalage, qui figure sur* les deux écrans. Un mouvement de caméra, constitué d'un seul plan, fait passer lentement, très lentement, le fumeur d'un bord à l'autre de l'écran, tandis que le paysage, au gré du mouvement, change, se déploie. On est au Mexique ? Le titre le dit. Mais le sous-titre *(Un non lieu)* ôte toute tentation de repérage géographique. Le spectacle n'est donc pas celui d'une ville à découvrir, mais celui de cet homme en train de se regarder. D'une image à l'autre il se tourne le dos, se contemple, se voit partir, sortir du champ, passer à travers le temps. Le son ne vient pas des écrans, mais de haut-parleurs *répartis dans toute la salle, posés* sur le sol comme des banquettes où l'on peut s'asseoir. On entend des *chansons*, américaines, italiennes, argentines, françaises. Et la voix grave, cassée, d'un homme qui lit des fragments de son journal intime. L'irruption du son, de la parole, *dans l'œuvre de Kuntzel* sonne comme une libération. Après avoir travaillé à effacer le corps de ses modèles, l'artiste arrive à ce qu'il cherchait depuis toujours : se réapproprier le sien.

Des sculptures conceptuelles, en néon et en marbre, des années 70, avant que Thierry Kuntzel, alors féru de sémiologie du cinéma, ne découvre la vidéo, à *Tampico*, si subtilement narcissique, l'exposition du Jeu de paume dessine ainsi un parcours éloquent : on y voit un *artiste passer de la revendication* du « presque rien », en vogue à une certaine époque, à l'affirmation d'un « à peine mien », douloureux et nécessaire. Le déshabillage élégant des premières installations aboutit à une mise à nu intérieure. Le style demeure identique, mais le propos *a changé. Ce n'est plus du* même détachement qu'il s'agit.

JEAN-PAUL FARGIER

► Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 20 juin.

MUSIQUES

kd lang simplement ambiguë



RENAUD MONFOURNY

Il n'était pas prévu que kd lang, qui a déjà donné un concert parisien en octobre dernier, revienne aussi vite. Mais le succès d'*Ingénue*, les honneurs accumulés (elle a reçu le Grammy 1993 de la meilleure chanteuse pop) en ont décidé autrement. *kd lang vient d'un tout petit village* de l'Alberta.

Arrivée à l'université, elle s'est essayé au performance-art. Comme elle jouait de la musique, comme elle avait une belle voix, elle a appliqué les procédés subversifs acquis en premier cycle à la musique country. Mais kd lang a été prise à son propre piège et est devenue une vraie chanteuse de country, respectée jusqu'à Nashville. Aujourd'hui, elle estime avoir fait le tour de la campagne. *Les chansons d'Ingénue*, nourries d'influences européennes, d'images troubles et intenses, mettent encore mieux en valeur l'ambiguïté tranquille de kd lang, sa voix grave et ses gestes puissants. Comme *une image inversée des stars masculines*, Jagger, Bowie ou Prince.

► kd lang, à l'Olympia, 28, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Lundi 14 à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Les frissons d'Alem Qasimov

Le chanteur azéri était de passage à Paris pour un concert unique

Depuis sa dernière venue en *France, il y a un an, Alem Qasimov*, natif d'Azerbaïdjan, ex-citoyen soviétique et musicien *très ancré dans l'Asie centrale*, s'est rasé la moustache. Cela lui donne des allures d'adolescent *joueur. Petit homme sec*, le chanteur azéri a encore gagné en agilité : la voix est remarquable, et le ballet des doigts sur le tambourin *daf*, fascinant de précision.

A trente-six ans, Alem Qasimov, *en pleine possession de* son art, a su s'entourer de jeunes musiciens d'exception, les frères Mansurov, Malik au *tar* (un luth à long manche), Elshan au *katmantché (une vièle* à quatre cordes), tous deux premiers prix du Conservatoire de *Bakou. La complicité du trio* engendre un dialogue musical où chacun exprime ses talents *dans une vibration continue.*

Les notes égrenées du *tar*, les sinuosités du *katmanché* tissent une toile serrée, sur laquelle Qasimov peint un univers poétique à grands traits, *revient sur les détails avec une* acuité vocale rare, en phrases modulées du fond de la gorge *ou en envolées généreuses*. Au daf, Qasimov décline les rythmes complexes qui donnent sa force à la musique azérie. De la voix, il excelle à traduire la sensualité et les métaphores énoncées dans les poèmes classiques, mais aussi les *ballades des bardes, les âshiq*, chantées en langue azérie, cousine du turc. Alem Qasimov se *permet même le luxe de mettre* son auditoire à genoux avec une de ces chansons à forte composante russe communément entendues sur les radios azéries.

« *Ah ! ces lèvres sur son visage de lune... Ma chère a commencé à sourire, les rossignols ont contemplé la rose...* » : le canevas musical s'appuie sur la science du *mûquam*, les modes en usage dans la tradition irano-arabo-turque, *dont les nuances vont ici* jusqu'au huitième de ton. La musique classique d'Azerbaïdjan *compte douze mûqam, sur les*quels le musicien est libre d'improviser, d'explorer les moin*dres recoins de l'édifice et de* s'y attarder. Qasimov a de l'aisance, on le sent entier, sans *souci, réconciliant en lui le mas*culin et le féminin d'une voix tendue, haute. Au Théâtre de la *Ville, on l'a vu par deux fois*, en mai 1992, puis, pour un concert unique, ce jeudi 10 juin, *se réjouir des frissons donnés* et des ovations reçues en retour.

Le concert de l'an passé avait été enregistré par Radio-France, et l'album vient de sortir chez Ocora. Il y a quelques années seulement, l'Azerbaïdjan était synonyme en Europe de pétrole et de caviar. *Adossée à l'Arménie*, la province soviétique avait du mal à retrouver ses racines *iraniennes et turques. A la place* du folklore désuet attendu, l'ethnomusicologue Jean During *y trouva une musique savante*, quelques maîtres – Haji Baba Hseynov, Nariman Aliev, Aqa *Khan Abdulayev*, – *et de brillants disciples*, Alem Qasimov, par exemple.

Invité en 1989 à la Maison des cultures du monde à Paris, Qasimov étonna. Là encore, un album fut enregistré *(Alam Kassimov, Mugam d'Azerbaïdjan*, deux CD Inédit W260012 et *W260015, distribué par Auvidis)*. Il revint l'année suivante à l'Institut du monde arabe, au *milieu d'une tournée en Europe* et aux Etats-Unis. Aujourd'hui, à l'image du Pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan, *il est en passe* de devenir un des très grands noms du chant oriental.

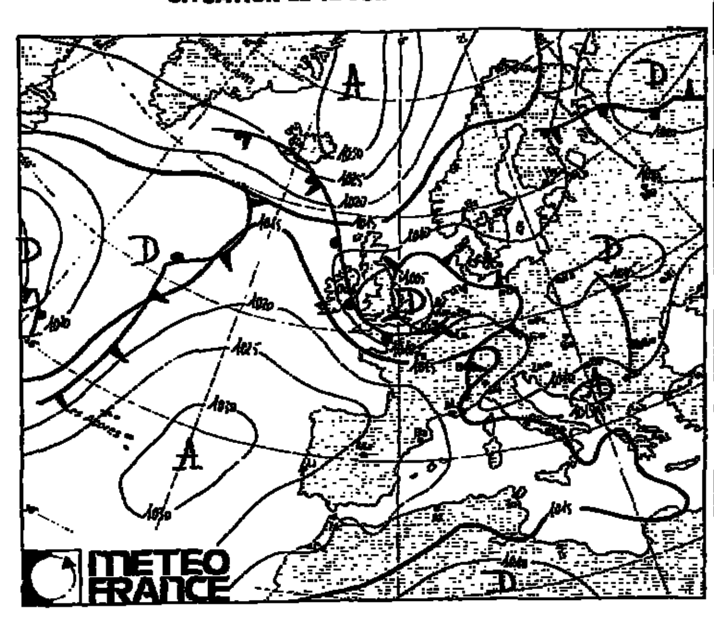
VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Album : Azerbaïdjan, Alem Qasimov, 1 CD *Ocora* C560013 distribué par Harmonia Mundi.

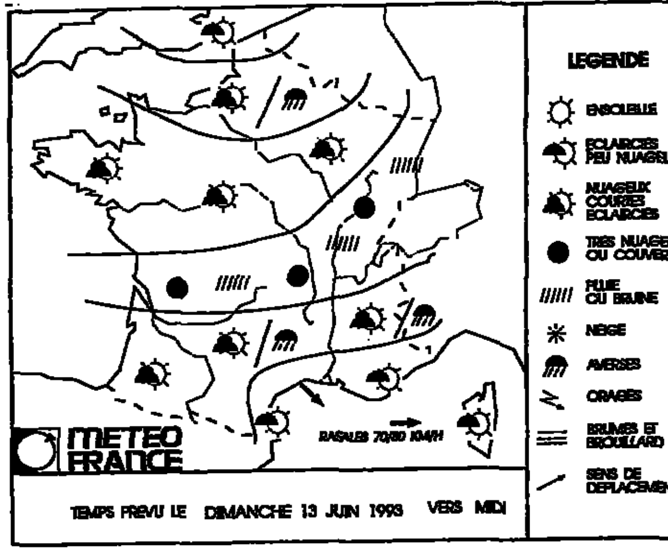
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1993



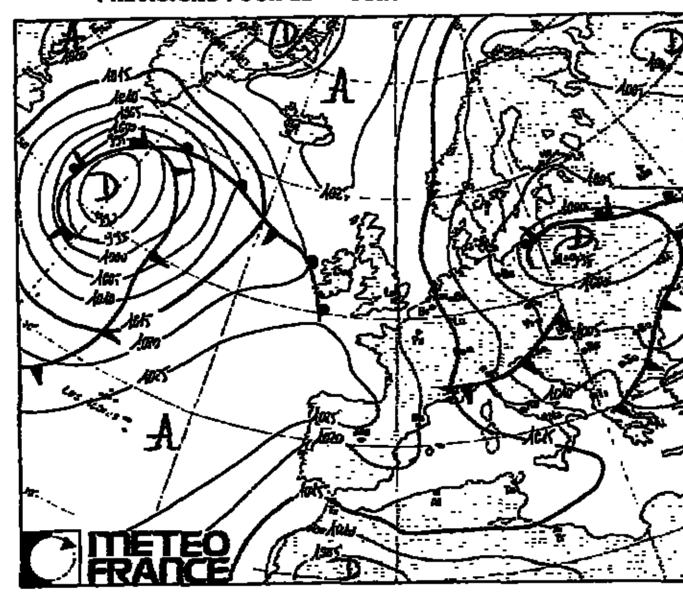
Dimanche : temps maussade sur la majorité du pays. – Seules les régions du pourtour méditerranéen, du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur, ainsi que la Corse, auront encore une journée bien ensoleillée. La tramontane et le vent d'ouest en Corse souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales.

Le matin, on retrouvera la perturbation pluvieuse du Poitou à la Bourgogne, à la Franche-Comté, à l'est de la Lorraine et à l'Alsace. Celle-ci donnera souvent un ciel très nuageux à couvert avec des pluies faibles à modérées. Ce corps pluvieux gagnera en cours de journée nord de l'Aquitaine et le nord des Alpes en perdant de son activité.

Sur le reste du pays, malgré quelques éclaircies qui gagneront par le nord-ouest en cours d'après-midi, le ciel sera souvent très nuageux avec des averses locales. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 50 km/h sur les côtes de la Manche et faiblira en cours de journée.

Côté températures, au lever du jour, il fera entre 14 degrés et 16 degrés sur le pourtour méditerranéen et la Corse et entre 10 degrés et 12 degrés sur le reste du pays. L'après-midi, les températures s'étageront de 15 ou 16 degrés sur l'extrême nord-ouest à 23 ou 24 degrés sur l'extrême sud-est du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs relevées le 11-6-1993 à 18 heures TUC et le 12-6-1993 à 6 heures TUC — le 12-6-93

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	18	12	P
BORDEAUX	18	11	D
BOURGES	18	10	C
BREST	15	11	C
CAEN	15	11	C
CHERBOURG	14	10	P
CLERMONT-FER.	19	10	C
DIJON	21	11	C
GRENOBLE	20	11	C
LILLE	18	11	P
LIMOGES	16	9	C
LYON	21	12	C
MARSEILLE	25	14	D
NANCY	21	12	P
NANTES	16	10	C
NICE	25	15	D
PARIS-MONTS.	18	11	C
PAU	18	11	A
PERPIGNAN	22	15	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D
RENNES	15	11	C
ST-ETIENNE	21	10	C
STRASBOURG	19	11	N
TOULOUSE	20	12	N
TOURS	15	10	C

ÉTRANGER			
ALGER	27	13	D
AMSTERDAM	22	13	C
ATHÈNES	28	21	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	24	14	D
BELGRADE	34	18	D
BERLIN	25	15	P
BRUXELLES	20	11	P
COPENHAGUE	24	14	C
DAKAR	31	24	D
GENÈVE	18	11	C
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	27	15	D
LE CAIRE	34	21	D
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	19	12	C
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	19	10	C
MADRID	21	9	D
MARRAKECH	29	14	D
MEXICO	22	14	N
MILAN	26	9	D
MONTRÉAL	22	12	D
MOSCOU	13	6	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-DELHI	45	34	D
NEW-YORK	28	18	D
PALMA	29	13	N
PÉKIN	20	18	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	21	N
HONGKONG	30	26	N
SÉVILLE	29	13	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	17	7	P
SYDNEY	18	11	D
TOKYO	27	18	N
TUNIS	31	19	N
VARSOVIE	30	16	N
VENISE	29	19	D
VIENNE	29	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 12 juin

TF 1

19.50 Sport : Football. Finale de la Coupe de France : PSG-Nantes ; à 20.45, Mi-temps et Loto ; à 21.00, 2e mi-temps ; à 22.00, Loto, Tiercé et Météo.
22.15 Téléfilm : Piégée dans le désert. De Bradley Battersby.
23.55 Magazine : Formule foot. Retour sur la finale de la Coupe de France.
0.35 Magazine : Formule 1. Grand Prix du Canada.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Surprise sur prise.
22.30 Variétés : Taratata. Invitée : Liane Foly.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25e Heure. Le Retour (Togo) et Un grand quelqu'un (Côte-d'Ivoire).

FRANCE 3

20.45 Série : Puissance 4. Chiens écrasés.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Pégase. A l'occasion du Salon du *Bourget*.
22.45 Magazine : Repères. Invité : Bernard Tapie, Guy de Rotschild, Christiane Taubira-Delannon.
23.40 Magazine : Musiques sans frontière. La Grèce.
0.25 Continentales club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le Procès de Jackie Robinson. De Larry Peerce.
22.00 Documentaire : La Forêt des géants. De Mike Birkhead.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Manière forte. ■ Film américain de John Badham (1991).
0.45 Cinéma : Homicide. ■■ Film américain de David Mamet (1991) (v.o.).

ARTE

20.40 *Les Documents interdits.* Les Plongeurs, l'Enfant, les Fantômes, le Naufrage, le Pique-nique, le Cas Fergusson, l'Extraterrestre, la Sibérie.
21.55 Téléfilm : Violence sous silence. *De Theodor Kotulla (v.o.).*
23.40 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).
0.45 Cinéma d'animation : Snark. A Norman McLaren.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Rapt de Charles Lindbergh junior. De Buzz Kulik.
23.15 Téléfilm : Un détective pas comme les autres. De John Llewellyn Moxey.
0.50 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 13 juin

TF 1

19.35 Sport : F1 à la Une. Grand Prix du Canada, en direct de Montréal ; à 19.55, départ de la course ; à 21.45, le podium.
22.00 Magazine : Ciné dimanche.
22.20 Cinéma : Les Bérets verts. ■ Film américain de John Wayne et Ray Kellog (1968).
0.40 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Le Brasier. □ *Film français* d'Eric Barbier (1990).
22.55 Téléfilm : Condamné au silence. De Peter Levin.
0.35 Journal et Météo.
0.55 Magazine : *Musiques au cœur.*

FRANCE 3

20.45 Spectacle : Attention magie ! Présenté par Vincent Perrot.
***22.00* Magazine : A vos amours.** Invité : Claude Lelouch.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Pégase. A l'occasion du Salon du Bourget.
***23.20* ► *Cinéma : Freaks.* ■■■** Film américain de Tod Browning (1932) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Epouses et Concubines. ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1991).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; actualité.
1.10 Sport : Basket-ball américain. 3e match de la finale de la NBA, en direct du Chicago Stadium.

ARTE

20.40 Soirée *thématique* : Hans Albers. Soirée conçue par Peter von Rüden.
20.45 Documentaire : Hop-là, me voilà ! De Klaus Goldinger.
21.20 Cinéma : La Paloma. ■■ Film allemand de Helmut Käutner (1944) (v.o.).
23.10 Documentaire : Hans Albers et le cinéma sous le IIIe Reich. Montage d'archives et d'interviews. de Peter von Rüden et Martine Graf.
23.30 Débat. Avec Ingrid Scheithauer, directrice de rédaction à la *Frankfurter Rundschau* ; Michael Marek, politologue de Hambourg ; Jean-Pierre Bertin-Maghit, spécialiste et auteur d'une thèse du cinéma sous Vichy.
0.00 Cinéma d'animation : Snark. Fétiche prestidigitateur, de Ladislas Starevitch (13 min).

M 6

20.45 Cinéma : La Salamandre. ■ Film italo-britannique de Peter Zinner (1983).
22.30 Magazine : Culture pub. Remix : La fin du cliché ; Arthur Martin ; L'enfer du linéaire ; Planète pub.
23.00 Cinéma : Carole et ses démons. □ Film français de Max Pécas (1970).
0.35 Informations : *Six minutes* première heure.
0.45 Magazine : Nouba. Bobby Brown, les Christians, Fishbone, Liane Foly.

CARNET DU *Monde*

Naissances

André URIEN
est heureux d'annoncer la naissance de son petit-fils

Thibaud,

le 7 juin 1993.

Patrice HUERRE et Sylvie,
née Debré,
Clémentine, Thomas et Antonin,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Valentin,

le 5 juin 1993, à Paris.

50, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Décès

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles, 13, rue de Monceau, Paris-8e,
ont le regret de faire part du décès de leur collaborateur et ami

Georges BATAILLE,
directeur de l'unité de gestion cotonnière de la Guinée-Bissau,

survenu le 5 juin 1993.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Frances CHURCH,
survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Brancourt-en-Laonnois (Aisne), le lundi 14 juin 1993, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 9 juin 1993,

Guy RAVIART,
avocat au barreau de Versailles,

quittait les siens entouré de leur affection.

La cérémonie funéraire aura lieu le mardi 15 juin, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20e.

Anniversaires

– Le 13 juin 1981, disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Il y a maintenant deux ans,

Charles WOHRLÉ

nous quittait.

Il est toujours dans nos cœurs.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 12 juin :

UN DÉCRET

– No 93-837 du 7 juin 1993 relatif aux modalités du transfert de compétence de la direction générale des impôts à la direction générale des douanes et droits indirects et relatif à l'organisation et à l'assainissement du marché du vin et à l'orientation de la production viticole.

SPORTS

□ **ATHLÉTISME : victoire de Marie-Josée Pérec sur 200 m à Saint-Denis.** – La Française Marie-Josée Pérec s'est imposée sur 200 m lors du meeting d'athlétisme de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), vendredi 11 juin, devant la Russe Galina Malchugina et la Jamaïcaine Merlène Ottey. La championne olympique du 400 m bat ainsi Merlène Ottey pour la première fois, avec un temps médiocre de 23 s 21, obtenue sous la pluie et face à un vent défavorable de 3,5 m/s. Marie-José Pérec devrait vraisemblablement s'aligner sur 200 m lors des prochains championnats du monde de Stuttgart, en août.

□ **FOOTBALL : Jacques Perrilliat chargé de mission pour le Grand Stade.** – Jacques Perrilliat a été chargé par Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, de l'étude des solutions alternatives au site de Sénart pour l'implantation du Grand Stade en vue de la Coupe du monde de football 1998. Jacques Perrilliat, préfet et ancien directeur des sports (de 1974 à 1980), avait suivi le dossier du Grand Stade pour la mairie de Paris depuis décembre 1988.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6060

HORIZONTALEMENT

I. Eclipse de lune. En gérance. C'est en vain qu'on le chercherait de nos jours sous les fraises. – II. Converti. Vibrent quand on les frappe. – III. Aide de camp. Attendait ceux qui avaient une grosse peine. Eau. – IV. Contrainte supplémentaire. Marchand de papiers. – V. A représenté en France le souverain anglais. A l'étranger. – VI. Manifestation sonore. Dans sa profession, les secrétaires n'étaient pas commodes. Lettres d'amour. – VII. Proféré par des gens ordonnés. Dans un certain sens, c'est un don en nature. Est familier aux musiciens. – VIII. Dont le chef est le centre d'un brillant entourage. On y pose parfois des lapins. Ne fleurit que lorsqu'il est cultivé avec soin. – IX. Marseille le connut enfant (inversé). Donnent une longueur plus grande. – X. On peut en faire son deuil. Invisibles, elles ne peuvent s'apprécier qu'à vue de nez. – XI. Atteintes à la constitution. Lâché par qui encaisse. – XII. Cité. Alfas. On n'apprécie pas mieux sa bouche que son regard. – XIII. Grade. Tourne plus ou moins bien. Maître de chapelle. – XIV. Préposition. Sur le cou d'un roi. Celle de la douceur de vivre est bien morte. – XV. Tableau de prix. Pas introuvables.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■			■			
II							■	■							
III						■									■
IV										■				■	
V									■						
VI			■									■	■		
VII				■							■				
VIII							■					■			
IX					■	■								■	
X	■	■						■							■
XI											■				■
XII			■							■					
XIII				■	■				■						
XIV			■									■			
XV										■					

VERTICALEMENT

1. Pape en captivité. Offre à boire et à manger. – 2. Ne se conçoit pas sans objet. Il suffit d'un certain toupet pour pouvoir le dominer. – 3. En France. Dans un certain sens, elle est déjà chevronnée. – 4. Figure mythologique. Des serins ou des bécasses. En caquetant. – 5. Un médecin serait inexcusable de n'y comprendre goutte. Abréviation. Buvette du corbeau. – 6. Sans en tenir compte, il est difficile d'apprécier la valeur d'une pièce. Complète l'œuvre de qui taille des croupières à son prochain. Etre inférieur. – 7. Avec elle, on peut s'attendre à de douces caresses. Font un travail de filateurs. – 8. Ses épigrammes sont sans dureté. Donnait naissance à une place vacante. – 9. Est tendre avant d'être ingrat. Ensemble d'êtres que les intérêts divisent entre eux. Fin de participe. – 10. Ce que Churchill n'a jamais considéré comme un mauvais esprit. Disparaissent dès qu'on les a rattrapés. Prix réduit de moitié. – 11. Travail de coiffeur. Soldat. Dépassent généralement les limites humaines. – 12. Elle prise (épelé). Est au thé ce que le doigt est au porto. – 13. Fis en sorte d'obtenir de brillants résultats. Fortement attachés à leur berceau. – 14. Sigle. N'offre à la vue qu'un horizon restreint. En France. – 15. Morceau de musique. Continent inexploré. Taches blanches sur un tapis vert.

Solution du problème no 6059

Horizontalement

I. Plaire. Mi. – II. Aigrette. – III. St. Cire. – IV. Sténo. Cid. – V. Œdipe. De. – VI. Irisé. Tin. – VII. Rattrapé. – VIII. El. Rau. N. N. – IX. IV. Brune. – X. Atellanes. – XI. Série. S. S.

Verticalement

1. Passoire. As. – 2. Littéralité. – 3. Ag. Edit. Ver. – 4. Ironiste. Li. – 5. Ré. Opérable. – 6. Etc. Aura. – 7. Tic. T.P. (travaux pratiques). Un. – 8. Méridiennes. – 9. Eden. Ness.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

Deux fausses notes pour le logement

Le logement est en crise. Tout le monde en est convaincu. Le message est si bien passé qu'une des tâches prioritaires du nouveau gouvernement a été de voler à son secours, en élaborant un plan de relance mobilisant 6 milliards de francs. Un beau plan, quoi qu'en disent les esprits chagrins, jouant sur le locatif (privé et social) et sur l'accession à la propriété. Mais assombri par deux fausses notes.

La première a été le gel pour un an des aides personnelles au logement (*le Monde* du 8 juin), particulièrement mal venu en pleine crise économique. Mais le gouvernement affirme avoir été obligé de prendre cette mesure en raison d'un trou de 3 milliards dans les comptes. On espérait que les sénateurs réussiraient à le faire revenir sur cette décision, en échange de mesures endiguant les débordements observés dans le nombre d'étudiants bénéficiant d'une aide au logement. Malheureusement pour les 4,5 millions de bénéficiaires – en majorité des gens modestes, – cela n'a pas été le cas.

Il faut reconnaître, à la décharge des sénateurs, qu'ils n'étaient pas à l'origine de cette mesure. En revanche, c'est bien eux qui portent l'entière responsabilité de la seconde fausse note : le coup de frein à la baisse des droits de mutation programmée par le gouvernement précédent. Il s'agissait d'abaisser à 5,5 % au 1er juin, puis à 5 % en 1995, les taxes départementales qui constituent une bonne part de ce que l'on nomme injustement les « frais de notaire » et qui viennent renchérir l'achat d'un logement ancien. Les sénateurs ont décidé que ces taxes resteront plafonnées à 6 % en 1994, la baisse à 5 % étant reportée au 1er juin 1996.

On avait senti venir le coup : il y a quelques jours, les notaires parisiens s'étaient émus de la discrète augmentation des droits à Paris et dans les Yvelines (passés de 4,2 % à 5 % le 1er juin). Certes, la chute de l'immobilier se traduit depuis plusieurs mois par une baisse des rentrées fiscales. Mais cela n'a pas toujours été le cas : le rapport du conseil des impôts, qui avait fait tant de bruit en 1992 (*le Monde* du 17 novembre 1992) indiquait que le rendement de cet impôt avait été multiplié par sept en francs courants entre 1985 et 1990 et par 118,9 % en francs constants. N'est-ce pas scier la branche sur laquelle on est assis que d'augmenter le prix des mutations alors que les transactions sont en chute libre ? N'est-ce pas anti-économique de contrecarrer ainsi la décrue des taux d'intérêt ? N'est-il pas antisocial de pénaliser le bâtiment, alors que le gouvernement engage une croisade pour l'emploi ?

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Ozona : accord sur une réduction des salaires de 6 %.** – La direction du groupe textile Ozona, implanté à Yvetot (Seine-Maritime), et l'Union régionale CFDT ont annoncé, vendredi 11 juin, qu'un accord était intervenu pour diminuer les salaires de 6 % d'ici à la fin de l'année. Les négociations ont été menées avec la médiation de la direction départementale du travail, une prime proportionnelle au salaire d'un montant moyen de 1 800 F étant accordée, dont 800 F seront pris en charge par les pouvoirs publics, au titre du chômage partiel. A l'origine, la direction de l'entreprise souhaitait baisser les revenus de 10 % en supprimant le treizième mois et les primes d'ancienneté. Elle avait annoncé sa décision par une lettre envoyée aux quatre cents salariés.

Après la démission du PDG, Henri Lagarde

Le groupe italien de la famille Nocivelli prend les rênes de Thomson électroménager

Six mois après sa privatisation éclair et sa cession au groupe italien Elettrofinanziaria Spa (Elfi) des frères Gianfranco et Luigi Nocivelli, le groupe Thomson électroménager connaît de nouvelles turbulences. Vendredi 11 juin, son PDG, Henri Lagarde, a remis sa démission. Serge Le Camus, PDG d'Elfi France, lui a succédé.

Cela s'appelle un dossier mal ficelé. Six mois à peine après une privatisation éclair que tout le monde semblait appeler de ses vœux, Thomson électroménager (TEM) entre dans une période de turbulences. Une période dont nul ne peut prédire la sévérité ni la durée. Vendredi 11 juin, son PDG, Henri Lagarde, l'homme qui depuis son entrée dans l'entreprise en 1976 avait contribué à bâtir un groupe pesant 6 milliards de francs de chiffre d'affaires et sept mille salariés, a remis sa démission. Le conseil d'administration a désigné Serge Le Camus, PDG d'Elfi France, pour lui succéder.

L'engrenage du divorce s'est, en réalité, noué dès 1992. Lorsqu'il est devenu évident que le groupe public Thomson SA – faute d'être recapitalisé – serait une nouvelle fois contraint de céder des actifs pour pouvoir afficher une situation financière présentable en fin d'année. Vendre TEM était une vieille idée ; un partenaire semble s'imposer : le groupe italien Elettrofinanziaria Spa (Elfi) fondé par les frères Gianfranco et Luigi Nocivelli. Un groupe présentant d'évidentes complémentarités industrielles et géographiques, mais de taille suffisamment modeste pour que le vendeur, l'Etat français, puisse espérer garder sur son territoire le centre de gravité de la nouvelle entité.

En juillet 1992, le ministre socialiste de l'industrie et du commerce extérieur, Dominique Strauss-Kahn, se fait le défenseur d'un montage financier scindant le capital de TEM en deux parts égales : 49 % pour Elfi ; 49 % pour le Crédit national, qui présente la caractéristique d'être, à la fois, le banquier traditionnel d'Elfi France et un établissement financier dont le PDG est nommé par le gouvernement. Pour verrouiller le dispositif, le solde du capital – 2 % – devrait être cédé au management français.

Des procédures de consultation expédiées

« Le Trésor n'était pas chaud, raconte aujourd'hui un connaisseur du dossier. Mais c'est surtout le Crédit national qui traînait les pieds. » Ce dernier, malgré une plaquette publicitaire vantant sa « solide expérience » dans les interventions en « fonds propres », ne veut pas investir à hauteur de ce qui lui est demandé. Fin novembre, Elfi et son banquier font une contre-proposition – 66 % et le contrôle pour le premier, 34 % et la minorité de blocage pour le second. Le Trésor, soucieux de voir Thomson SA rapidement requinqué, donne son appui. Le ministère de l'industrie finit par céder.

Le 23 décembre, le conseil d'administration de Thomson SA approuve l'accord qu'on lui soumet parmi les « questions diverses » (*le Monde* du 25 décembre 1992) ; les procédures de consultation des partenaires sociaux sont expédiées. Le 29, le décret de privatisation est publié. Les frères Nocivelli attendront jusqu'en mai que les audits et l'accord soient définitivement parachevés pour prendre un pouvoir qu'ils n'avaient, en réalité, jamais cessé de guigner.

Une prise de pouvoir sur la finalité de laquelle il est permis de s'interroger. Est-ce pour bloquer l'investissement et fermer des sites industriels, comme s'en alarme la CFDT, inquiète d'éventuelles difficultés financières d'Elfi (*le Monde* du 27 mai) ? Ou bien est-ce pour conforter l'avenir de TEM, comme l'assure son nouveau PDG, M. Le Camus ? « *Le holding Brandt Electroménager dont nous avions annoncé la création, est constitué*, assure ce dernier. *Détenu à 66 % et 34 % par le Crédit national comme prévu, il contrôle 100 % de TEM et se verra apporter, d'ici à la fin 1994, toutes les sociétés du groupe Elfi spécialisées dans le gros électroménager : Ocean, Elektra-Bregenz, Blomberg. L'outil industriel est lourd, mais il sera modernisé. TEM en a les moyens : nous venons de mettre en place un crédit d'exploitation avec un pool de plusieurs banques françaises conduites par la Société générale.* »

PIERRE-ANGEL GAY

Les suites d'un accord avec Washington

L'Allemagne est contrainte de choisir pour ses télécommunications entre la CEE et les Etats-Unis

En se soustrayant à une directive européenne et en se mettant à l'abri du différend qui oppose Européens et Américains dans les télécommunications, l'Allemagne s'est placée en position difficile vis-à-vis de ses partenaires (*le Monde* du 12 juin). Le conflit, que le ministère de l'économie allemand a essayé d'apaiser, semble loin d'être résolu.

FRANCFORT

de notre correspondant

Tout a commencé à Paris, il y a dix jours. Lors de la réunion de l'OCDE, le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, rencontre le délégué américain au commerce Michey Kantor et lui explique que l'Allemagne n'appliquera pas une directive adoptée par les Douze qui donne une préférence aux firmes communautaires lors des appels d'offre publics. Cette directive, explique, alors, M. Rexrodt, s'oppose à un pacte signé en 1954 entre Washington et Bonn qui interdit à l'Allemagne toute discrimination à l'encontre des produits américains. M. Kantor demande à M. Rexrodt de mettre cet engagement par écrit.

M. Rexrodt ne le fera pas. Mais son initiative a suffi à déchaîner la tempête. La directive communautaire sur les marchés publics, entrée en vigueur au 1er janvier 1993, est âprement contestée par les Américains. Et si un accord partiel a pu être trouvé pour le matériel électrique, le différend persiste dans le domaine des télécommunications. Washington et Bruxelles ont déjà annoncé sanctions et contre-mesures.

Jeudi 10 juin au soir, M. Kantor, qui sent bien qu'il tient un bon moyen de diviser les Douze, fait savoir publiquement qu'il a signé « un accord avec l'Allemagne » et que celle-ci sera donc épargnée par les mesures de rétorsion américaines. Stupeur à Bruxelles. Vendredi, le commissaire européen Leon Brittan, chargé des relations commerciales, demande sèchement des explications à Bonn et souligne, dans un communiqué, que tout « accord » séparé, contraire au droit européen, expose l'Allemagne à des sanctions.

L'embarras de M. Kohl

Après une matinée d'hésitations, les services de M. Rexrodt démentent l'existence d'un « accord » tout en restant fermes sur le fond : la directive est incompatible avec le pacte de 1954. Le ministère ajoute, cependant, que « *l'Allemagne agira toujours en accord avec les règles de la CEE* ».

L'affaire pourrait en rester là. Mais Bruxelles regrette qu'un ministre allemand se soit fait ainsi piéger par les Américains en pleine bagarre du GATT et à huit jours du sommet européen qui doit se tenir à Copenhague. Sir Leon a répondu vendredi à l'Allemagne que le traité de Rome de 1958 comprend une clause qui oblige les Etats membres à mettre leurs précédents pactes « en conformité ».

Il est à craindre que le chancelier Kohl, en voyage à Sofia, n'apprécie pas de se voir, pour un bénéfice économique mineur, mis en devoir de choisir entre les Etats-Unis et l'Europe, une position que tous les hommes politiques allemands redoutent au plus au point. L'affaire souligne aussi combien, sur les contentieux du GATT et, plus largement, sur le commerce international, le chancelier est peu sûr de son propre gouvernement et des milieux industriels.

ÉRIC LE BOUCHER

Nouvelle révision des comptes officiels

Le gouvernement prévoit une baisse de 0,8 % de la production nationale en 1993

La récession que connaît la France depuis l'automne 1992 n'a toujours pas pris fin et semble même s'approfondir si l'on en juge par la médiocrité des ventes de détail en mai. Prenant en compte ce mauvais climat, le ministère de l'économie et des finances annoncera vendredi 18 juin, lors de la réunion de la Commission des comptes de la nation, un recul de 0,8 % du produit intérieur brut marchand (PIB) cette année par rapport à 1992.

Ainsi sera officiellement confirmé ce que chacun savait : la récession actuelle est la plus grave qu'ait connue le pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale puisque même le premier choc pétrolier qui, en 1974, avait si fortement ébranlé notre économie – comme du reste l'ensemble des pays industrialisés – n'avait pas provoqué une baisse de la production nationale aussi forte (– 0,3 % en 1975). Les comptes officiels avaient déjà été révisés, il y a quelques semaines, lorsque M. Balladur avait présenté la première étape de son plan de redressement de l'économie : la prévision de croissance de 2,6 %, retenue à l'automne 1992 par le gouvernement de M. Bérégovoy et devenue totalement irréaliste, avait été remplacée par une baisse de 0,4 % du PIB. Ce faisant, le nouveau gouvernement n'avait fait qu'aligner ses comptes sur ceux des principaux instituts de conjoncture, notamment sur ceux de Rexecode – organisme d'étude proche du patronat – qui, dès le début d'avril, avait annoncé une récession en 1993.

Cette fois, les calculs officiels sont plus précis. Ils prennent en compte la nouvelle baisse des investissements qui pourrait atteindre 11 % en volume dans l'industrie. Ils prennent également en compte la récession allemande, beaucoup plus grave que prévu puisque le recul du PIB pourrait atteindre dans la partie ouest de ce pays entre 1,5 et 2 %. Encore une baisse de 0,8 % de la production nationale en France (chiffre révélé par *Libération* et dont l'exactitude nous a été confirmée), suppose-t-elle l'arrêt de la dégradation de l'activivité à partir de l'été et un second semestre plat. Les choses seraient pires si la récession allemande se prolongeait et si les ménages français continuaient d'épargner plutôt que de consommer. Si la production continuait de baisser même légèrement jusqu'à l'automne, la récession prendrait une ampleur supplémentaire (un recul de 1,5 % du PIB serait possible) avec toutes les conséquences qu'un tel phénomène pourrait avoir sur notre politique, notamment notre politique européenne.

ALAIN VERNHOLES

Selon des prévisions de l'INSEE

La hausse des prix des services s'est ralentie en mai

Les prix de détail ont faiblement augmenté en mai, l'indice de l'INSEE s'étant inscrit à 107,9 contre 107,7 en avril sur la base 100 en 1990, soit une hausse de 0,2 %. Sur un an (mai 1993 comparé à mai 1992), la hausse est de 2 % (*le Monde* du 12 juin).

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,1 % en un mois, baissant de 0,8 % par rapport à mai 1992. Les prix des produits manufacturés du secteur privé sont restés complètement stables par rapport à avril, augmentant de 1,6 % sur un an. Les prix des services du secteur privé ont augmenté de 0,3 % par rapport à avril, la hausse sur un an atteignant 4,2 %. L'ensemble des prix des services (privés et publics) a augmenté de 0,2 % en un mois et de 3,7 % en un an.

Les chiffres fournis par l'INSEE pour mai sont encore provisoires. Mais l'indication la plus notable est le ralentissement des hausses de prix des services privés, qui atteignait encore 4,5 % sur un an au début de l'année.

Des licenciements annoncés par haut-parleur

A l'issue de la réunion du comité d'entreprise, jeudi 10 mai, la liste des trente-quatre personnes licenciées par l'entreprise de confection Tandem, de la Mothe-Achard (Vendée), a été affichée dans les ateliers.

Jean-François Coulon, le PDG, est alors intervenu par haut-parleur pour annoncer aux cent quarante-cinq salariés qu'ils pouvaient quitter leur poste de travail et prendre connaissance des noms. « *J'utilise toujours cette méthode pour diffuser une information au personnel* », a précisé l'employeur. « *J'ai ensuite informé les salariés que j'étais à leur disposition pour toute information complémentaire.* »

La crise financière de l'assurance-chômage

M. Giraud et les partenaires sociaux se donnent jusqu'à la fin juillet pour clore le dossier UNEDIC

Relativement courte, la rencontre entre les partenaires sociaux et le ministre du travail, vendredi 11 juin, n'a pas, en apparence, été décisive pour l'avenir financier du régime d'assurance-chômage. Chacun est resté sur ses positions, alors que l'essentiel du débat avait eu lieu sur la place publique, notamment par des interventions de Michel Giraud sur Europe 1, le 10 juin, et surtout dans nos colonnes (*le Monde* du 12 juin).

Une méthode a toutefois été adoptée, avec la nomination, annoncée par le ministre du travail, d'un chargé de mission, en la personne de Pierre Cabanes, ancien conseiller d'Etat et secrétaire général du groupe Thomson. Après avoir entendu toutes les parties, celui-ci devra remettre ses conclusions le 1er juillet. Ensuite, il est prévu que les partenaires sociaux, gestionnaires de l'UNEDIC, se retrouvent pour une séance de négociation fixée au 7 juillet. Après quoi, aux environs du 10 juillet, les mêmes reprendront la discussion avec le ministre, qui souhaite, comme eux, aboutir à une conclusion pour fin juillet. Ce qui supposerait que le rythme des réunions devienne échevelé dans la dernière ligne droite, l'intention étant de construire un système équilibré pour les années 1994-1995.

En réalité, et malgré les commentaires désabusés des organisations syndicales (la CGC qualifiait la réunion de « surréaliste », FO en est sortie avec « une impression de temps perdu », la CFDT s'est étonnée de « l'absence de réponses » à ses préoccupations, etc.), tous les éléments d'une confrontation finale se sont mis en place au cours de cette entrevue formelle. M. Giraud a rappelé que « l'accompagnement » des pouvoirs publics serait conditionné par une hausse des cotisations, mais aussi par un effort d'assainissement, et donc d'économies, renvoyant ainsi dos à dos le patronat et les syndicats.

Du refus d'une augmentation de sa contribution, le CNPF est passé insensiblement à une dénégation moins catégorique (« *Nous n'allons pas dire a priori que la contribution aggravée est la solution* »), mais a mieux précisé son objectif. Les employeurs veulent obtenir le règlement du contentieux sur la participation financière de l'Etat, puis, dans un deuxième temps, ils réclameront un soutien du gouvernement pour combler le déficit structurel. Tous fermement opposés à une baisse des prestations versées aux chômeurs indemnisés et estimant qu'ils sont allés « au maximum » de leurs possibilités avec l'accord de juillet 1992, les syndicats ont maintenant en tête la menace d'une intervention autoritaire des pouvoirs publics par décret. Certains – dont FO – se demandent si le CNPF ne joue pas cette carte « *pour se faire violer en douce* ».

De toute manière, le rendez-vous du 7 juillet sera décisif. Soit les partenaires sociaux avancent d'eux-mêmes, soit ils laissent l'Etat imposer ses choix. Mais, alors, le paritarisme sera sérieusement compromis.

ALAIN LEBAUBE

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Ventes de détail : – 1,4 % en avril.** – Les ventes du commerce de détail ont baissé de 1,4 % en avril par rapport à mars et de 2 % par rapport à avril 1992. Sur les quatre premiers mois de l'année, les ventes du commerce de détail étaient en baisse de 4 % par rapport à la même période de 1992.

ÉTATS-UNIS

• **Prix de gros : stables en mai.** – L'indice des prix de gros aux Etats-Unis est resté stable en mai par rapport à avril. En glissement annuel (mai 1993 comparé à mai 1992), la hausse est de 2 %.

• **Ventes de détail : + 0,1 % en mai.** – Les ventes de détail ont augmenté de 0,1 % en mai par rapport à avril. La progression avait été de 1,5 % en avril par rapport à mars. Ce sont surtout les ventes d'automobiles et de matériaux de construction qui ont progressé. Sur un an (mai 1993 comparé à mai 1992), la hausse est de 5,5 %.

GRANDE-BRETAGNE

• **Déficit commercial : 4,5 milliards de livres au premier trimestre.** – Le déficit de la balance commerciale s'est légèrement creusé au premier trimestre pour atteindre 4,5 milliards de livres (37 milliards de francs) contre 4,35 milliards lors du trimestre précédent. Les exportations ont atteint le chiffre record de 29,6 milliards de livres au premier trimestre, en hausse de 14 % par rapport à la période comparable de 1992. Les importations ont également atteint un niveau record, avec 34,1 milliards de livres contre 29 milliards un an plus tôt.

EN BREF

□ **Rapprochement Pechiney-Saint-Gobain : démenti de Pechiney.** – Le groupe public Pechiney dément que des discussions soient en cours avec le groupe privatisé Saint-Gobain sur un rapprochement capitalistique entre les deux sociétés. « *Nous démentons* » ces informations, a déclaré vendredi 11 juin, à l'AFP un porte-parole de Pechiney. Dans notre édition du 12 juin, nous signalions qu'un tel projet était envisagé, ce qui ne signifie pas forcément que les deux groupes en soient au stade des négociations directes.

□ **Grève d'Air Inter : peu de perturbations lundi 14 et mardi 15 juin.** – Le mouvement de grève lancé par les principaux syndicats du personnel navigant d'Air Inter les lundi 14 et mardi 15 juin ne devrait pas entraîner trop de perturbations, selon la direction. Elle affirme en effet qu'« *elle sera en mesure d'assurer entre 85 % et 100 % de ses vols* ». Elle demande à ses passagers ayant une réservation pour lundi matin de la confirmer en téléphonant au 16 (1) 45-46-90-00 ou en tapant le 3615 ou 3616 code Air Inter.

□ **Grundig-Creutzwald : suppression « inévitable » de trois cent cinquante emplois.** – Selon des sources syndicales, la direction de l'usine Grundig de Creutzwald (Moselle) considère comme « *inévitable* » la suppression de trois cent cinquante des neuf cents emplois, quel que soit le repreneur éventuel de la fabrique de téléviseurs. Un projet de plan social sera présenté le mercredi 16 juin, lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise. L'échéance pour le choix d'un repreneur a été fixée à la mi-juillet.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 7 AU 11 JUIN 1993

PARIS

Des raisons d'espérer

INDICE CAC 40

+3,23 %

Divine surprise ! La Bourse de Paris a semblé retrouver, d'un vendredi à l'autre, la consistance qu'elle avait perdue depuis de longues semaines. La reprise technique de la fin du *mois de mai a trouvé un second* souffle, et l'indice CAC 40 est repassé résolument au-dessus du seuil des 1 900 points. Avec quatre séances de hausse dans *la semaine*, la *progression* atteint au total 3,23 %, et le CAC 40 s'est inscrit vendredi en clôture à 1 920,43 points. Il faut remonter au début du mois de février pour *trouver une performance* hebdomadaire supérieure.

L'origine de ce retour à un optimisme raisonné, on ne la trouvera pas du côté de la réforme de l'impôt de Bourse et de son plafonnement à 4 000 francs réintroduit par le Sénat, mais dans de nouveaux espoirs de baisse des taux d'intérêt. *«Le marché considère que la Banque de France a aujourd'hui la possibilité de faire cavalier seul et de prendre les devants en attendant une baisse des taux allemands le 1er juillet»*, explique un opérateur. Une baisse du prix de l'argent jugée d'autant plus probable que les pronostics des instituts de conjoncture se font de plus en plus pessimistes sur l'ampleur de la récession.

Selon le président de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), Jean-Paul Fitoussi, la récession en France sera cette année de l'ordre de 1 %, suivie d'une croissance *«modérée»* en 1994, comprise entre 1 % et 1,5 %, à la suite d'une augmentation des exportations et d'une légère reprise de la consommation et de l'investissement. Le plus significatif aux yeux des boursiers, c'est qu'il y a un peu plus d'un mois, au moment de la publication des comptes de la nation, l'OFCE tablait encore sur une croissance de 0,5 % cette année.

Soutenir le moral

L'institut de conjoncture s'aligne maintenant sur les prévisions rendues publiques, jeudi, par deux grandes banques : le Crédit lyonnais, qui s'attend à une croissance française négative en volume de – 0,9 %, et la Banque Indosuez, qui prévoit – 0,8 %. M. Fitoussi préconise une décrue rapide des taux d'intérêt en Europe autour de 3 %, sous peine d'entrer *«dans une logique de récession»*.

Aux yeux de bon nombre d'analystes, les autorités monétaires françaises se retrouvent au pied du mur. Avec une inflation inférieure de 2 % à celle de l'Allemagne et *une économie* en plein marasme, la Banque de France peut se fixer pour objectif de ramener ses taux directeurs dans une fourchette de 5 % à 5 1/2 %. Et elle doit le faire le plus vite possible, sinon elle risque de mettre en péril la politique de relance du gouvernement.

Un scénario auquel les marchés se raccrochent notamment pour des raisons politiques. Une poursuite de la réduction du loyer de l'argent est le seul levier dont *disposent les pouvoirs publics* pour favoriser une petite reprise de la consommation et de l'investissement. Les opérateurs comptent également sur la nécessité pour le gouvernement – s'il veut réaliser dans les six ou sept prochains mois un programme de 40 milliards de francs de privatisations – de soutenir le moral des investisseurs. Et cela, même si Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a déclaré cette semaine au Sénat ne pas avoir *«d'inquiétude particulière quant à l'accueil que réserveront les investisseurs institutionnels français et étrangers aux privatisations»*. *«Les recommandations des analystes des grandes banques sont unanimement favorables à l'achat d'actions françaises et [...] j'ai surtout une grande confiance dans le comportement des ménages français»*, a-t-il ajouté.

La première opération de privatisation du nouveau gouvernement – la cession de 30 % du capital du *Crédit local de France* – sera effective dans les prochaines semaines. La Banque Paribas, qui dirige l'opération, précise que 4,4 millions d'actions seront placées à l'étranger et environ 6,5 millions d'actions en France. Une fois le prix fixé par les pouvoirs publics, la période d'offre s'étendra sur quatre jours de Bourse, et le résultat de l'offre publique de vente, ainsi que les allocations sur la tranche internationale, seront communiqués au plus tard le 16 juillet.

A signaler, par ailleurs, que la Commission des opérations de Bourse (COB), en accord avec l'Association des sociétés et fonds *français d'investissements*, a décidé de mettre en place une nouvelle grille de classification des OPCVM (organisme de placements collectifs de valeurs mobilières). Elle entrera en vigueur le 1er janvier 1994 et permettra à l'épargnant de disposer d'informations plus complètes. L'ancienne grille de classification, *qui datait de 1985, ne tenait pas* compte des innovations financières intervenues depuis – notamment en matière de produits dérivés – et reposait uniquement sur la nature juridique des titres détenus.

Le critère majeur retenu pour le classement est désormais la référence à un marché : actions, instruments de taux, monétaire. Au 31 décembre 1992, le montant total des OPCVM (4 532 Sicav et Fonds communs de placements) s'élevait à 2 500 milliards de francs, dont 1 500 milliards pour les monétaires.

ERIC LESER

Agroalimentaire

	10-6-93	Diff.
Bongrain	2525	+ 30
BSN	875	+ 19
Eridania Béghin	892	– 26
Fromageries Bel	3880	+ 10
LVMH	3712	+ 113
Pernod-Ricard	379,90	+ 10,50
Remy-Cointreau	156,10	+ 0,60
Saint-Louis	1220	+ 54

Assurances

	10-6-93	Diff.
AGF	593	– 2
AXA	1 313	+ 59
GAN	419,50	+ 5,50
Groupe Victoire	1 351	0
SCOR SA	620	+ 20
UAP	588	+ 40

Bâtiment et matériaux

	10-6-93	Diff.
Bouygues	639	– 4
Ciments français	311	– 11
Colas	940	– 5
Eurotunnel	35,60	– 0,15
Eiffage	950	Inch.
GTM Entrepose	411	– 4,50
Immob. Phénix	139,50	+ 0,50
Jean Lefebvre	1 040	Inch.
Lafarge-Coppée	380,50	+ 4,50
Poliet	288	– 13,50
Saint-Gobain	484,80	+ 3,30
SGE	228,80	+ 3,80
Spie-Batignolles	358,40	– 1,60

Chimie

	10-6-93	Diff.
Air liquide (L')	730	+ 23
ELF Sanofi	955	+ 27
Gascogne	308	– 12
Institut Mérieux	10 300	+ 400
Michelin	140	+ 6,20
Plastic Omnium	780	– 18
Rhône-Poulenc A	548	+ 5
Rhône-Poulenc CI	520	+ 2
Roussel-Uclaf	560	+ 15
Synthélabo	1 175	+ 23

Consommation non alimentaire

	10-6-93	Diff.
BIC	1 108	+ 22
Chargeurs	1 031	+ 43
Christian Dior	283	+ 6
Clarins	518	– 42
DMC	247	– 4
EBF	611	– 19
Essilor Int.	448	+ 10
Groupe André	638	– 29
L'Oréal	1 044	+ 28
Moulinex	89,5	– 1,50
Salomon	1 447	+ 49
SEB	440	+ 9,80
Skis Rossignol	1 074	+ 24
Sommer-Allibert	1 515	+ 23
Yves Saint Laurent	741	+ 9
Zodiac	1 679	+ 29

Crédit et banques

	10-6-93	Diff.
Comp. bancaire	478,80	+ 7,70
BNP CI	569	+ 9
Cetelem	1 280	+ 29
CPR	318,90	– 8,10
CDE	219	Inch.
CCF	234	Inch.
CFF	1 015	– 20
CLF	409,80	+ 14,80
Crédit lyon. CI	674	+ 38
Crédit national	1 243	– 7
Société générale	587	+ 3
SOVAC	1 294	+ 44
UFB Locabail	286	+ 14
UIC	569	+ 29
Via Banque	325	+ 2

Distribution

	10-6-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 250	+ 69
Bon Marché	510	+ 8
Carrefour	2 765	+ 164
Casino	134,90	+ 2
Castorama	595	+ 9
CDME	469	+ 3,70
Compt. Modernes	1 322	+ 10
Damart	3 720	+ 220
Docks de France	473	10,50
Gal. Lafayette	1 501	– 19
Guilbert SA	1 531	– 4
Guyenne Gasc.	1 453	+ 27
Pinault Printemps	748	+ 2
Primagaz	814	+ 2,70
Promodès	795	+ 16
SCOA	14,60	– 0,05

Electricité et électronique

	10-6-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	847	+ 29
Alcatel-Câble	531	+ 31
CSEE	508	– 31
Intertechnique	450	+ 29
Labinal	588	+ 4
Legrand	4 086	– 115
Matra Hachette	119,90	+ 3,90
Radiotechnique	283	+ 21
Sagem	3 380	+ 49
Schneider	670	+ 30
Sextant Avionique	167	– 0,50
Thomson CSF	172,90	+ 9,80

Immobilier et foncier

	10-6-93	Diff.
CFI	284	– 25
GFC	420,50	+ 9
Lucia	NC	NC
Olipar	52,60	– 5
Rue Impériale	3201	– 9
Sefimeg	471	– 2
Silic	721	– 3
Simco	508	– 10
Sogeparc	892	+ 13
UIF	550	+ 3

Investissement et portefeuille

	10-6-93	Diff.
Amault et Assoc.	NC	0
Bolloré	450	Inch.
Cerus	79,10	+ 0,70
CGIP	1 115	+ 25
Eurafrance	1 621	+ 14
Gaz et Eaux	1 520	+ 132
Lagardère MMB	99,50	+ 2,90
Marine-Wendel	319	– 1
Navigation mixte	948	– 7
Nord-Est	143	Inch.
Origny-Desvroise	800	+ 15
Parfinance	NC	0
Paribas	389,10	+ 13,90
Pinault	330	Inch.
SPEP	412	+ 23
Suez	300,50	+ 18
Worms et Cie	285	+ 18

Métallurgie, mécanique

	10-6-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	201,40	+ 1,90
Dassault Aviation	528	+ 3
De Dietrich	1 567	– 13
Fives-Lille	299	– 2,50
Imétal	417,50	– 2,50
Legris Industrie	148	– 14
Métaleurop	65,35	– 0,20
Pechiney CI	278	– 10
Pechiney Int.	198,90	+ 3,30
Peugeot SA	624	+ 20
Strafor Facom (1)	441,50	– 37,50
Valeo	818	+ 58
Vallourec	145,50	+ 1,50

(1) Coupon = 23 F.

Mines d'or, diamants

	10-6-93	Diff.
Anglo-American	160	– 1,90
Buffelsfontein	50,50	– 4
De Beers	93,50	+ 0,40
Driefontein	62,50	– 4,50
Gencor	13,50	– 0,10
Harmony	24,70	– 3
Randfontein	39,90	– 1,30
Sainte-Helena	40	– 4
Western Deep	128,70	– 9,70

Pétrole

	10-6-93	Diff.
BP-France	NC	–
Elf-Aquitaine	393	+ 16,2
Erap-Elf	317	+ 9
Esso	730	+ 10
Géophysique	620	+ 18
Total	279	+ 11,50

Sicomi ou ex-Sicomi

	10-6-93	Diff.
Bail Investis.	940	+ 14
Genefim	315,50	+ 0,50
Immobail BTP	414	+ 8
Interbail	536	– 4
Klépierre	568	+ 18
Locindus	896	+ 5
Sélectibanque	170,4	+ 0,2
Unibail	398,50	+ 18,50

Transports, loisirs, services

	10-6-93	Diff.
Accor	579	+ 19
BIS	155,50	– 3,50
Canal Plus	1 316	+ 29
Cap Gemini	188	+ 3
CEP Communic.	352	– 8
CGI Inf.	325	+ 17,90
Club Méditerranée	352	+ 11
Dauphin OTA	245	– 25
Génér. des eaux	2 233	+ 68
Ecco	430	+ 15,20
Euro Disney	68,65	+ 2,95
Havas	432	+ 9,40
Lyonnaise-Dumez	455,90	+ 22,90
OGF	550	0
Pub. Filipacchi	719	+ 39
Publicis	681	– 12
Delmas Vieljeux	NC	0
SITA	633	– 4
Sligos	485	+ 1
Sodexho	979	+ 74
TF1	439,90	– 14,20

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-6-93	Diff.
9,80 % 1978	100,10	Inch.
9 % 1979	101,40	+ 0,05
10,80 % 1979	104,64	+ 1,02
EDF-GDF 3 %	5 520	+ 50
CNB 5 000 F	100,25	Inch.
CNB Par. 5 000 F.	NC	0
CNB Suez 5 000 F	100,10	+ 0,05
CNI 5 000 F	101,20	+ 0,95

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 807 180	1 148 979
Oréal (L')	674 105	689 418
Suez	2 225 975	643 903
ELF Aquitaine	1 628 100	588 498
Total	1 684 820	448 926
LVMH	120 080	442 088
BSN	439 240	382 369
Peugeot	736 450	378 600
Société générale	628 060	371 970
Paribas	807 575	311 567
Lyon. eaux Dumez	649 865	289 390
Eaux (Cie générale)	128 030	283 982
Michelin	1 802 550	243 988
Lafarge	863 609	241 289

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Inform. Cie gle	+ 11,4	Strafor Facom	– 11,8
Banque Colbert	+ 9,4	Rochette (La)	– 9,1
Gaz Eaux	+ 8,4	Olipar	– 8,1
Nordon	+ 8,1	Clarins	– 7,8
Paris. Eot. part.	+ 7,7	EBF	– 5,7
Essilor	+ 7,2	BHV	– 5,5
Publ. Filipacchi	+ 7,1	Accor	– 5,2
UIC-Uni.	+ 7	Eridania Beghin	– 4,8
Sodexho	+ 6,5	Clea	– 4,8
Carrefour	+ 5,8	Sodecco	– 4,4
Schneider	+ 5,6	SDR Nd-P-de-C	– 4,3
Suez Compag.	+ 5,2	Legris Industr.	– 4,3
Damart	+ 5,2	Via Banque	– 3,5
Sovac	+ 5,2	Gr. de la Cité	– 3,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	4-6-93	7-6-93	8-6-93	9-6-93	10-6-93
RM	2 251 154	2 524 324	2 587 966	3 548 701	2 450 740
Comptant R. et obl.	25 887 885	19 461 598	28 162 697	31 496 272	29 099 821
Actions	256 550	477 864	258 757	287 487	291 984
Total	28 395 589	22 463 786	31 009 420	35 332 460	31 842 545

INDICES CAC (du mardi au mercredi)

	7-6-93	8-6-93	9-6-3	10-6-93	11-6-93
Indice gén.	509,1	516,8	520,5	524,3	521,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 887,86	1 893,65	1 915,23	1 911,22	1 920,43

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 juin 1993

Nombre de contrats : 141 733 environ

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	118,34	118,14	117,56	119,76
Dernier	118,30	118,08	117,46	119,68

NEW-YORK

Prudente

INDICE DOW JONES

-1,13 %

Wall Street a fait preuve d'une grande prudence cette semaine et semble toujours craindre un dérapage de l'inflation et des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 40,13 points (-1,13 %) d'un vendredi à l'autre pour terminer la semaine à 3 505,01 points, juste au-dessus de la barre des 3 500 points.

Pourtant, la situation s'est redressée en fin de semaine sur le marché obligataire à la suite de la publication de chiffres meilleurs que prévu sur l'inflation américaine. L'indice des prix de gros est resté inchangé en mai par rapport à avril, alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,1 %. Du coup, il y eut une vague d'achats d'obligations vendredi qui ont fait tomber le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans à 6,79 % contre 6,90 % la semaine précédente.

Mais les investisseurs n'ont pas saisi cette occasion du côté des actions et ont préféré rester sur la défensive en attendant la publication, mardi, de l'indice des prix de détail en mai et l'expiration trimestrielle en fin de semaine d'options liées aux indices boursiers (la journée «des trois sorcières»). Cet événement rend généralement le marché très volatil, et les détenteurs de capitaux préfèrent limiter les risques. L'approche de la publication des résultats financiers des sociétés rend également les investisseurs nerveux.

Indice Dow Jones du 11 juin : 3 505,01 (c. 3 545,14).

	Cours 4 juin	Cours 11 juin
Alcoa	69 3/4	67 3/8
ATT	61 7/8	62 1/8
Boeing	39 5/8	38 7/8
Chase Man. Bank	29 7/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	52 1/8	51 5/8
Eastman Kodak	51 3/4	51 1/8
Exxon	65 1/4	65 1/4
Ford	55 1/8	53 3/4
General Electric	93 7/8	94 1/4
General Motors	41 3/8	40 5/8
Goodyear	41 1/8	39 3/4
IBM	54	52 5/8
ITT	84	81 3/8
Mobil Oil	70 1/4	71 1/4
Pfizer	69 7/8	70 7/8
Schlumberger	67	64 3/4
Texaco	65 1/8	63 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	136 5/8	133 3/8
Union Carbide	18 1/2	18 3/4
United Tech.	52 3/4	52 1/2
Westinghouse	14 1/8	15 1/8
Xerox Corp	75 1/2	75 1/2

TOKYO

Repli

INDICE NIKKEI

-1,83 %

Les valeurs ont légèrement rebondi à la Bourse de Tokyo pour la dernière séance de la semaine après une baisse de quatre jours, mais elles ont néanmoins perdu du terrain sur vendredi dernier, les investisseurs restant en retrait sous l'effet de l'envolée du yen. L'indice Nikkei a clôturé à 20 500,95 points contre 20 882,24 points une semaine auparavant, soit un repli de 1,83 %. Les échanges ont été peu étoffés, le volume quotidien moyen des transactions avoisinant 408 millions de titres par jour, contre 466 millions la semaine précédente. La Bourse était fermée mercredi, proclamé jour chômé à l'occasion du mariage du prince héritier Naruhito avec l'ancienne diplomate Masako Owada.

Vendredi, les échanges étaient plus animés, portant sur 622 millions d'actions, en raison de la liquidation des contrats à terme de juin.

Un rapport trimestriel de la Banque du Japon publié vendredi n'a montré aucune amélioration de l'indice de confiance des entreprises nippones, qui se trouve toujours à son plus bas depuis dix-huit ans.

«L'indice Nikkei va probablement poursuivre sa consolidation pendant quelque temps, jusqu'à l'automne peut-être, quand les affaires reprendront», a estimé le directeur général de Kankaku Investment Management, Akira Shimozu.

Indices du 11 juin : Nikkei, *20 500,95* (c. 20 882,24) ; Topix, 1 661,04 (c. 1 671,70).

	Cours 4 juin	Cours 11 juin
Ajinomoto	1 390	1 350
Bridgestone	1 380	1 340
Canon	1 410	1 350
Fuji Bank	2 320	2 310
Honda Motors	1 390	1 360
Matsushita Electric	1 350	1 290
Mitsubishi Heavy	717	708
Sony Corp.	4 690	4 510
Toyota Motors	1 690	1 670

LONDRES

Résistance

+ 1,1 %

Les soubresauts politiques de la crise de confiance envers le gouvernement de John Major n'ont pas empêché la Bourse de Londres de redresser la barre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la semaine en hausse de 31,9 points (1,1 %), à 2 861,9 points.

La tendance a été soutenue à la fois par l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des crédits à la consommation en avril, et par des déclarations de Kenneth Clarke, le nouveau chancelier de l'Echiquier, semblant écarter l'éventualité d'une hausse des impôts.

Toutefois, les gains auraient pu être bien plus importants sans la crise de confiance envers le gouvernement après le réquisitoire prononcé, jeudi 10 juin, par l'ex-chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont. D'autant que les espoirs de baisse des taux d'intérêt se sont dissipés après un discours sans concession du futur gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George.

Indices «FT» du 11 juin : 100 valeurs 2 861,8 (c.2 829,9) ; 30 valeurs 2 244,2 (c. 2 213,2) ; fonds d'Etat *95,37* (c . *95,18*) ; mines d'or 179,6 (c. 192,2).

	Cours 4 juin	Cours 11 juin
Allied Lyons	5,18	5,32
BP	3,07	3,13
BTR	6,02	6,13
Cadbury	4,44	4,60
De Beers	11,40	11,18
Glaxo	5,90	5,99
GUS	29,13	30
ICI	6,89	6,90
Reuters	13,66	13,63
RTZ	6,53	6,53
Shell	6,02	6,18
Unilever	10,17	10,28

FRANCFORT

Rattrapage

+ 2,6 %

En dépit des signes persistants de récession en Allemagne, la semaine s'est traduite à la Bourse de Francfort par une progression assez nette des cours. L'indice DAX des valeurs vedettes a gagné, en tout, 2,6 % d'un vendredi à l'autre pour finalement s'inscrire à *1 680,98 points*.

Les courtiers soulignent toutefois le faible volume des transactions et attribuent pour l'essentiel la bonne tenue du marché à des espoirs de baisse des taux et à des facteurs techniques, avec notamment le franchissement du seuil des 1 650 points du DAX dès lundi. La Bourse allemande est également en phase de rattrapage, après plusieurs semaines de baisse.

Selon la Dresdner Bank, cette reprise ne peut toutefois être interprétée comme une tendance ferme et durable. Les fondamentaux économiques sont toujours aussi peu favorables. La plupart des observateurs s'attendent d'ailleurs à des prises de bénéfices dans les jours prochains. Mais ils se montrent plus optimistes à long terme, tablant sur une poursuite de la baisse des taux d'intérêt directeurs allemands.

Indice DAX du 11 juin : 1 690,98 (c. 1 637,85).

	Cours 4 juin	Cours 11 juin
AEG	145,80	150,50
BASF	231,80	236,80
Bayer	264,30	268,40
Commerzbank	286,10	298
Deutschebank	678,90	695,00
Hoechst	245,70	247,50
Karstadt	530,90	534,50
Mannesman	247,20	257,20
Siemens	607,50	618,50
Volkswagen	324,70	340,80

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Attrait persistant de l'eurofranc

Le compartiment de l'eurofranc *est le seul à accueillir* actuellement des emprunts d'établissements publics français dont les noms ne figurent sur aucune liste de privatisation. Qui veut investir dans des *nouveaux titres* de la SNCF, de la Caisse nationale des autoroutes ou de France Télécom n'a pas le choix. De telles obligations *ne sont* disponibles que libellées en francs, et ce monopole est l'une des nombreuses raisons qui expliquent l'attrait international qu'exerce le marché français.

En soi, il n'y a rien de surprenant que des débiteurs du secteur public choisissent de lever des fonds dans leur propre monnaie. Les spécialistes remarquent toutefois que ce n'est *pas toujours* la solution la plus économique et ils mentionnent à cet égard l'exemple de la Caisse nationale des autoroutes qui est frappant. Cette *entreprise s'apprête à rembourser* un emprunt de 100 millions de deutschemarks qu'elle avait contracté en 1984. On *s'attendait* qu'elle le remplace par une nouvelle émission allemande qui l'aurait fait bénéficier de la forte baisse du niveau de l'intérêt qui *s'est produite* ces *derniers mois*. Il n'en a rien été. Pourtant, pour le moment encore, il est nettement plus avantageux de se *procurer* des ressources en marks et la Caisse des autoroutes aurait certainement eu à débourser moins que les 6,90 % l'an que lui coûte son dernier emprunt français de 1,7 milliard de francs, qui a vu le jour le 10 juin et qui viendra à échéance *en* 1999.

Il est difficile de savoir avec précision pourquoi aucune entreprise d'Etat n'a été autorisée ces dernières semaines à emprunter des fonds en devises. D'aucuns supposent *que c'est tout simplement* une mesure d'ordre technique pour rehausser l'éclat du marché du franc. D'autres y voient une décision d'ordre politique destinée à éviter de donner l'impression que le pays multiplie hors des frontières les opérations à caractère budgétaire afin de combler son énorme déficit.

Quoi qu'il en soit, le seul émetteur français de tout premier plan à solliciter ces derniers jours un marché étranger a été le Crédit local de France, dont on connaît *les projets de privatisation* et qu'on ne saurait donc soupçonner d'emprunter à la place de l'Etat. Cette société vient d'accéder *pour la première* fois au marché des titres en pesetas, où *il a été* très bien accueilli. La banque espagnole Banesto qui s'était chargée de son affaire, a permis à l'emprunteur de conclure un contrat d'échange au terme duquel *il dispose* de fonds en dollars des Etats-Unis, à de très bonnes conditions de l'ordre de vingt-cinq points de base de moins que le Libor, le taux interbancaire qui sert de référence sur le marché monétaire international. L'opération a une durée de cinq ans.

L'eurolire en pleine évolution

Dans le compartiment de l'eurodollar, l'activité a été très forte et l'Italie n'a eu aucune difficulté à *mener à bien son projet d'emprunt* à taux variable. L'affaire porte sur 2 milliards de dollars, soit 500 millions de plus que ce qui était prévu au départ. Dans le domaine des emprunts rémunérés à taux fixe, les principales opérations en dollars qui viennent de voir le jour *ont pour débiteurs un établissement* public allemand de grand renom et une ville japonaise qui bénéficie de la garantie de son pays. Kreditanstalt für Wiederaufbau s'est procuré 500 *millions* de dollars pour une durée de sept ans en proposant aux souscripteurs *vingt-trois points de base de plus* que ce que rapportaient les obligations du Trésor des Etats-Unis, et la ville de Kobe a obtenu 240 millions de dollars pour une durée de dix ans en offrant vingt-sept points de base de mieux que les fonds d'Etat américains de référence.

Parmi *les* émissions de plus faible dimension, celle de la société pharmaceutique Eli Lilly a été la plus remarquée. Il s'agit d'un euro-emprunt de cinq ans qui se monte à 150 millions de dollars. Le débiteur qui jouit d'un prestige extraordinaire auprès du public a pu se *contenter de n'offrir qu'une prime* de 15 points de base au-dessus des fonds d'Etat américains.

Par ailleurs, l'attention est retenue par le compartiment de l'eurolire qui, en pleine évolution, prend *une place de plus en plus* importante sur l'euromarché. La Banque européenne d'investissement y a levé pour 700 milliards de lires pour une durée de cinq ans. Trois banques transalpines étaient à *la* tête de cette affaire, la Banca commerciale italiana, la Banca nazionale *del lavoro et le Credito italiano*. Elles ont sans peine placé plus des trois-quarts de l'emprunt hors des frontières de leur pays. L'émission était construite de façon à rapporter 10,20 % l'an. Le débiteur, qui n'a pas l'emploi immédiat de la totalité du montant, *a conclu avec ces banques un* accord qui lui permet d'étaler sur une période de six mois la mise à disposition des fonds, à concurrence de 500 milliards, à un coût qui, comparativement, sera *le* même : il demeurera à égale distance des fonds d'Etat de référence.

Pour cette semaine, on attend de nombreuses *émissions* internationales. Les banques habilitées à diriger des émissions en francs français *songent à accueillir des débiteurs* étrangers. La Norvège figure parmi les pays dont on espère qu'ils reviendront prochainement. Sur le marché allemand, on se prépare à un euro-emprunt de l'ordre de 500 millions de marks pour le compte de la Banque européenne d'investissement.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Les oléagineux malgré tout

Insensibles à une actualité bruyante, les cours des oléagineux poursuivent leur train. *Calmement* mais fermement. Cette semaine, le colza valait entre 122,124 francs le *quintal* et le *tournesol* 129,50 francs le quintal. A la même période de l'année dernière, ces deux plantes coûtaient 106 francs le quintal environ.

Selon les professionnels, cette fermeté devrait être de longue durée, jusqu'en septembre à peu près, *date de la récolte canadienne* de colza. Pour l'instant, la période est propice à la France, où le colza se moissonne à partir du 15 juillet. Sur une récolte européenne de *5,9 millions* de tonnes au lieu de 6,2 millions l'année dernière, la France devrait récolter 1,8 million *de tonnes cette saison*. Et elle est le seul pays à pouvoir actuellement approvisionner ses commanditaires. Ce que n'a pas manqué de remarquer le Japon, qui vient de passer *commande*. Selon des *rumeurs persistantes*, *80 000* tonnes de colza seront embarquées pour ce pays au mois de juillet. D'autre part, plusieurs *navires doivent* charger à Rouen pour des livraisons au mois d'août.

« Le marché, contrairement à l'année dernière, est plus ferme en début qu'en fin de campagne », remarque un opérateur. D'évidence, les acheteurs ont des besoins urgents à couvrir, car les *professionnels* savent *d'ores et* déjà que la récolte canadienne sera importante cette année. Les statisticiens d'Oil World prévoient, en *ce qui concerne le premier exportateur* mondial, une moisson de 4 700 000 tonnes pour la saison prochaine, soit environ 1 million de tonnes de plus que l'année dernière.

Bien sûr, le disponible exportable est inférieur : l'année dernière, un *volume de 2,2 millions* de tonnes s'est vendu à l'étranger, dont une bonne partie au Japon. Car ce pays, premier importateur mondial de colza, est un des clients *habituels du Canada. Depuis l'an*née dernière, il semblerait que la tendance s'inverse en raison de la baisse de qualité de la moisson canadienne. En 1992, en effet, seu*lement 40 % de la récolte* appartenaient au grade supérieur, alors qu'habituellement la presque totalité de la moisson était d'excellente qualité. Aussi, le pays du Soleil-Levant *s'était-il tourné* vers l'Europe, et l'Allemagne surtout avait su se placer sur ce marché.

Un accord anticipé

Ce changement radical de flux commerciaux est notable dans un contexte non pas de surproduction, mais d'*offre mondiale* en progression. Celle-ci, de 26,6 millions de tonnes l'année dernière, devrait, selon toutes les probabilités, se situer cette année entre 27 millions *et 27 millions 400 000 tonnes*. Sur ce volume, il est vrai, il faut compter la *Chine* et l'Inde, respectivement premier et deuxième producteurs, mais qui n'exportent pas.

Bref, les *manifestations du Japon* ont beaucoup plus d'effets sur le marché qu'un accord depuis longtemps annoncé, depuis longtemps anticipé. Dans la mesure où *« derrière tout producteur d'oléagineux il y a un céréalier qui sommeille »* (1), selon la formule d'un opérateur, les professionnels espèrent que ce qui a été perdu sur les oléagineux sera gagné sur les céréales et que les Américains s'apaiseront. *« Nous avons devancé les desiderata de l'Oncle Sam*, disent certains agriculteurs. *Ils voulaient une limitation de la production et des surfaces cultivées en Europe : nous avons diminué nos surfaces de 10 % par rapport à l'année dernière : cela devrait nous valoir quelques compensations. »* D'autres ne manquent pas de souligner le paradoxe de la situation : *« Pourquoi limiter les oléagineux, pour lesquels nous sommes déficitaires, et nous inciter ainsi à cultiver plus de céréales, alors que nous croulons sous les stocks ? »*, s'interrogent-ils.

La guerre entre les deux puissances semble apparemment *absurde, en effet*, parce que *l'offre* oléagineuse ne résorbe pas la demande sur le plan communautaire. Quant au niveau mondial, les stocks s'élèvent à 30 millions de tonnes, soit à peine sept semaines de consommation. Une bagatelle au regard des réserves de céréales, qui *s'établissent* à peu près à 250 millions de tonnes, soit... quatre mois de consommation ! Stocks qui ne manqueront pas de grossir dans les années à venir, car il y aura probablement transferts d'hectares. Pour maintenir leurs revenus, les producteurs auront la tentation de cultiver en céréales les surfaces qu'ils n'ont pas ensemencées en oléagineux.

A cette logique de l'absurdité, il y a un problème historique que les *questions de faux Candide ne sont* pas près de poser : le différend entre les Etats-Unis et l'Europe est fondé sur un accord entre les deux puissances qui date de 1962. *« Cultivez vos céréales, exportez-les, à condition que nous fassions de même pour notre soja »*, disait l'Oncle Sam. Et ce fut chose faite ; aujourd'hui encore, les échanges entre la Communauté et les Etats-Unis sont réglés sur ce principe : l'Europe importe régulièrement du soja américain, mais sans pour autant se croire empêchée de cultiver d'autres plantes oléagineuses comme le colza et le tournesol ; une entorse à la règle du jeu que les Américains, eux, ne sont pas près d'oublier.

MARIE DE VARNEY

(1) Les producteurs d'oléagineux sont, pour la plupart, des céréaliers, car le colza et le tournesol s'utilisent comme tête d'assolement.

PRODUITS	*COURS DU 11-6*
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 208 (– 56) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 182 (+ 13) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 615 (– 175) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	286,50 (+ 12) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	892 (+ 28) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	848 (– 60) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	283 (– 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	215 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	187,6 (+ 0,20) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	17,70 (– 0,68) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4-6-93	Cours 11-6-93
Or fin (kilo en barre)	65 500	64 800
— (kilo en lingot)	65 300	65 100
Pièce française (20 F)	372	370
● Pièce française (10 F)	330	340
Pièce suisse (20 F)	377	377
Pièce latine (20 F)	376	369
● Pièce tunisienne (20 F)	371	366
Souverain	470	472
● Souverain Elisabeth II	468	469
● Demi-souverain	217	247
Pièce de 20 dollars	2 360	2 320
— 10 dollars	1 275	1 112,50
● — 5 dollars	800	800
— 50 pesos	2 430	2 400
● — 20 marks	485	445
— 10 florins	382	384
● — 5 roubles	263	270

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Coup d'arrêt sur le dollar

Qu'il est difficile, pour les opérateurs des *marchés* des changes, d'anticiper les mouvements des monnaies ! Ainsi, à la fin de la semaine dernière, le dollar amorçait une remontée-surprise, après la *publication de « bons » chiffres sur* le chômage aux Etats-Unis. Cette remontée se poursuivait tout au long de la semaine suivante, dans l'attente d'une autre publication, celle de l'indice des prix de gros américains : si la progression de cet indice, après sa poussée en avril, se poursuivait en mai, ce serait le signe d'une reprise de l'in*flation, qui inciterait la Réserve* fédérale à relever ses taux directeurs, décision de nature à rendre plus rémunérateurs les placements en dollars, pour le plus grand béné*fice de cette* monnaie.

Eh bien, vendredi en début d'après-midi, la variation de l'in*dice clignota sur* les écrans des terminaux informatiques du monde entier : stabilité de l'indice, après une hausse de 0,6 % en avril, et progression de 0,2 % hors alimentation et énergie, soit une augmentation, en rythme annuel, respectivement de 2 % et 1,7 %. *« Pas de danger inflationniste »* en ont conclu les opérateurs, *« pas de nécessité, pour la Réserve fédérale de relever ses taux »*, et plus de raisons d'acheter du dollar, dont les *cours pourraient* reculer. En conséquence, les cours du billet vert qui, en milieu de semaine, avaient frôlé 1,64 DM et dépassé 5,50 francs se retrouvaient, ven*dredi, à 1,6250 DM et un peu plus* de 5,46 francs. Pour la prochaine semaine, *toutefois*, on attend les chiffres de l'indice des prix de détail.

Mercredi 9 *juin*, le dollar avait bénéficié d'un coup d'accélérateur par rapport au mark, que déprimèrent les propos assassins du financier américano-hongrois George *Soros. Ce dernier, dans une lettre* ouverte au *Times*, affirmait, tout crûment, qu'il fallait vendre le mark et les obligations allemandes. *« J'attends une chute du mark vis-à-vis de toutes les devises, y compris la livre sterling. J'attends également une chute des cours des titres d'Etat allemands vis-à-vis des titres d'Etat français, car la France est en train de gagner en compétitivité à l'égard de l'Allemagne. »*

En dépit des contre-attaques immédiates des dirigeants de la banque centrale allemande *(voir en rubrique marché monétaire et obligataire)*, le mark a accusé le coup. A Paris, le franc français a continué de se renforcer vis-à-vis de la devise allemande, dont le cours, *cette semaine*, a *glissé jusqu*'à 3,3618 francs avant de terminer à 3,3630 francs environ, retrouvant ses niveaux de mai 1992, avant le « non » danois au référendum sur le traité de Maastricht, à peu de distance de son cours pivot de 3,3538 francs.

A *Tokyo, enfin*, le *dollar a* encore battu tous ses records de baisse, à 105,80 yens pour remonter légèrement à 106,10 yens. A Madrid, la victoire aux points du *Parti socialiste espagnol* (PSOE) et le maintien au pouvoir de Felipe *Gonzalez* – même si ce dernier, dont le parti a perdu la majorité absolue aux Cortès et devra faire appel *aux députés catalans ou* basques – ont rassuré les marchés et raffermi la devise espagnole. Dès le lendemain du scrutin, le cours du mark redescendait de 78 pesetas à *76,80 pesetas* pour se retrouver aux environs de 76,50 pesetas, c'est-à-dire au niveau qu'il avait atteint *après la troisième dévaluation* de la monnaie ibérique, le 13 mai. A Paris, vendredi 11 juin, la peseta valait toujours 4,30 centimes, sans changement d'une semaine sur l'autre, cette *stabilité* résultant d'une hausse du franc vis-à-vis du mark, d'où l'évolution divergente *que l'on constate. Dans* le futur, le comportement de la peseta dépendra des mesures que prendra le gouvernement de Madrid pour empêcher la pays de sombrer dans une crise économique déjà *largement* amorcée (*le Monde L'économie* du 8 juin).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes est retombé de 376 dollars à moins de 367 dollars sur *le* marché à terme de New-York, après la publication de l'indice des prix de gros *en mai : la crainte de l'inflation* se calme un peu et la fièvre sur le métal aussi.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 11 JUIN 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5285	–	18,3150	68,9893	61,6143	2,9994	54,9451	0,00675
	1,5245	–	17,9899	68,9180	61,6333	2,9985	54,9149	0,00675
Paris	8,3456	5,4600	–	376,6816	336,4140	16,3767	300,0000	3,6867
	8,3314	5,4650	–	376,6368	336,8259	16,3868	300,1098	3,6870
Zurich	2,2156	1,4495	26,5476	–	89,3099	4,3476	79,6429	0,9787
	2,2120	1,4510	27,3932	–	89,4299	4,3508	79,6815	0,9789
Francfort	2,4808	1,6230	29,7253	111,9696	–	4,8690	89,1758	1,0959
	2,4735	1,6225	29,5334	111,8194	–	4,8651	89,0994	1,0946
Bruxelles	50,9692	33,34	6,1062	23,0010	20,5422	–	18,3187	2,2512
	50,8421	33,35	6,0947	22,9841	20,5547	–	18,3141	2,2500
Amsterdam	2,7819	1,8200	333,3333	1,2556	112,1380	5,4589	–	1,2288
	2,7761	1,8210	332,4079	1,2550	112,2342	5,4602	–	1,2285
Milan	2263,71	1481,00	271,2454	1021,7316	912,5077	44,4211	813,7363	–
	2259,69	1482,25	275,9918	1021,5369	913,5593	44,4452	813,9758	–
Tokyo	162,17	106,10	19,43223	73,19765	65,37277	3,18236	58,29670	0,071641
	164,34	107,80	21,57249	74,29359	66,44068	3,23238	59,19824	0,072727

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 juin 1993, 5,1460886 F contre 5,06957328 F le vendredi 4 juin 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

11 juin 1993

ESCUDO – PESETA ESPAGNOLE – LIVRE IRLAND. – FLORIN NEERLANDAIS – FRANC BELGE – MARK ALLEMAND – COURONNE DANOISE – FRANC FRANÇAIS

0 % – -1 – -2 – -3 – -4 – -5 – -6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Nouveau pari sur la baisse des taux

Et c'est reparti ! Quoi donc ? Eh bien, l'anticipation d'une nouvelle *baisse des taux à Paris, dans* l'espoir que la Banque de France prendra un peu de liberté vis-à-vis de la Bundesbank et profitera de l'excellente tenue du franc pour faire glisser ses taux directeurs en dessous des taux allemands. Tous les opérateurs pronostiquaient une nouvelle diminution des taux directeurs de ladite Banque de France lundi, ramenés, vraisembla*blement*, de 7,50 % à 7,25 %. Cette diminution est rendue possible à la fois par l'excellente tenue du franc *vis-à-vis du mark (voir en rubrique Devises et or)* et par le recul du loyer de l'argent au jour le jour, tombé de 7 7/8 % à 7 5/8 %. Vendredi soir, il frôlait même 7,50 %, venant buter *sur le taux des* appels d'offres de la Banque centrale, 7,50 % précisément.

Du coup, la spéculation sur la baisse des taux à court terme, calmée la semaine dernière, s'est *réveillée* avec vigueur, *tout* le monde pariant sur un « décrochement » de la France sur l'Allemagne, nourrie par l'évolution des taux à trois mois, 7,25 %-7,40 % à Paris, soit au-dessous des 7,63 % cotés à Francfort, un écart de 0,30 point au profit de la France. *L'écart sur les rendements des* emprunts d'Etat à dix ans, au profit de l'Allemagne cette fois-ci, continue de se réduire : 0,18 point seulement (6,83 % à Francfort contre 7,01 % à Paris). *Du coup, le* cours de l'échéance juin sur le MATIF s'est envolé, passant de 116,72 à 118,30, *après* un plus haut de 118,44, au voisinage du record historique depuis l'ouverture du MATIF, le 22 février 1986. *« On anticipe à mort »*, estimait un opérateur sagace à la veille du week-end, notant que si les espoirs de baisse des taux de marché étaient déçus, on pouvait s'attendre à un beau retour de bâton, la prochaine diminution des taux directeurs de la Banque de France étant déjà dans les cours. Quelle peut être la marge de manœuvre de la Banque de France vis-à-vis de la Bundesbank ? Guère plus de 0,50 %, estiment de bons spécialistes, à l'imitation de l'écart de 0,40 % en dessous des taux alle*mands que pratiquent les* Banques centrales des Pays-Bas et de la Belgique.

Pas de dévaluation du mark

L'attitude de la Bundesbank dans le futur reste un mystère : toutefois, sa riposte aux propos de Georges Soros *(voir en rubrique Devises et or)* est révélatrice de *l'état d'esprit de ses dirigeants*.

Dans une charge féroce, M. Soros l'accuse d'avoir *« raté le train dans la baisse de ses taux, qui sont restés trop hauts trop longtemps »*. Il ajoute qu'il n'attend pas une modification de la politique de la Buba avant le départ en retraite de son *président actuel, Helmut* Schlesinger, à l'automne, au profit du président Hans Tietmeyer, jugé moins coriace (NDLR : c'est ignorer les règles de prise de décision collégiales à la Bundesbank et l'importance du vote majoritaire des administrateurs venus des Lander, plutôt conservateurs et rigoristes).

En tout cas, les réactions des dirigeants en question ont été *immédiates : « La marge de manœuvre de la Bundesbank est liée au mark »*, a claironné M. Schlesinger, relayé par M. Tietmeyer, pour qui *« la Buba ne permettra pas une dévaluation du mark »* suggérée par M. Soros, et qui provoquerait, selon la Banque centrale allemande, une diminution trop rapide des taux à long terme. Vendredi soir, un autre dirigeant de la Buba, Horst Schlumann, a assuré que *« Francfort ferait le nécessaire pour que le mark demeure une monnaie de référence »*. Notons enfin une réflexion curieuse de M. Schlesinger à Stockholm : *« Si la France veut baisser ses taux sans attendre l'Allemagne, je lui souhaite bonne chance, et si l'opération réussit, tant mieux »*. Chiche !

Sur le marché obligataire, dopé par la forte remontée des cours sur le MATIF, la seule émission a été celle des Charbonnages de France, menée par la BNP et le CCF pour 1 milliard de francs à 10 ans, à 7,25 % *nominal* et 7,33 % pour les souscripteurs, soit 0,28 point au-dessus du rendement de l'OAT d'une durée correspondante. L'accueil a été bon, grâce à la remontée du MATIF précédemment évoquée et à la baisse du rendement, le « papier » ayant même fait un peu défaut.

Pour la *semaine prochaine*, on n'attend que l'Assistance publique qui va lever 600 millions de francs. Il va falloir faire de la place pour l'emprunt « Balladur » de 40 milliards de francs.

FRANÇOIS RENARD

□ **Baisse du taux de l'escompte italien.** – La Banque d'Italie a décidé de baisser le taux de l'escompte de 10,5 % à 10 % à partir du lundi 14 juin a annoncé, vendredi 11 juin, l'institut d'émission à Rome. *« Les taux d'intérêt sur le marché italien ont continué à diminuer dans les dernières semaines, dans des conditions de substantielle stabilité des changes. Malgré l'impulsion donnée par les exportations, l'activité économique reste faible, l'expansion du crédit et de la monnaie, modérées : ces différentes évolutions ont permis une nouvelle réduction des taux officiels »*, a précisé un communiqué de la banque centrale. La dernière réduction du taux de l'escompte remonte au 21 mai.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde L'ÉCONOMIE

هكذا من الإهمال

Le projet de loi présenté par M. Alphandéry adopté en première lecture à l'Assemblée nationale

Cinquante députés de la majorité refusent d'avaliser la réforme de la Banque de France

Les députés ont adopté, en première lecture, dans la nuit du *vendredi 11 au samedi 12 juin*, par 433 voix contre 90, le projet de loi réformant les statuts de la Banque de France, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Toutefois, quarante *RPR et huit UDF se sont* abstenus ou n'ont pas participé au vote, en raison de la tonalité « maastrichtienne » imputée au projet. Deux députés UDF ont même voté contre, comme l'ont fait les socialistes et les communistes.

Il n'y avait certes pas péril en la demeure. Mais Edmond Alphandéry n'a pas dissimulé son soulagement à l'issue du vote. Le ministre de l'économie avait encore en mémoire cette étrange nuit de mercredi à jeudi où les bancs du RPR ne résonnaient que des réquisitoires prononcés par le camp «anti-Maastricht» sous le regard gourmand des communistes et des amis de Jean-Pierre Chevènement. Comble de l'infortune, les traditionnels alliés pro-européens du PS étaient, cette fois, aux abonnés absents car il n'était pas question pour eux de cautionner le *«dogmatisme libéral»* du gouvernement.

Mais, somme toute, l'essentiel avait été sauvé pour M. Alphandéry. Aucun amendement n'était venu altérer l'article premier du texte, qui définit les missions fondamentales de la Banque de France. En vertu de celles-ci, l'institut d'émission aura donc pour charge de *«définir et mettre en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix»* et s'acquittera de cette tâche *«dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement»*. Et pour qu'aucune ambiguïté ne persiste sur la réalité du relâchement des liens avec le pouvoir politique, il est explicitement dit que *«la Banque de France, en la personne de son gouverneur, de ses sous-gouverneurs ou d'un membre quelconque du conseil de la politique monétaire, ne peut ni solliciter ni accepter des instructions du gouvernement»*.

En réponse à ceux qui estimaient que cet article était une contradiction dans les termes – comment le gouvernement peut-il s'assurer du respect du *«cadre»* de sa politique sans adresser des instructions? – M. Alphandéry a repris à son compte la formule de Valéry Giscard d'Estaing qui avait souhaité aboutir à *«l'autonomie d'un établissement conduisant de façon indépendante la politique monétaire de la France»*. Fort de cette nuance entre une institution *«autonome»* et des dirigeants *«indépendants»*, le ministre de l'économie a jugé la querelle sémantique close.

Le second point fort du débat touchait à la composition du conseil de la politique monétaire qui comprend, outre le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, six personnalités. Le texte prévoyait que ces dernières étaient choisies par décret en conseil des ministres parmi une *liste de dix-huit postulants établie* par le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, le vice-président du Conseil d'Etat, le président du Conseil économique et social, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes. L'Assemblée a finalement adopté des amendements réduisant la liste de dix-huit à douze candidats et supprimant la présence du premier président de la Cour de cassation et du premier président de la Cour des comptes au sein du collège d'autorités habilitées à dresser cette liste.

Les députés ont en outre précisé le profil des postulants en indiquant que ces derniers devront être retenus en fonction de leur *«compétence»* et de leur *«expérience professionnelle»* dans le domaine économique et monétaire. L'idée est d'éviter que le conseil de la politique monétaire ne soit investi par des hauts fonctionnaires au détriment des «professionnels». C'est ce même souci qui avait initialement conduit la commission des finances à souhaiter que le ministre de l'économie, qui peut siéger au conseil sans voix délibérative, ne puisse se faire représenter par un de ses collaborateurs alors que le texte envisageait cette possibilité. Opposé à cet amendement, M. Alphandéry a convaincu l'Assemblée de ne pas le voter. Mais Philippe Auberger, rapporteur du texte, a obtenu que le premier ministre puisse participer – toujours sans voix délibérative – aux séances du conseil de la politique monétaire.

Soucieux de contrôle parlementaire, les députés ont également précisé que le gouverneur de la Banque de France adressera un rapport au président de la République et au Parlement *«au moins une fois par an»* et sera *«tenu de se rendre aux convocations»* des commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Création d'un impôt sur le revenu en Polynésie française.** – L'Assemblée territoriale de la Polynésie française, réunie en session extraordinaire a décidé, vendredi 11 juin, sur proposition de Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement, de créer, à compter du 1er juillet, un impôt direct progressif allant jusqu'à 3 %, à partir d'un revenu de 8 250 francs. Destiné prioritairement à assurer une couverture sociale aux 40 000 Polynésiens qui en sont aujourd'hui dépourvus, ce prélèvement a suscité de vives critiques de la part du conseil des employeurs (patronat local) et de certains syndicats. – *(Corresp.)*.

L'analyse du scrutin

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, par *433 voix contre 90, dans la nuit* du vendredi 11 au samedi 12 juin le projet de loi réformant le statut de la Banque de France.

Ont voté pour :

218 RPR (sur 258).

205 UDF (sur 215).

9 RL (République et liberté, anciens non-inscrits) sur 23 : Edouard Chammougon, Alain Ferry, Pierre Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Philippe Martin, Jean-Pierre Soisson, Christiane Taubira-Delannon, André Thien Ah Koon.

1 non-inscrit (sur 1) : Michel Noir.

Ont voté contre :

57 PS (sur 57).

22 PC (sur 23).

9 RL : Gilbert Baumet, Jean-Louis Borloo, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Jean Royer, Gérard Saumade, Bernard Tapie, Paul Vergès, Emile Zuccarelli.

2 UDF : Daniel Mandon, Philippe de Villiers.

Se sont abstenus :

20 RPR : Jean Auclair, Richard Dell'Agnola, Jean-Jacques Delvaux, Xavier Deniau, Emmanuel Dewees, Jean de Gaulle, Georges Gorse, Michel Hannoun, Gabriel Kaspereit, Philippe Langenieux-Villard, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Denis Merville, Jacques Myard, Eric Raoult, Georges Richard, Antoine Rufenacht, Michel Terrot, Léon Vachet, Robert-André Vivien.

2 UDF : Marc-Philippe Daubresse, Alain Griotteray.

5 RL : Thérèse Aillaud, Alain Madalle, Alfred Muller, Jean Urbaniak, Aloyse Warhouver.

N'ont pas pris part au vote :

20 RPR : Emmanuel Aubert, Jean Bardet, Pierre Bedier, Raoul Béteille, Franck Borotra, Nicole Catala, René Chabot, Serge Charles, François Cornut-Gentille, Alain Cousin, André Fanton, Jean-Michel Ferrand, Jean-Louis Goasduff, François Guillaume, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Claude Mignon, Etienne Pinte, Pierre Quillet, Suzanne Sauvaigo et Philippe Séguin, *président de l'Assemblée nationale.*

6 UDF : René Beaumont, Christine Boutin, Raymond Marcellin, Jean Proriol, Gilles de Robien et Pierre-André Wiltzer, *qui présidait la séance.*

1 PC : Guy Hermier.

Sa carte de résident étant arrivée à expiration

Une Algérienne est rapatriée après trente-cinq ans passés en France

Une Algérienne, âgée de quarante et un ans, a été rapatriée à Alger, mercredi 9 juin, alors qu'elle vivait en France depuis trente-cinq ans et qu'elle est mère d'une adolescente âgée de treize ans, de nationalité française.

Djemaa Boussekine, qui dit être *«la première victime de la politique musclée de M. Pasqua envers les étrangers»*, a été rapatriée car sa carte de résident était arrivée à expiration : *«J'ai été l'objet d'une décision injuste et inhumaine. Alors que j'étais convoquée à la préfecture de Paris pour régulariser ma carte de séjour que j'avais omis de renouveler, j'ai été retenue toute la journée puis embarquée dans l'après-midi dans un avion à destination d'Alger, où je n'ai plus aucune famille.»*

Mme Boussekine affirme que les policiers français lui ont laissé une seule alternative : embarquer pour l'Algérie ou aller en prison en cas de refus.

Théoriquement, les parents d'enfants français ne peuvent être expulsés de France. Mais, précise-t-on à la préfecture de police de Paris, un accord franco-algérien, datant de décembre 1968, permet de renvoyer dans son pays tout ressortissant algérien qui se trouve *«de son propre fait sans emploi et dépourvu de ressources depuis plus de six mois consécutifs»*.

Or, toujours selon la préfecture, la jeune femme était dans ce cas : *«Mme Boussekine a été interpellée le 6 mai pour prostitution et sa carte de séjour de dix ans était périmée depuis 1991. Le droit a été appliqué, en parfait accord avec les autorités algériennes. Il ne s'agit ni d'expulsion ni de reconduite à la frontière, mais de rapatriement. Rien ne lui interdit de déposer maintenant une demande de visa.»*

En dépit de l'opposition du Livre CGT

Le Syndicat de la presse parisienne demande aux pouvoirs publics de cofinancer un nouveau plan social

La Fédération des travailleurs des industries du Livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT), le comité intersyndical du Livre parisien CGT et la FILPAC d'Ile-de-France, ont publié le vendredi 11 juin, quelques heures avant le début de la réunion du Livre CGT avec le Syndicat de la presse parisienne (SPP) représentant les éditeurs, un communiqué dans lequel ils *«rejettent avec une extrême fermeté les prétentions des éditeurs patrons* (...). *Relancer la presse nationale ne peut se faire à coup se de plans sociaux érigés en méthode alors qu'ils ne solutionnent en rien les difficultés»*. Pour les trois organisations, l'industrie de la presse souffre d'abord *«d'une baisse du lectorat»*, le coût de la fabrication des journaux représentant *«15 % à 20 % du coût global»*.

«Les divers plans sociaux qui ont réduit le nombre de salariés (...) et permis d'augmenter d'une manière considérable la productivité, n'ont pas résolu les problèmes de cette industrie», soulignent les trois organisations syndicales qui estiment que *«l'application de l'accord de juin 1992* [sur la modernisation] *reste d'actualité»* et qui appellent *«l'ensemble des salariés de la presse à s'opposer avec détermination à toute remise en cause des accords signés»*.

Au cours de leur rencontre du vendredi 11 juin, le SPP a remis une note au Livre CGT dans laquelle il indique qu'il a *«démontré depuis des décennies sa volonté de négocier et son attachement aux institutions paritaires»*, politique qu'il est *«décidé à poursuivre pour moderniser la fabrication des quotidiens parisiens en assurant sa mise à niveau international»*. Comme dans sa note récente aux pouvoirs publics (*le Monde* du 10 juin), le SPP se fonde sur la *«crise structurelle sans précédent que traverse»* la presse parisienne et sur *«les bouleversements techniques intervenus mondialement dans la préparation»* des journaux pour souligner que *«la fabrication traditionnelle ne peut plus être à Paris un point de passage obligé et que les conséquences doivent en être tirées»*, même si cela n'exclut pas *«la participation d'ouvriers du Livre qualifiés dans le corps de ce processus»*.

Dans le domaine de la préparation, le SPP fait remarquer que *«la suppression ou la transformation des ateliers techniques entraîne corrélativement la disparition des ouvriers chargés de la maintenance ou de l'entretien d'ateliers qui peuvent cesser d'exister ou dont la maintenance doit être confiée à des sous-traitants spécialisés. Quant aux correcteurs, ils ont vocation à assurer un rôle se situant de plus en plus en amont sous l'autorité de la rédaction»*. Dans le domaine de l'impression et de l'expédition, *«la tendance générale consistera en un transfert des tâches propres de production vers des tâches de contrôle et de surveillance (...). Des techniciens qualifiés seront indispensables pour faire fonctionner les rotatives et les salles d'expédition, mais en nombre plus réduit»*. Le SPP indique également au Livre CGT que la diminution des effectifs et les nouvelles technologies doivent s'accompagner *«d'une amélioration de la productivité et de la maîtrise de l'organisation du travail»*.

Pour accomplir ces mutations, le SPP a demandé aux pouvoirs publics de cofinancer un plan social qui permettrait des départs en congé de conversion des ouvriers du Livre, à partir de cinquante ans, avec garanties de ressources, et des incitations au départ volontaire d'ouvriers plus jeunes. Ce plan social sera ouvert aux entreprises qui en feront la demande. Elles pourront *«ajuster les mesures proposées»* (âge, catégories) selon leurs besoins propres. Le SPP espère que les dossiers présentés par chaque entreprise pourront *«être traités dans les meilleurs délais»*. Jean Miot, président sortant du SPP et nouveau président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a écrit en ce sens au premier ministre, Edouard Balladur, et aux autres ministres concernés (Alain Carignon, ministre de la communication, Michel Giraud, ministre du travail et Nicolas Sarkozy, ministre du budget).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Heures locales» folioté de 17 à 24 et un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 32

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1993 a été tiré à 473 502 exemplaires.

Alors que les violences anti-immigrés se poursuivent en Allemagne

Les Turcs de Berlin se mobilisent contre le racisme

BERLIN

de notre correspondant

«Notre magasin est fermé pour une heure aujourd'hui. Nous voulons ainsi commémorer les victimes des crimes racistes de Mölln, de Solingen et d'ailleurs, et manifester notre colère» : la plupart des 5 000 magasins turcs de Berlin ont baissé symboliquement leurs rideaux de fer, vendredi 11 juin entre 12 et 13 heures, pour protester contre la nouvelle vague de violence anti-immigrés qui s'est abattue depuis deux semaines sur les villes de l'ouest de l'Allemagne.

Organisée par l'Union des immigrés turcs de Berlin-Brandebourg et plusieurs organisations professionnelles turques, cette action s'est déroulée dans le calme. Les responsables de la communauté berlinoise, forte de 130 000 personnes, avaient organisé un bref rassemblement, sans ostentation, dans le quartier de Kreuzberg pour en exposer le sens. Le sénateur de Berlin pour l'économie, Norbert Meisner, est venu y apporter un message de soutien du Sénat de Berlin, la plus grande ville turque en dehors de la Turquie.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux nouvelles tentatives d'incendie criminel ont été déjouées dans des immeubles habités par des familles turques ou d'autres groupes d'immigrés près de Darmstadt, dans la Hesse, et de Sinsheim, dans le Bade-Wurtemberg. Cette violence a été l'un des principaux sujets de préoccupation des rencontres annuelles de l'Eglise évangélique qui se déroulaient cette semaine à Munich. La présidente de ces rencontres, Erika Reihlen, a appelé les communautés protestantes à s'investir partout au niveau local contre le racisme.

H. de B.

EN BREF

□ **COLOMBIE : la destruction d'un hélicoptère militaire fait 9 morts.** – Six militaires et trois policiers sont morts lorsque leur hélicoptère s'est écrasé, vendredi 11 juin, dans des circonstances mal éclaircies, près de la ville de Turbo (nord-ouest du pays), a déclaré le ministère de la défense. L'appareil était venu en soutien à une patrouille attaquée par une colonne de l'Armée populaire de libération (EPL, marxiste). L'affrontement terrestre a en outre fait deux morts, un disparu et sept blessés chez les militaires, a précisé l'état-major. – *(Reuter, AFP.)*

□ **INDE : onze personnes tuées par des militants sikhs.** – Onze personnes ont été tuées, dans la nuit de mercredi 9 à jeudi 10 juin, par des militants sikhs, lors de raids menés contre trois villages hindous de l'Uttar-Pradesh, au nord de l'Inde. Les assassins ont indiqué dans une lettre leur appartenance aux Commandos du Khalistan (KCF). – *(AFP, UPI.)*

□ **SALVADOR : le Conseil de sécurité de l'ONU exige que le FMLN dépose toutes ses armes.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé, vendredi 11 juin, que le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) remette toutes les armes restant en sa possession. Le Conseil s'est dit *«gravement préoccupé»* par la découverte d'un dépôt clandestin d'armes appartenant au FMLN, estimant qu'il s'agit de *«la plus grave violation à ce jour des compromis passés en vertu des accords de paix»*. – *(AFP.)*

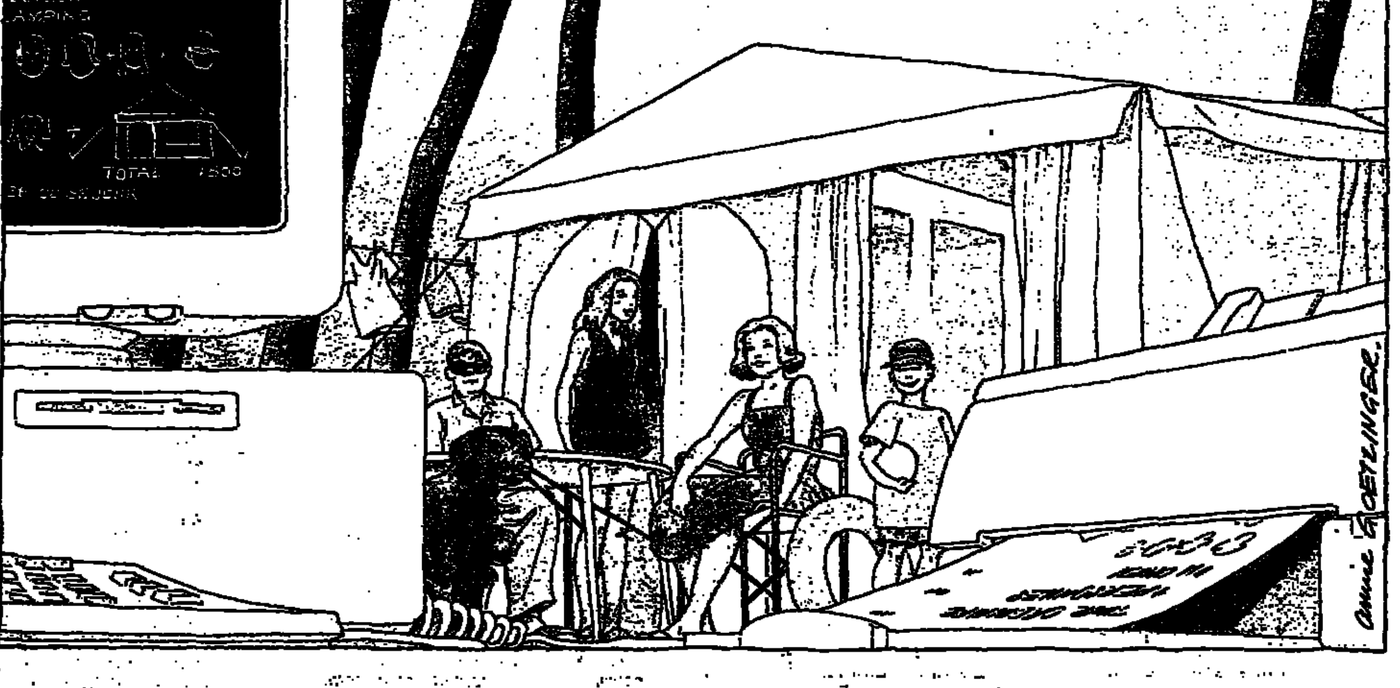
Le Monde

HEURES LOCALES

LES PETITES COMMUNES ADOPTENT L'INFORMATIQUE

Des élus ruraux se sont associés pour introduire les nouvelles technologies et aider les personnels comme les usagers

SAC au dos, un jeune *motard vient passer la* nuit sur l'île de Ré. Il décide de planter sa tente à Rivedoux, non loin des maisons blanches aux volets verts qui font le charme du village. Il ne lui faut que deux minutes pour s'inscrire dans l'un des campings municipaux. Grâce à l'informatique, cette formalité rébarbative vient d'être raccourcie. Le terminal indique les emplacements disponibles et prend en compte les multiples paramètres qui déterminent le *prix du séjour : âge du campeur*, présence ou non d'animaux, raccordement à l'électricité, à l'eau, taxes diverses et variées... Aussitôt, l'imprimante édite une facture en bonne et due forme. Le vacancier est libre de s'installer.



Pour moderniser la gestion de ses campings, Rivedoux a fait appel au syndicat mixte pour l'informatisation communale en Charente-Maritime. Cet organisme a été créé en 1985, par Josy Moinet (divers gauche), président de l'Association départementale des maires, premier magistrat de Saint-Rogatien (1 272 habitants), et alors sénateur. Cet élu estimait urgent de *« remplacer la plume d'oie par l'ordinateur »*. En supprimant les tâches les plus répétitives, l'informatique rendrait plusieurs services. *« Elle dégagerait du temps pour mieux écouter et servir les gens. Elle permettrait de mieux gérer la commune. »* Croulant sous l'ampleur de la tâche, certains élus ruraux confiaient à la préfecture le soin de remplir quelques-unes de leurs missions. L'informatique leur donnerait la possibilité d'assumer le rôle que la décentralisation leur avait confié.

Mais Josy Moinet fait alors figure de précurseur, et beaucoup n'osent pas le suivre. Trente édiles seulement sur 472 acceptent d'adhérer au syndicat. *« La personnalité de Josy Moinet a beaucoup joué. Nous l'estimions et lui faisions confiance. Comme, de plus, il présidait l'Association départementale des maires, nous nous sommes dit qu'en cas de problème nous ne serions pas seuls »*, se souvient Michel Fillodeau (divers droite), maire d'Andilly, commune de 1 500 habitants. Les « pionniers » du syndicat informatique réclament les trois applications de base d'une commune : paie du personnel, traitement des élections, comptabilité.

Les élus optent pour la microinformatique. *« Bien que cette technologie soit à l'époque balbutiante, nous estimions qu'elle garantissait mieux l'autonomie des communes qu'un gros serveur centralisateur auquel seraient reliées les mairies »*, explique Bruno Odin, directeur du syndicat.

Avant de choisir le matériel, les élus de Charente-Maritime vont prendre conseil auprès de leur collègue de la Vienne, René Monory, maire de Loudun et président du conseil général. Passionné de nouvelles technologies, René Monory a lancé une entreprise de logiciels de gestion communale, rebaptisée depuis Séricol, et devenue la troisième du secteur. Cette société d'économie mixte devient le partenaire privilégié du syndicat informatique, qui prend une participation à son capital.

La Séricol développe une foule de logiciels communaux : édition de fiches d'état-civil, suivi des emprunts, facturation d'eau, d'ordures ménagères, de cantines, gestion des maisons de retraite... Actuellement, ses informaticiens adaptent le nouveau calcul de la CSG sur la paie des fonctionnaires territoriaux.

Marie Besnard et les logiciels funéraires

La Séricol a conçu un logiciel de concessions funéraires très apprécié des élus, à la demande de Claude Tartarin, ancien secrétaire de mairie de Loudun, qui avait été marqué par l'affaire Marie Besnard. Cette femme, qui vivait à Loudun, avait été accusée d'empoisonnement dans les années 50, puis acquittée. L'instruction de son procès a requis un certain nombre d'exhumations, qui ont causé bien des tourments au secrétaire de mairie. Très souvent, le corps déterré n'était pas celui que l'on croyait ! Ce genre d'erreur n'a pourtant rien d'exceptionnel, les registres funéraires, remplis à la main au fil du temps, étant parsemés d'inexactitudes. Seule l'informatique peut rendre fiable la gestion des cimetières.

Les élus de Charente-Maritime ont vite compris qu'ils avaient intérêt à se grouper au sein d'un syndicat intercommunal plutôt que de s'informatiser en ordre dispersé. Le syndicat achète les logiciels, les teste, vérifie leur agrément auprès des services de l'Etat. Il se charge d'acquérir les terminaux, en groupant les achats, ce qui permet d'obtenir des prix. Il dispose d'une équipe de dix personnes, dont un ingénieur et deux techniciens, qui font de la formation et de l'assistance. Il étudie les besoins des mairies et conseille les élus dans leurs choix.

Le syndicat informatique a connu un formidable succès. Il compte aujourd'hui 215 adhérents : communes, offices d'HLM, maisons de retraite... Il dispose de bureaux à La Rochelle et à Saintes. Son budget s'élève à 10 millions de francs. La contribution des communes est pondérée en fonction de leur population et de leur configuration informatique. Ainsi, les grosses collectivités paient plus que les petites. Pour que les maires exploitent toutes les richesses de l'informatique, la bibliothèque des logiciels fait l'objet d'un accès forfaitaire. Qu'elle en utilise vingt ou un seul, la commune paie le même prix.

Pour certains agents, l'informatique a été un outil de promotion sociale. Employée de bureau à Andilly, Geneviève Thomas s'est rendue indispensable en maîtrisant cette technologie, ce qui lui a permis de devenir secrétaire de mairie. Son salaire est passé de 5 500 à 8 800 francs par mois. Certains fonctionnaires servent de « relais » au syndicat. Ils vont prêter main forte à leurs collègues, moyennant une légère déduction sur la cotisation de la commune. La coopération intercommunale a ainsi pris la forme d'un « club » fondé sur le travail, mais aussi sur l'amitié.

Rafaële Rivais

AMÉNAGEMENT

L'AXE HISTORIQUE CHANGE DE DIRECTION

Les changements à la tête de la Défense pourraient remettre en question l'aménagement prévu entre la Grande Arche et la Seine

LA cohabitation ramène un élu à la tête de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD). Le conseil d'administration (1) qui s'est réuni le 3 juin a en effet élu à sa présidence Charles Ceccaldi-Raynaud, maire (RPR) de Puteaux et député des Hauts-de-Seine en remplacement de Pierre Mayet, démissionnaire.

Pour M. Ceccaldi-Raynaud, qui retrouve la place qu'il avait occupée pendant la première cohabitation, ce retour a un air de revanche. Il revient avec la volonté affirmée de remettre de l'ordre dans la gestion de l'EPAD. *« Quand je suis parti, il devait y avoir 1 milliard de francs dans les caisses. Aujourd'hui, la situation financière est très inquiétante. L'EPAD va devoir emprunter. La dégradation de la conjoncture économique n'explique pas tout »*, déclare M. Ceccaldi-Raynaud qui met clairement en cause l'opportunité de plusieurs décisions de l'Etat, ainsi que la manière dont l'EPAD n'aurait pas su améliorer ses rapports avec la ville de Nanterre.

En 1987, le gouvernement de Jacques Chirac avait cédé à un élu la présidence du conseil d'administration d'un établissement que l'Etat contrôle statutairement, mais dont la mission devait se terminer en 1992. Les socialistes et le président de la République ont eu une autre ambition, celle de prolonger l'opération d'intérêt national en réalisant l'aménagement de l'axe historique, au-delà de la Grande Arche. Ils ont alors nommé un fonctionnaire à la tête de l'EPAD, ce qui avait été qualifié à l'époque de « coup d'Etat » par les élus. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, avait donc annoncé le 1er août 1990, en pleine torpeur estivale, la décision d'aménager la Défense jusqu'à Nanterre et à la Seine.

L'EPAD, dont la mission allait être prolongée à cette occasion jusqu'en 2007, se voyait chargé de détruire les inesthétiques ouvrages d'art qui attendaient depuis plusieurs années d'accueillir l'autoroute A 14 Orgeval-la Défense, et d'enfouir celle-ci jusqu'à l'échangeur avec la rocade A 86. L'établissement public devait ensuite poursuivre l'axe historique depuis la Grande Arche, pour y aménager une *« composition urbaine où la nature serait prépondérante, à partir de laquelle Nanterre pourrait se restructurer »*.

Christophe de Chenay

Lire la suite page 21

(1) Le conseil d'administration de l'EPAD est composé de neuf représentants de l'Etat et de huit représentants des collectivités locales.

هكذا من الأصل

REPÈRES

STATISTIQUES

Récolte de tournesol en 1991

en milliers d'ha

0

de 0 à 15

de 15 à 40

de 40 à 75

Les terres du tournesol

Mardi 8 juin, la France a accepté l'accord sur la limitation de la production *européenne de graines oléagineuses* (*le Monde* du 10 juin). Les productions de colza et de tournesol ont pratiquement doublé en quinze ans dans l'Hexagone. La carte illustre la répartition des surfaces consacrées au tournesol après la récolte de 1991. Elle met en évidence l'importance de cette culture dans des départements de l'Ouest atlantique. *Source SIDO.*

STATUT DE L'ÉLU

FEU VERT POUR LES RETRAITES

Maires et conseillers peuvent désormais se constituer une rente viagère, ils ont même le choix entre deux régimes

LES retraites des élus locaux sont pour l'instant *« scandaleusement faibles »*, selon l'expression de nombre d'entre eux. Il n'est pas rare que, après *trois mandats*, le *maire* d'une commune de moins de 500 habitants touche une pension de 200 francs par an seulement ! La loi du 3 février 1992 sur les conditions d'exercice des mandats locaux entendait améliorer le quotidien des élus en instituant notamment une retraite complémentaire par rente (*le Monde* daté 15-16 novembre 1992). La publication au *Journal officiel* d'un décret en date du 25 mai donne le feu vert à cette mesure.

La retraite par rente est une retraite par capitalisation, et non par répartition. La démographie des élus imposait un tel régime. *En effet*, le contingent des retraités grossit à chaque renouvellement électoral, tandis que le nombre de sièges, par conséquent d'*actifs*, *reste invariable*. Le législateur a donc estimé que les élus devaient se constituer eux-mêmes leur pension. Néanmoins, la formule retenue n'est pas celle de l'épargne-retraite. Les cotisants ne doivent pas toucher un capital, mais une pension viagère.

Qu'ils meurent sexagénaires ou qu'ils finissent centenaires, ils percevront chaque mois une allocation, *dont le montant est fixé* au moment de la signature du contrat. Cette disposition implique que la gestion des retraites se fasse de façon collective. En effet, les pensions de ceux qui meurent jeunes doivent alimenter les pensions de ceux qui vivent plus longtemps.

Associer les cotisants à la gestion

La constitution de la retraite par rente incombe pour moitié aux élus et pour moitié à la collectivité. Environ 150 000 personnes sont concernées. Il s'agit *de maires, d'adjoints, de conseillers* généraux ou régionaux ainsi que de présidents et vice-présidents de groupements percevant une indemnité de fonction. Leur cotisation ne peut excéder 8 % du plafond de cette indemnité, précise le décret du 25 mai. Le « marché » des retraites représente donc, au minimum, 400 millions de francs par an, estiment les spécialistes.

Compte tenu des sommes en jeu et du fait qu'elles seront constituées, pour moitié, de fonds publics, le précédent gouvernement *s'est longuement* interrogé sur la forme juridique la plus souhaitable pour la gestion des retraites. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, et René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, préféraient un système mutualiste.

En effet, ils ne souhaitaient pas que l'argent des retraites alimente des sociétés à but lucratif. De plus, ils tenaient à ce que les élus soient largement associés à la gestion de leur caisse. Les *mutuelles offraient ces garanties* : les sociétés financières avec lesquelles elles passent des conventions se rémunèrent en prenant des frais de gestion, mais elles n'ont pas le droit de se servir les bénéfices qu'elles peuvent réaliser en plaçant l'argent des retraites.

Lutte pour un marché

En revanche, les assureurs *peuvent récupérer 25 % de ces* bénéfices. Néanmoins, le ministère du budget, soucieux de faire respecter les règles de la concurrence, ne voulait pas donner un monopole aux mutuelles. D'ailleurs, le fonctionnement mutualiste est lourd : convoquer des milliers d'adhérents en assemblée générale est compliqué et coûteux.

Bien qu'il n'offre qu'une démocratie représentative, le régime « assurantiel » ne devait pas être écarté, estimait Michel Charasse. D'autant plus que les contrôles prévus par le code des assurances sont très stricts et bien rodés. Enfin, le professionnalisme des assureurs n'est pas contestable.

MM. Sueur et Teulade ayant néanmoins obtenu gain de cause auprès de Matignon, leurs services ont rédigé un projet de décret stipulant que le régime des retraites serait géré selon les règles du code de la mutualité. Le texte, soumis au Conseil d'Etat, a reçu un avis négatif en février dernier. En effet, la loi sur les conditions d'exercice des mandats locaux n'habilite pas le gouvernement à restreindre la liberté de choix des élus. Le gouvernement de M. Balladur a repris le dossier. Le décret qu'il vient de faire publier ne prévoit aucune restriction.

Fortes de cette liberté, une association et une mutuelle vont se disputer le marché. L'Association des maires de France (AMF), que préside Jean-Paul Delevoye (RPR), soutient un régime baptisé Fonpel (Fonds de *pension des élus locaux*), *régi par* le code des assurances. Elle va demander à la Caisse des dépôts et consignations de centraliser les *cotisations et de verser les rentes.*

La Caisse des dépôts gère déjà l'Ircantec, régime complémentaire de retraite des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales, auquel sont affiliés tous les élus susceptibles de se constituer une retraite par rente. C'est un consortium d'assureurs, choisis après appel d'offres, qui sera chargé de placer l'argent et de le faire fructifier.

L'AMF souhaite progressivement élargir le conseil d'administration du Fonpel à d'autres *association* d'élus. Mais les conseillers généraux et régionaux accepteront-ils de détenir une participation minoritaire au sein d'une assemblée de maires ?

La Mutuelle des élus locaux (Mudel), que préside Alice Saunier-Seïté (UDF), a créé une caisse autonome mutualiste baptisée Carel (Caisse de retraite des élus locaux). *« Il ne faut pas que la gestion des retraites soit confiée exclusivement à l'AMF et à la Caisse des dépôts et consignations. L'intérêt des élus réclame de la concurrence »*, explique Gérald Guelton (UDF), secrétaire général de la Mudel. Les partenaires financiers de cette mutuelle sont le Crédit lyonnais et la BRED-Banque populaire.

La gestion administrative sera confiée à la Fédération mutualiste parisienne. Pour attirer les élus, la Mudel propose une formule d'épargne susceptible de s'ajouter à la retraite par rente et d'intéresser ceux qui veulent cotiser au-delà du plafond réglementaire.

Les affinités politiques détermineront sans doute le choix des élus. Toutefois, ils auront intérêt à comparer les contrats, chiffres en mains avant d'opter pour l'un ou l'autre régime.

R. Rs

▶ AMF, 41, quai d'Orsay, 75007 Paris. MUDEL, 400, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Service public local.** – L'Association *des administrateurs territoriaux, que* préside Bernard Ode, secrétaire général du conseil général de la Drôme, organise un colloque sur « L'avenir du service *public local* », vendredi 25 juin à *Nîmes* (Gard). Chercheurs, hauts fonctionnaires et cadres territoriaux s'interrogeront sur l'évolution du service public local. En fonction de quels critères choisir une exploitation en régie plutôt qu'une concession ?

▶ Renseignements au (16-1) 30-38-36-11.

■ **Insécurité.** – L'Institut d'études politiques de Rhône-Alpes organise un séminaire sur « La place de la sécurité privée dans la gestion de la cité », à Grenoble, vendredi 25 juin. Comment la *grande distribution gère-t-elle la sécurité* ? Quelles sont les nouvelles réponses de la justice face à la délinquance urbaine ? Telles seront les questions *posées au cours de ce colloque qui* s'adresse aux fonctionnaires territoriaux, aux cadres du secteur HLM, aux responsables de la grande distribution.

▶ Renseignements au (16) 76-82-60-13.

■ **Marchés publics.** – La Maison des collectivités locales organise un colloque sur « La nouvelle situation juridique des marchés publics, des marchés d'entre*prises de travaux publics* (METP), et des délégations de services publics », mercredi 23 juin à Paris. Les participants présenteront la loi du 29 janvier 1993, *dite loi anticorruption, et ses consé*quences sur les procédures de délégation des services publics.

▶ Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.

■ **Anciens de Sciences politiques.** – L'association des anciens élèves de Sciences-Po et l'Institut d'études politiques (IEP) organisent une série de conférences à destination des anciens Sciences-Po du service public. Mercredi 30 juin, Bernard Stirn, secrétaire général du Conseil d'Etat, traitera de « Actualité juridique, législative, réglementaire et *contentieuse* » ; *mardi 6 juillet*, Alain Lancelot, directeur de l'IEP de Paris, traitera de « Actualité politique et parlementaire » ; mercredi 7 juillet, Raymond Barre, *ancien premier ministre*, fera un exposé sur « Conjoncture économique française et internationale ».

▶ Renseignements au (16-1) 43-42-50-50.

■ **Politiques urbaines.** – La Conférence permanente sur l'aménagement et l'urbanisme (CPAU) et le réseau Réflex organisent le 1er juillet à Bègles, près de Bordeaux, un colloque sur le thème : « Les quartiers *populaires*, entre nostalgie et recomposition ». Philosophes, sociologues et urbanistes s'interrogeront sur les mutations des quartiers dits *populaires et proposeront de nouvelles* options pour les politiques urbaines.

▶ Renseignements au (16) 56-17-11-43.

■ **Monde rural.** – Le groupe Pour un monde rural vivant, qui rassemble des associations comme les élus de la montagne (ANEM) ou des fédérations de foyers ruraux, organise, jeudi 17 juin à Paris, un colloque sur la loi d'administration territoriale et la coopération intercommunale. Un bilan de cette nouvelle orientation doit être présenté à partir d'une enquête *réalisée* auprès de 250 *nouveaux groupements de communes*, ensuite un débat est prévu sur les perspectives de coopération communale.

▶ Renseignements au (16-1) *45-22-15-13*.

FORMATION

■ **Gestion urbaine.** – L'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-en-Provence a créé en octobre 1992, au sein du département Carrières sociales, une formation en gestion urbaine. Selon les responsables de cette formation, l'objectif est de préparer les étudiants aux métiers de l'ingénierie sociale et de la gestion dans les collectivités locales et leurs *satellites* (SEM et autres associations). Cette formation de niveau bac *+ 2, originale en France, accueille* 56 étudiants par promotion.

▶ Renseignements au (16) 42-26-57-23.

PUBLICATION

■ **La France des taxis.** – L'hebdomadaire *la Vie du Rail* consacre un dossier à la France des taxis. L'histoire mythique des taxis, des témoignages d'artisans, les *récentes évolutions techniques*, sont les principaux sujets traités dans ce dossier. Un abécédaire fort complet révèle la césure entre Paris et la province. *Parmi les 36 566 chauffeurs de taxi* recensés en France en 1991, la seule ville de Paris en compte 15 000. Les taxis parisiens parcourent 50 000 km *quand les véhicules de province affi*chent 100 000 km à leur compteur. Enfin, le tarif horaire dans la capitale atteint parfois le triple de celui pratiqué dans les autres villes.

▶ *La Vie du Rail*, nº 2398, du 2 juin 1993, 11, rue de Milan, 75440 Paris Cedex 09.

DÉBATS

PRIVATISER PARIS

par Alain Dumait

PAS plus que l'Etat ou d'autres collectivités publiques territoriales, la Ville de Paris ne tient un bilan de sa situation patrimoniale en actif et passif. Car nous sommes dans un pays où les agents publics se dispensent allègrement des règles comptables imposées pourtant au moindre « travailleur indépendant ». Du coup, au regard d'un endettement – hors les engagements par caution – dont on sait seulement qu'il s'accroît dangereusement depuis dix ans (*pour la Ville comme pour toutes les autres* collectivités locales, comme pour l'Etat...), on ignore quels sont les actifs. Ce qui évite de se poser la question de savoir s'ils sont mobilisables ou non...

Hier, cette question pouvait paraître théorique ou idéologique. Aujourd'hui, elle est d'ordre pratique. Demain, la Ville, pour financer un budget d'investissement même réduit, va-t-elle continuer à augmenter les impôts de 11 % en 1994 comme en 1993 (!), va-t-elle continuer à emprunter et accroître la charge de sa dette, ou, au contraire, va-t-elle se résoudre à vendre une partie de son patrimoine, celle qui n'est en rien nécessaire au bon fonctionnement des services municipaux ?

Cette troisième voie est possible. Malgré l'absence d'un véritable bilan patrimonial de la *Ville, on sait qu'elle est propriétaire d'un peu* plus de 10 000 immeubles entiers et de 12 % du patrimoine construit à Paris. La Ville possède en toute propriété la moitié du territoire de la commune. Chaque année, elle accroît un peu plus ses emprises foncières : 40 hectares encore acquis en 1992, au prix moyen incroyablement bas de 3 200 francs le mètre carré !

La Ville, bien avant 1977, quand Jacques Chirac s'est installé à la Mairie, a toujours considéré son fichier domanial comme un véritable secret d'Etat. Sans doute parce *qu'une foule de propriétés qui s'y trouvent*, pour des raisons historiques, n'ont rien à y faire du point de vue du strict fonctionnement des services municipaux.

Dans le 2e arrondissement, la Ville est propriétaire du palais de la Bourse. Que ne l'a-t-elle vendu il y a quelques années, 500 ou 600 millions de francs (estimation des *domaines) quand les élus de cet arrondisse*ment le suggéraient ? Entre-temps les agents de change sont devenus de simples dirigeants de filiales bancaires, le palais est aux trois quarts *vide* et le quartier, autrefois vivant, est sommeillant...

Un petit nombre de privilégiés

Beaucoup d'immeubles appartenant à la Ville sont de type bourgeois et trop anciens *pour avoir été construits au titre de la politi*que sociale du logement. La Ville a com*mencé*, au compte-gouttes, une politique de vente de certains ensembles (en particulier boulevard Suchet, dans le 16e arrondissement). Depuis six ans, elle a remis sur le mar*ché libre quelques dizaines de logements* quand, dans le même temps, elle faisait l'acquisition de 800 immeubles entiers, notamment pour ses opérations de rénovation.

Si elle le veut, la Ville peut, à partir de maintenant et jusqu'à la fin de la prochaine mandature (an 2001), financer l'essentiel de son budget d'investissement par la mise sur le marché d'une partie de son patrimoine non *liée au fonctionnement des services munici*paux. Au moins, le minimum serait-il que son compte foncier (un peu plus de 1 milliard de francs), qui lui permet de procéder à des *acquisitions, soit alimenté par des cessions* d'autres biens immobiliers.

Sur un plan moral, on peut s'interroger sur la justification qu'a la Ville – comme au *temps des préfets* – d'être propriétaire d'immeubles de standing. Ceux-ci ne peuvent servir qu'au logement d'un petit nombre de privilégiés qui apparaissent comme des protégés *de la municipalité*.

Sur un plan politique, on se demande pourquoi la politique de privatisations engagée par Edouard Balladur au niveau de l'Etat ne serait pas bonne – et même encore meilleure – au niveau de la Ville.

Sur un plan pratique, les biens qui seraient vendus par la Ville ne pourraient être que mieux gérés, davantage valorisés.

Enfin, sur un plan économique, la Ville (comme l'Etat) doit laisser aux entreprises, sur le marché financier, le plus de ressources d'épargne disponible possible. Pour lutter contre le chômage, l'argent doit aller aux emplois productifs et non pas en être détourné *par les collectivités publiques*. De même, autant qu'elles le peuvent, celles-ci doivent laisser aux particuliers la disponibilité de la plus grande partie possible de leurs *revenus* : et donc réduire les prélèvements, c'est-à-dire les impôts. Ce qui suppose, au minimum, qu'on s'interdise de les augmenter !

▶ Alain Dumait est conseiller de Paris (UDF-PR), adjoint au maire du 2e arrondissement.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

LA SEYNE-SUR-MER REPENSE ENFIN SON AV

LANGUEDOC-ROUSSILLON

NES DANS UNE E D'ESCALIER

RÉGIONS

RETRAITES

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

LA SEYNE-SUR-MER REPENSE ENFIN SON AVENIR

Après trois ans d'atermoiements, la ville des chantiers navals a décidé de réviser ses projets

DURANT deux siècles, La Seyne-sur-Mer (Var) a vécu sur les chantiers navals. En 1989, leur fermeture, est perçue comme un cauchemar dans cette ville, la seconde du département (54 000 habitants) qui perd alors 4 000 emplois et se retrouve brusquement avec 30 % de chômeurs. Aujourd'hui les bulldozers ont tout gommé; il ne reste rien des vastes hangars, des nefs et des superstructures. Le site est désert. Les austères bâtiments des anciens chantiers ne font plus écran au grand large.

Jamais La Seyne n'avait envisagé son avenir sans cette mono-industrie essentielle à son économie. Et il lui aura fallu plusieurs années pour prendre conscience que la solution devait être recherchée au-delà du cadre étroit de ses chantiers enkystés au cœur de la ville.

A peine les derniers ouvriers de la «Navale» ont-ils quitté le site qu'est présenté un gigantesque projet pour y faire suite : «Marépolis», ce «technopôle de la mer» alliant la recherche, l'aménagement industriel et les activités culturo-touristiques, a été imaginé et élaboré dès 1988 par M. Klimoff, un ancien cadre des chantiers. Cela s'inspire de Jules Verne mais rien n'est trop ambitieux pour cette ville à la recherche de nouvelles amarres. Rapidement, 4 000 personnes vont se retrouver au sein de «Var Objectif 2000», une association qui défend Marépolis; c'est le temps de l'exploitation et de l'espoir. D'autant qu'une étude réalisée en juillet 1989 par la cité des sciences et de l'industrie valide le projet. Les convoitises ne manquent pas... 32,5 hectares en plein centre-ville, au cœur de la rade de Toulon. Voilà qui réveille des intérêts et ne manque pas de créer des tensions.

Un milliard de francs

En juin 1990, le conseil général du Var achète pour 45 millions de francs les 14 hectares jouxtant, les 18,5 autres appartenant au domaine public maritime. Mais La Seyne préfère les racheter en septembre 1991 et porte à la présidence de la Société anonyme d'économie mixte (SAEM), créée en avril 1990, Charles Scaglia, maire de la ville, en remplacement de Maurice Arreckx, président du conseil général. Tractations, tensions et dissidence s'ensuivent. La municipalité craint d'être dépossédée de ce patrimoine dont elle pense pouvoir garder seule la maîtrise.

Ressources et valorisations (une filiale de la Compagnie générale des eaux) et un groupe britannique (The World Sea Center Ltd) à qui l'on doit un aménagement harmonieux des chantiers navals de Stanford sont sur les rangs. Mais plus de 1 milliard de francs de capitaux privés sont nécessaires à l'aménagement du site et le maire de La Seyne tentera vainement de rapprocher les deux investisseurs potentiels (*voir* le Monde *du 9 mars 1992)*. Le dossier traîne et les responsables de la SAEM semblent plus préoccupés de commercialiser rapidement quelques terrains que d'avoir une approche globale et cohérente du site futur. L'opérateur britannique est privilégié. Son projet est assez proche de celui, initialement retenu dans le cadre de Marépolis; une convention est signée en mai 1992 avec la SAEM et la commune, mais elle semble plutôt favorable aux Britanniques et met en évidence, une fois de plus, le problème de la zone située sur le domaine public maritime que l'Etat ne souhaite pas mettre gratuitement à la disposition des aménageurs.

Un axe économico-industriel

«En fait, nous sommes aujourd'hui devant un puzzle dont il faut récupérer les différentes pièces avec des études qui ne sont pas faites et une convention à renégocier, explique Jacques Mikaelian, l'urbaniste consultant qui a pris la direction de la SAEM il y a six mois. *Le dossier de procédure de la ZAC n'est pas entamé et il est urgent de réaliser les études géotechniques, urbanistiques et de capacité d'accueil. Tout cela doit se faire dans un large consensus avec la commune, le département, la DATAR, la région, la DDE, la marine, la chambre de commerce et tous les autres partenaires. D'où la nécessaire mise en place d'un schéma régional d'aménagement sans lequel il était impossible d'avancer.»*

Aujourd'hui, les études de base peuvent enfin démarrer. En attendant que l'Etat accepte de rétrocéder les 14,5 hectares du domaine maritime. *«Les différents décideurs peuvent se retrouver autour d'une même table pour définir l'organisation de l'espace»* en utilisant les 40 millions de francs de subventions de la Communauté européenne pour des études de ce type. *«Un site ne peut attirer qu'en fonction de la qualité de sa composition urbaine»*, précise Jacques Mikaelian pour qui Marépolis est un des éléments de la nouvelle configuration de la rade de Toulon. Le groupe de travail ne s'y est pas trompé qui s'intéresse à la prospective dans le cadre d'une cohérence et d'une continuité urbanistiques dont Marépolis sera aussi le point fort d'un axe économico-industriel de cette rade qui devra concilier l'arrivée du porte-avions nucléaire *Charles-De-Gaulle*, la relance d'une industrie traditionnellement tournée vers la mer et le renouveau touristique important sur un littoral encore vierge et déficitaire en emplois. Autant de dossiers dont la commune de La Seyne-sur-Mer semble enfin réaliser qu'elle ne peut trouver de solution dans une autarcie qui lui a déjà coûté les chantiers navals.

de notre correspondant à Toulon
José Lenzini

AUVERGNE

Un McDonald's à Aurillac

L'enseigne rouge et jaune se dresse fièrement dans le ciel aurillacois. L'ouverture d'un McDonald's a constitué un événement dans le Cantal dans la mesure où les plus proches établissements de ce type se trouvent à Clermont-Ferrand, Toulouse ou Limoges. *«Une étude de marché a été réalisée. Si l'existence de l'antenne universitaire a été prise en compte, notre objectif premier est de nous adresser aux familles. Nous devons pouvoir compter sur une zone potentielle de chalandise de cent mille habitants environ»*, explique Jean-François Coudray, le directeur de ce restaurant qui est franchisé pour une durée de vingt ans. Il se retrouve à la tête d'une PME employant une cinquantaine de salariés dont une bonne quarantaine sous contrat hebdomadaire de vingt heures.

Les réactions de méfiance des restaurateurs locaux, inquiets d'une telle implantation dans une ville de moins de 35 000 habitants, paraissent s'être estompées. M. Coudray se contente d'observer : *«Les statistiques montrent que l'ouverture des McDonald's incite les familles à manger hors de chez elles, ce qui, à plus ou moins long terme, engendre des répercussions favorables sur la fréquentation des autres types de restaurants. Nous allons aussi développer la programmation d'animations et nous attacher à nous intégrer davantage dans la ville.»*

RHÔNE-ALPES

Romans dit «non» aux horodateurs

Les Romanais ne se sont pas bousculés aux urnes, dimanche 6 juin. Invités par le maire, Henri Bertholet (PS), à se prononcer pour ou contre un projet d'aménagement du centre-ville (*le Monde* daté 30-31 mai), ils n'ont été que 20 % à participer au vote. Ils se sont en majorité (63 %) opposés au projet, parce que celui-ci prévoyait l'introduction du stationnement payant.

Le maire a dit qu'il tiendrait compte de cet avis, bien qu'il soit de nature seulement consultative. La municipalité n'introduira pas d'horodateurs, mais, pour favoriser une meilleure rotation des véhicules, elle va réactiver une «zone bleue» dans le centre-ville. Les conducteurs pourront stationner gratuitement pendant une heure et demie ; ensuite, ils auront une amende. Cette mesure exigera une surveillance assez lourde. Trois policiers municipaux devront être affectés à cette tâche.

Estimant que le «non» des habitants ne concerne que le stationnement, et pas le projet d'urbanisme lui-même, le maire entend mener à bien cette opération, qui comprend rénovation de la voirie et nouveau plan de transport. Mais sa mise en œuvre prendra une dizaine d'années (au lieu de trois), les recettes du stationnement payant n'étant pas au rendez-vous et la rotation des véhicules s'annonçant moins rapide que prévu.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

SCÈNES DANS UNE CAGE D'ESCALIER

Le théâtre a transformé la vie plutôt triste d'un quartier de Béziers

A première vue, c'est une barre de béton comme une autre, dans la cité de la Devèze à Béziers, un quartier de mauvaise réputation inclus dans le plan de développement social des quartiers. Les garages y sont «tagués», les entrées grises et délavées. Pourtant, à sa manière, la cage d'escalier du numéro 10 de la rue Capendéguy vit un petit conte de fées.

Dès l'ouverture de l'immeuble en 1972, quelques habitants se sont mis en tête de faire connaissance avec leurs voisins de palier. Dans un monde où chacun ignore l'autre, où *«on se regarde en chien de faïence*, remarque Marie-Rose Panza, une retraitée qui habite au premier étage, *on se disait qu'il serait bon de se rencontrer»*. Au moment du carnaval, trois voisins décident de se déguiser, montent un à un les dix étages de l'immeuble, et vont distraire les habitants de la cage d'escalier.

Trois ans après, une cinquantaine de personnes s'entassent sur le palier du premier étage pour tirer les rois. On ouvre simplement les portes des appartements pour permettre aux personnes âgées ou handicapées d'avoir accès aux fauteuils et de se réchauffer. Plus tard, on invente un jeu de société sur l'histoire de Béziers auquel participent les locataires autour d'un repas pris en commun dans ce même escalier. Cette année, pour varier les plaisirs, on a fêté la chandeleur en faisant sauter des crêpes.

Ainsi, chacun se sent membre d'une petite communauté soudée par son appartenance à la même HLM. On se donne aussi un coup de main. *«Maman est malade, mais je sais que je peux frapper à n'importe quelle porte si j'ai besoin d'une aide ou d'une voiture pour aller à la clinique»*, confie Yvette Michel, l'infirmière du 10e étage. Cette fraternité a débouché sur une solidarité plus organisée face aux petits tracas qui sont le lot de la vie dans la cité. *«Quand on a eu des problèmes de vide-ordures ou de boîtes à lettres, on a fait une lettre commune»*, poursuit Marie-Rose.

Il y a un an, une délégation est allée trouver le responsable du DSQ à Béziers, Jean-Claude Martinez, pour dénoncer la présence d'un conteneur indésirable placé juste devant un arrêt de bus. Et ils en ont profité pour lui parler de leurs «fêtes». Ce dernier leur a suggéré de raconter leur vie dans la cité sous la forme d'une pièce de théâtre qu'ils pourraient ensuite jouer. La direction régionale de l'action culturelle et l'office départemental d'action culturelle se sont joints au DSQ de Béziers pour financer l'opération.

Une comédienne professionnelle a accepté de relever le défi. Natasha Cashman, de la compagnie Zing Théâtre, installée à Béziers, a d'abord écouté les habitants. Après plusieurs réunions de travail, puis d'improvisation à partir de scènes de la vie quotidienne, elle a commencé à écrire leur vie. *«Un voisin se dispute avec un autre au sujet du bruit qu'il fait*, raconte-t-elle. *Des enfants jouent dans un bac à sable qui ressemble plutôt à des toilettes pour chiens...»* Elle a ainsi inventé à partir de petits événements véridiques l'histoire d'un groupe de locataires qui dans un premier temps connaît des problèmes (divorce, solitude, drogue) mais retrouve progressivement le goût de la fête et de la communication.

S'ils ont participé à la construction de la trame, tous les locataires ne se sont pas transformés en comédiens. Chacun a donc recruté autour de lui, dans la rue, dans les magasins même, mais toujours dans le quartier de la Devèze. Un noyau de treize comédiens, de six à soixante-dix ans, s'est ainsi constitué. Aujourd'hui la pièce est prête. La Devèze exportera bientôt ces tranches de vie dans des festivals de comédiens amateurs. *«Jouer nous a surtout appris à faire exister l'autre, donc à le faire participer*, explique Georgette Bousquet, la doyenne du groupe. *C'est une belle leçon.»* Cela a aussi permis de créer un nouveau type de relations entre les habitants de la «cage d'escalier» et le responsable du DSQ. Mais ce fut surtout l'occasion de montrer à l'extérieur que la Devèze de Béziers est finalement un quartier *«bien plus sympa qu'on le dit»*.

de notre correspondant à Montpellier
Jacques Monin

BOURGOGNE

LE VAL LAMARTINIEN RETROUVE LE CALME

Entre Mâcon et Cluny, la SNCF installe 7 600 mètres d'un mur antibruit

«QUELLE était silencieuse ma vallée!» se disent aujourd'hui avec regret les habitants des huit communes du Mâconnais que la mise en œuvre de la ligne TGV Saint-Florentin-Sathonay a sorti un beau matin de 1981 de leur brume lamartinienne pour les plonger dans les bruyantes réalités du siècle des boggies.

Bien qu'à l'époque elle ait vu le chantier du TGV tracer son sillon dévastateur à travers buttes et coteaux et qu'elle ait longuement, et avec vigueur parfois, commenté la construction du fameux viaduc «de la Roche» qui surplombe le pittoresque village de Sologny, la population du val n'avait pas compris, au moment de son irruption, que le monstre d'acier nommé TGV allait perturber à ce point sa vie quotidienne. Dans cette campagne tout en rondeurs et douceurs, on craignait surtout la défiguration du paysage. *Elle n'a pas eu lieu.* Pour le reste, la SNCF se montrait rassurante, et rares étaient ceux qui se doutaient que le traumatisme naîtrait des nuisances sonores...

Douze ans plus tard, les villages concernés réunis au sein de l'APVL (Association de protection du val lamartinien) ont gagné leur bataille contre le bruit. D'une part, en obtenant du législateur qu'il se penche sur le problème : une loi du 31 décembre 1992 vient de réduire à 60 décibels le niveau diurne moyen de nuisances sonores *«alors que les premières rames atteignaient presque 100 décibels»*, aime à rappeler M. Doumet, président de l'association. D'autre part, en convainquant la SNCF de faire construire, sur 20 kilomètres environ, quelque 7 600 mètres de mur antibruit. Il s'agit d'une formule originale dite «à casquette» qui permet une meilleure diffraction des sons. *«Ce mur illustre aussi la victoire du dialogue sur l'affrontement»*, estime M. Doumet, qui mène depuis le début le combat des victimes du bruit.

Une technique originale

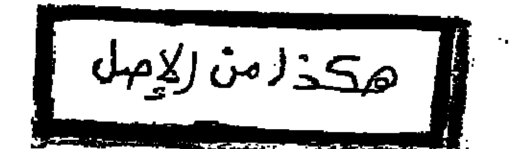
A ses côtés, plusieurs maires dont M. Jantzen, président du SIVOM et maire de Prissé (où fut érigé en 1991 un premier mur qui ne donna pas satisfaction aux habitants) et une population de quelque 5 000 à 10 000 personnes qui ont participé à une trentaine de réunions, trois manifestations sur les voies et préparé des kilos de dossiers. *«Et tout cela*, explique un riverain, *pendant que le rythme du trafic s'amplifiait encore. Aujourd'hui les 110 à 150 convois journaliers roulent à 270 km/heure.»*

C'est en 1993 que l'ambiance a changé et que les adversaires sont devenus partenaires. *«Trois facteurs ont permis cette évolution*, explique M. Doumet : *l'émergence du phénomène écologique ces dernières années, le souci commercial de la SNCF qui a compris que notre association empoisonnait son image et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction régionale.»*

C'est donc dans un climat de confiance restaurée que s'est ouvert le chantier qui devrait faire du val lamartinien le prototype de la lutte anti bruit. Composés de ciment et de bois selon une technique développée par une société française installée à Guéret (Creuse), les panneaux «à casquette» qui constituent le mur du val lamartinien seront érigés à quatre mètres des voies actuelles par une entreprise spécialisée dans ce genre de travaux. La faible largeur du remblai et la proximité de la voie ferrée ont nécessité la mise au point de deux engins spécifiques, l'un pour le transport, l'autre pour le levage. Chaque tronçon de mur mesure au moins un kilomètre. Les murs feront l'objet par ailleurs d'une intégration dans le paysage par l'implantation d'une structure végétale.

Les travaux devraient être achevés à l'automne prochain. Ils coûteront quelque 78 millions de francs qui incluent la participation du conseil régional de Bourgogne et du conseil général de Saône-et-Loire, mais pour un montant encore à l'étude. Le long du trajet, à l'heure où le printemps invite les résidents à s'installer sur les terrasses accueillantes des maisons mâconnaises, les riverains attendent beaucoup de cet équipement innovant, d'autant plus que M. Deveaux, directeur régional adjoint de la SNCF, a soulevé de nouveaux espoirs en annonçant la suppression prochaine du freinage par sabots sous les roues des remorques et le lancement d'un programme de recherche afin d'optimiser la forme des roues et des rails. Au total, une dizaine de décibels en moins.

de notre correspondante à Mâcon
Claudine Mettetal



LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de juin 1993



LES 30-40 ANS : UNE GÉNÉRATION CULTURELLE ?

Des écrivains, des musiciens, un peintre, un cinéaste, un metteur en scène, une photographe, nés entre 1953 et 1963, expliquent comment dans leur travail de créateur ils se situent par rapport à la génération qui les a précédés et celle qui a suivi.

SERVICE MILITAIRE OU SERVICE CIVIL

Faut-il, comme certains le souhaitent, affecter davantage d'appelés à des activités civiles ? Ne risque-t-on pas ainsi de dénaturer le sens même du service national et de réserver à des soldats des emplois que pourraient occuper des chômeurs ? Les opinions d'un général, d'un spécialiste des questions de défense nationale, d'un syndicaliste, d'un démographe.

BLANCHIR LE TRAVAIL AU NOIR

Le travail clandestin ne cesse de se développer en France comme ailleurs ; doit-on l'interdire ou le prendre en compte comme un dernier recours avant l'exclusion ? Les points de vue d'un sociologue et d'un économiste.

INTERVENIR EN YOUGOSLAVIE ?

Les Européens, lorsqu'ils s'interrogent sur l'attitude qu'ils doivent adopter vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie, ne peuvent manquer d'évoquer deux précédents de l'avant-guerre : la guerre d'Ethiopie et la guerre d'Espagne. Les réflexions d'un historien.

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au Monde des débats pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

301 DB 02

Vous trouverez ci-joint mon règlement :

☐ Chèque joint

☐ Carte bleue nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_| |_|_| Date et signature obligatoires :

☐ Carte Amex nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_| |_|_|

Bon à renvoyer à :

«Le Monde des débats», service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

PARIS

DU TRAVAIL POUR OUBLIER LA DROGUE

La capitale et la Fondation Platini s'associent pour permettre la réinsertion des anciens drogués

TOUJOURS difficile, la recherche d'un emploi par d'anciens toxicomanes risque de s'avérer impossible depuis la crise économique. L'objectif de la Fondation Michel-Platini (1), créée en 1987 par le célèbre footballeur français, est justement de rechercher des chefs d'entreprise prêts à offrir quelques places à ceux qui veulent retrouver une vie normale pour ne pas *« replonger dans la drogue »*.

A la suite des Journées internationales des maires contre la toxicomanie, la Mairie de Paris a signé, en avril 1991, une convention avec la Fondation Michel-Platini. Dix postes sont en permanence offerts aux personnes recommandées par la Fondation. Elles effectuent des stages de six mois, renouvelables une fois, dans le service des parcs, jardins et espaces verts et dans celui du génie civil qui prépare les grandes expositions et les manifestations organisées par la Ville. A la suite de ces stages, ces personnes peuvent devenir fonctionnaires si elles réussissent aux concours d'accès à ces professions. Les postes libérés sont proposés à de nouveaux candidats de la Fondation.

« Il me parlait de son bonheur et de sa joie devant la chance qui lui permettait d'oublier sa détresse passée, raconte Chantal Binart, chef jardinier de la Ville de Paris, à propos d'un ancien toxicomane qui a travaillé dans son équipe. *Il se sentait bien dans l'équipe, appréciait le travail et aura probablement une belle carrière dans ce métier. »* Et Jean-Pierre Lartigau, qui encadre aussi les jardiniers de la Ville, témoigne dans le même sens : *« Cette expérience nous permet de découvrir l'étendue et la complexité du problème de la drogue. Elle nous oblige à revoir la qualité des relations dans le travail, dans notre quartier. Et puis, qui nous dit qu'un tel drame épargnera un de nos proches ».*

250 anciens toxicomanes réinsérés

Jacques Chirac et Michel Platini ont rencontré, lundi 7 juin, ces agents de maîtrise qui ont accepté de recevoir dans leurs services ces anciens toxicomanes. Ceux-ci sont les seuls à connaître le passé de ces personnes qui ont passé dans les hôpitaux Marmottan et Sainte-Anne les tests permettant de vérifier leur aptitude et leur réelle volonté de travailler.

« Il n'est pas question pour nous de dépanner une entreprise ou un service public, précise Michel Platini.

Il faut que nous puissions offrir des stages dans des domaines très divers, afin d'augmenter les chances de réussite de l'insertion professionnelle. Nous prenons en charge des personnes encore fragiles qui ont besoin de s'investir dans leur travail. »

La Fondation, qui reçoit 300 personnes chaque année, a réussi à réinsérer professionnellement 250 anciens toxicomanes depuis sa création. Dix grandes entreprises en ont accueilli certains. La Ville de Paris, pour sa part, a reçu 17 candidats. Parmi eux, 11 se sont stabilisés dans leur emploi.

« Nous menons des actions de prévention dans les écoles primaires et les collèges, en collaboration avec le rectorat. Nous faisons également des actions ciblées menées par des structures de prévention, des clubs et des équipes de rue... explique Jacques Chirac. *Mais une politique de lutte contre la toxicomanie serait vouée à l'échec si elle n'intégrait pas le volet de la réinsertion. »*

C. de C.

(1) 4, rue Catulle-Mendès – 75017 Paris. Tél : 42-67-06-57.

PORTRAIT

Pierre-Marie Cuny, coordonnateur de la culture

A quoi sert une direction des affaires culturelles? *« C'est un outil indispensable pour coordonner la politique culturelle dans un département »,* répond Pierre-Marie Cuny, qui à force de batailler a fini par obtenir la création d'une DAC au conseil général de Seine-et-Marne. Celle-ci regroupera l'ensemble des secteurs de l'action culturelle, à l'exception des archives, du patrimoine et de la lecture publique.

Situé aux confins de l'Ile-de-France, ce département de 1,2 million d'habitants mêle une forte urbanisation, notamment autour des autoroutes A 4 et A 5, avec la survivance d'une ruralité importante. Les villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Melun-Sénart voisinent avec 514 communes dont les 75 % ont entre 3 000 et 5 000 habitants

Autant dire que les besoins en matière culturelle sont différents et que notamment l'attraction de la capitale n'y joue pas de la même manière. Ainsi deux scènes nationales – La Ferme du Buisson à Marne-la-Vallée et La Coupole à Melun-Sénart – cohabitent avec une foultitude d'initiatives locales.

De nombreuses chorales

« Jusqu'ici, le département était très absent en matière de théâtre, de musique et de danse », souligne Pierre-Marie Cuny. Celui-ci n'est pas novice dans ce secteur. Né à Dôle dans le Jura, il commence sa carrière comme régisseur dans un théâtre de Montbéliard (Doubs). Après avoir compris qu'il était davantage fait pour être agent culturel qu'artiste, il travaille dans les centres d'action culturelle de Franche-Comté puis devient chargé de mission à l'ADIAM (Association départementale d'information et d'action musicale) du Doubs. En 1985, il part diriger celle des Landes.

Depuis son arrivée, il y a cinq ans, à la tête de l'ADIAM de Seine-et-Marne, il s'était déjà préoccupé de recruter du personnel et d'augmenter le budget qui est passé de 2,5 millions de francs à 13,5 millions de francs entre 1987 et 1992. Cela a notamment permis de mener certaines actions, comme la mise en place d'un plan biennal pour l'enseignement musical et chorégraphique. Dans le domaine de l'aide aux chorales, nombreuses dans le département, un plan de formation au chant à l'école a été élaboré en collaboration avec l'inspection académique.

« Notre but est d'avoir un rôle d'aménagement du territoire, notamment en apportant aux communes les moyens d'assumer leurs missions dans le cadre de l'enseignement, de la diffusion des pratiques amateurs et des pratiques professionnelles », explique Pierre-Marie Cuny. Six personnes dépendent directement de la direction des affaires culturelles, qui, par ailleurs, travaille en collaboration avec l'ADDACT (Association départementale de développement des arts plastiques, du cinéma et du théâtre) et l'ADIAM ; ces deux organismes emploient neuf personnes.

Un des objectifs de Pierre-Marie Cuny est d'unifier la politique dans tous les secteurs. Et pour sensibiliser les élus, il compte organiser en octobre prochain un séminaire d'une journée sur le rôle du ministère de la culture et du conseil régional. En 1994, il a déjà prévu de les initier aux rôles respectifs des élus, des associations et des professionnels dans le domaine culturel.

Françoise Chirot

AMÉNAGEMENT

L'AXE HISTORIQUE CHANGE DE DIRECTION

Suite de la page 17

L'Etat autorisait enfin la construction de 1,2 million de mètres carrés de logements (en majorité sociaux), 300 000 mètres carrés de locaux liés à la formation et 600 000 mètres carrés de bureaux afin de financer ce gigantesque projet.

Cette décision prise dans l'euphorie du *« boom »* immobilier de la fin des années 80 allait être lourde de conséquences. Conséquence financière d'abord : l'ensemble de l'opération d'aménagement est estimée à 12 milliards de francs. Et ce qui paraissait possible en 1990 s'avère aujourd'hui beaucoup plus risqué pour les finances publiques. D'autant que l'Etat a ponctionné près de 1 milliard de francs sur la cagnotte de l'EPAD en 1986 et 1988, puis a effectué un nouveau prélèvement de 1 milliard de francs en 1991.

L'EPAD venait alors d'encaisser une confortable plus-value sur la vente du premier immeuble construit à la Défense, la tour Esso. Un symbole, car sa destruction se poursuit aujourd'hui sans qu'on sache quand démarreront les travaux de construction du projet des architectes Vigier et Jodry, dont une partie seulement a trouvé acquéreur. En effet, sur les 2,5 millions de mètres carrés de bureaux construits à la Défense, 250 000 sont actuellement inoccupés : autant dans l'ancien que dans les nouvelles tours édifiées ces dernières années, en particulier par la SARI de Christian Pellerin.

Si l'EPAD avait décidé de bloquer les nouvelles opérations dès que les difficultés dans l'immobilier sont apparues, l'état des stocks à la Défense et la conjoncture économique rendent aléatoire la commercialisation des programmes qui devraient être réalisés dans le cadre de l'aménagement de l'axe historique. Alain Maugard, son directeur général, qui devrait être prochainement remplacé par Christian Bouvier, a dû cependant engager la mission fixée à l'EPAD par l'Etat.

Des économies ont été décidées car le déficit de l'opération, même s'il est limité à 2 milliards de francs en 1995, pourrait ne pas être couvert par la vente de *« droits à construire »*. Les travaux prévus dans la cité d'affaires ont été réduits de 300 millions de francs, l'abandon de la déviation en souterrain d'une ligne de RER a permis d'économiser 800 millions de francs, le rythme d'achat de terrains (dont le prix a commencé à baisser) s'est ralenti. Par contre, les travaux sur l'A 14, d'un montant de 1,2 milliard de francs, ont été largement engagés, et cette portion d'autoroute devrait être achevée à la fin de 1995.

L'EPAD avait également pu présenter, avant les élections législatives, à Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, qui l'avait accepté, et aux collectivités locales concernées le document qui devrait servir de base à l'aménagement du prolongement de l'axe historique de Paris. Intitulé « De la Seine à la Seine, un axe, une ville », il résulte d'un travail mené pendant un an sous la direction de l'architecte Paul Chemetov. Cette perspective s'organise autour d'un *« axe nature »* appelé la Vallée de l'Arche. Les premiers jardins, au pied de l'Arche et autour des cimetières de Puteaux et de Neuilly, seront livrés en 1995. Cet aspect du projet semble aujourd'hui bien reçu par les collectivités représentées au conseil d'administration de l'EPAD.

L'opposition de la ville de Nanterre

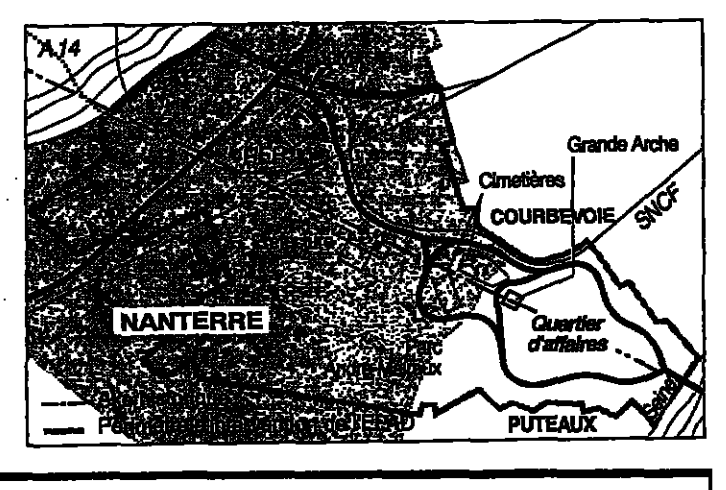
Il n'en est pas de même du volet sur la ville de Nanterre. On a ainsi vu en novembre 1992, lorsque Charles Pasqua a présenté, au nom du conseil général des Hauts-de-Seine qu'il préside, le projet de Grand Stade pour la Coupe du monde de football en 1998, combien le projet de l'EPAD était incompatible avec toute initiative locale. Le projet du futur ministre de l'intérieur laissait certes en suspens beaucoup de questions urbanistiques, esthétiques, administratives mais aussi économiques – le coût du terrain ne semblant pas avoir été pris en compte (*le Monde* daté 15-16 novembre 1992). Mais le refus par l'EPAD, qui avait lui-même été candidat pour accueillir cet équipement, de vouloir intégrer ce projet dans ses plans n'est sans doute pas étranger au changement d'équipe décidé la semaine dernière. D'autant que Charles Pasqua est entre-temps entré au conseil d'administration de l'EPAD pour représenter son département.

Si le Grand Stade est aujourd'hui officiellement abandonné par le conseil général des Hauts-de-Seine, la ville de Nanterre reste complètement hostile au projet « Un axe, une ville » que lui a soumis l'EPAD. Jacqueline Fraysse-Cazalis, son maire (PC), voit ainsi d'un très bon œil la présidence de l'établissement public *« revenir à un élu »*. Elle n'est pas pour autant rassurée *« car les idées défendues par la formation de M. Ceccaldi-Raynaud sont trop éloignées de nos orientations et de nos choix ».*

Mme Fraysse-Cazalis accueille cependant avec intérêt la proposition de dialogue de M. Ceccaldi-Raynaud : *« Nos rapports avec l'EPAD, qui a toujours pris des décisions sans rencontrer les élus, n'ont jamais été bons. Même si l'aménagement de la région de la Défense est une opération d'intérêt général, les maires doivent avoir leur mot à dire sur les infrastructures et sur les constructions de logements et de bureaux. »*

Mme Fraysse-Cazalis dénonce une *« pratique autoritaire et technocratique »* qui avait conduit à la décision du 1er août 1990 *« sans aucune concertation »*. La mairie de Nanterre refuse que ses droits sur l'urbanisme soient ignorés, et que l'EPAD continue à imposer ses propres conceptions sur la moitié du territoire de la ville. *« Nous voulons éviter que ne se renouvellent les erreurs du passé. Ainsi, le quartier du Parc avec les tours Aillaud nous laisse à gérer d'énormes difficultés sociales, des problèmes de drogue, de délinquance. Pour l'opération « Un axe, une ville », dont nous n'avons jamais pu discuter, il y a un risque de bétonnage sur un site privilégié. De toute façon, il n'y aura jamais la place d'y construire tous les programmes envisagés par l'EPAD. »* Le surprenant consensus qui apparaît entre la nouvelle présidence de l'EPAD et la mairie de Nanterre pour remettre en question le projet « Un axe, une ville » laisse donc en suspens l'avenir de l'aménagement de l'axe historique. Est-il encore possible d'en modifier les grandes lignes? Et surtout, toute modification ne va-t-elle pas rendre encore plus difficile l'équilibre financier de cette opération, alors qu'un certain nombre d'équipements sont déjà en cours de réalisation? La réponse dépend aujourd'hui du gouvernement, et elle fait partie des grands dossiers du ministère de l'équipement, qui exerce sa tutelle sur la Défense.

Christophe de Chenay



Les collectivités associées à la gestion

Le conseil général des Hauts-de-Seine a décidé le 9 avril, de créer, un comité de gestion de la Défense avec les communes de Puteaux et de Courbevoie. Il aura pour vocation d'*« orienter la gestion du quartier d'affaires et de concourir au financement de son exploitation »*.

En proposant la mise en place pour une durée maximale de quatre ans de ce comité, le conseil général des Hauts-de-Seine souhaite voir associées les collectivités locales à la gestion de la zone déjà aménagée par l'EPAD. Cette structure devrait ensuite se transformer en syndicat mixte de gestion.

Le comité, que préside la commune de Courbevoie, est composé de représentants des collectivités locales et du directeur général de l'EPAD. Il prendra ses décisions à la majorité des trois quarts, et devra se prononcer sur les orientations de la gestion de l'EPAD. Celles-ci concernent l'entretien, l'exploitation, le fonctionnement, l'équipement, la modernisation, le renouvellement, les grosses réparations, et, d'une manière générale, toutes les dépenses sur le quartier administré par l'EPAD. Le comité de gestion approuvera le budget de l'EPAD, qui continuera d'être exécuté sous la responsabilité de l'établissement public qui lui en rendra compte.

En contrepartie de ces nouvelles prérogatives, les trois collectivités verseront une contribution annuelle destinée à couvrir progressivement le déficit d'exploitation de l'EPAD, estimé actuellement à 100 millions de francs. Elle sera de 10 millions de francs en 1993 et atteindra 60 millions de francs en 1996. La moitié de cette somme sera prise en charge par le département des Hauts-de-Seine, le reste étant réparti à parts égales entre les deux communes. Le solde du déficit demeurera à la charge de l'EPAD.

Le comité de gestion devra aussi préparer la mise en place, pour le 1er janvier 1997 au plus tard, d'un syndicat de gestion de type syndicat mixte, qui lui succédera en reprenant les compétences de l'EPAD.

Jean-Claude Pierrette

YVELINES

Les enfants et l'eau

Des élèves d'une classe élémentaire interrogeant Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique : c'est ainsi que s'est déroulée la célébration de la millième classe d'eau, le mardi 1er juin à Saint-Germain-en-Laye. Lancée en 1987 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie en 1987, cette opération a permis en 1993 aux élèves de 350 classes – maternelles, primaires et lycées – de se sensibiliser aux problèmes de l'eau. Découverte du cycle de l'eau, visite des installations d'eau potable et d'assainissement, actions des industriels et des agriculteurs, font partie de ce programme au cours duquel les enfants rédigent un livre de bord et réalisent un travail en commun (petit film, journal, conte musical, etc.).
Inventées pour des classes de 4e, les classes d'eau ont largement dépassé ce cadre : des étudiants de l'Ecole nationale agronomique et des élus de l'Aisne ont bénéficié de programmes adaptés à leurs préoccupations. Le coût d'une classe d'eau est estimée à 6 400 francs. L'Agence de l'eau en finance la moitié. Le rectorat et le conseil général, certains industriels et les distributeurs apportent dans certains cas leur contribution.

TRANSPORTS

Une flottille pour les handicapés

Pour les handicapés, surtout pour ceux qui sont condamnés au fauteuil roulant, les déplacements sont très difficiles dans la capitale, faute de véhicules publics adaptés : une dizaine à peine. Dans ce domaine, nombre de villes françaises font beaucoup mieux. Mais Paris tente de rattraper son retard. Munis de rampes arrière et de radiotéléphones, seize véhicules (minibus et Renault Express) viennent d'être mis en service. Gérée par deux associations (le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées et l'Association pour la mobilité des handicapés à Paris), cette flottille de « taxis » bon marché (40 francs la course) a été acquise grâce au conseil régional d'Ile-de-France et à l'AGEFIPH (qui gère le fonds d'insertion pour les handicapés). Les chauffeurs, dont une dizaine d'appelés du contingent, sont payés par la Ville. L'investissement total est de 2,4 millions de francs, les frais d'entretien des chauffeurs s'élevant à 1,8 million par an. Ce service devrait assurer 30 000 déplacements supplémentaires par an et faciliter la vie de milliers de handicapés.

SEINE-SAINT-DENIS

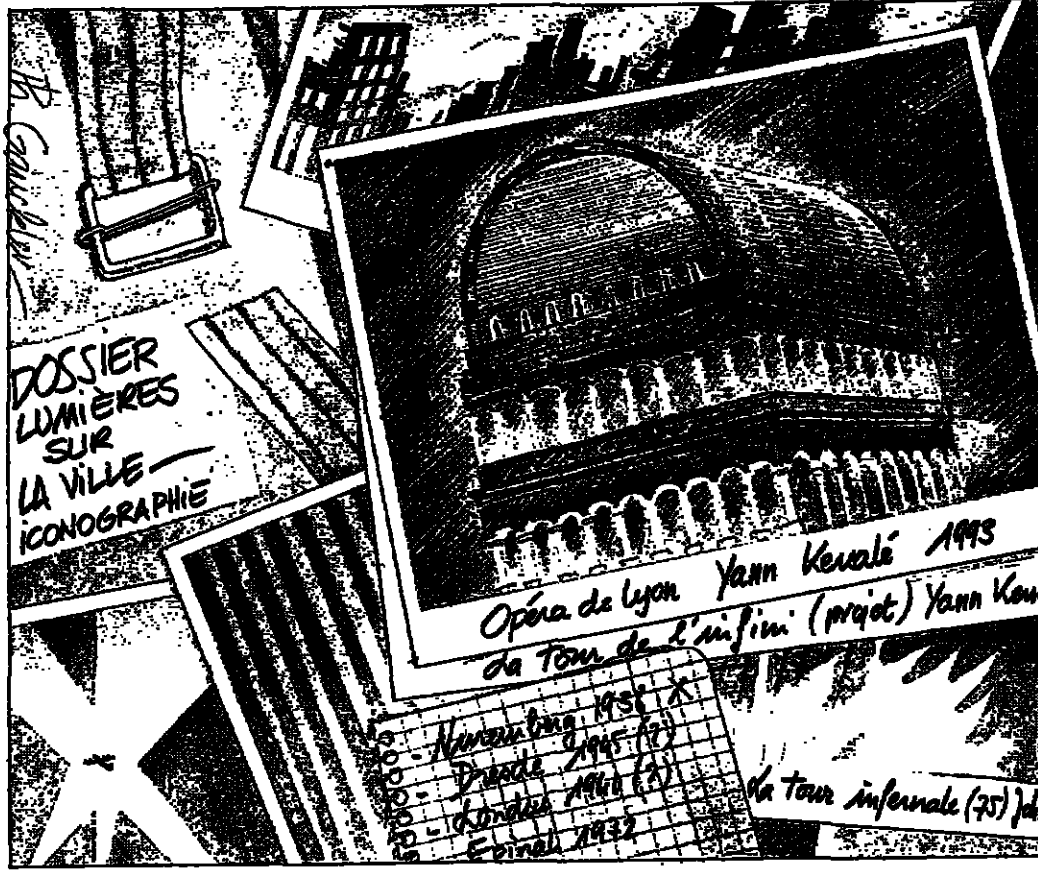
Un bol d'air pour comprendre

Pour sensibiliser ses habitants aux problèmes d'environnement d'un département aussi exigu (236 km²) que peuplé (1 380 000 habitants), le conseil général organise, jusqu'au 30 juin, dans le parc de La Courneuve, une exposition sur l'eau, les espaces verts, la voirie et les infrastructures.
Réalisée avec le concours de l'association Sciences, technologies et société, cette exposition est composée de trente-deux modules, conçus par Jean Kiras, répartis sur deux parcours d'environ un kilomètre. Deux niveaux de lecture sont proposés : l'un rapide, mais révélant l'essentiel, grâce à des images et des messages directs, et l'autre permettant d'approfondir l'un des sujets abordés. Des rencontres et débats pour tous publics sont prévus avec les élus, professionnels et scientifiques, durant toute la durée de cette manifestation.

DOSSIER

LUMIÈRES SUR LA VILLE

Les mairies ont pris conscience que l'éclairage participe aussi à la qualité du cadre de vie



BIZARREMENT, alors que les villes ont compris *depuis longtemps que pour* être belles elles devaient ravaler leurs façades et planter des arbres, elles ont oublié de soigner leur visage nocturne. L'éclairage public n'a longtemps eu qu'une fonction utilitaire. Institué sous Louis XIV pour assurer la sécurité des biens et des personnes, il s'est ensuite mis au service de l'automobile.

Dans les années 60, les communes se sont abondamment équipées en éclairant la ville comme une route. *« Le matériel utilisé n'était pas du tout adapté à la ville,* remarque Robert Tiquet, responsable des services techniques de la ville de Nice. *Les réverbères, trop hauts et trop espacés, créaient des zones d'ombre tout en aveuglant les habitants. »* Avec la crise énergétique des années 70, la frénésie d'éclairage des villes s'est calmée. Les industriels ont mis au point des matériels nouveaux, beaucoup moins consommateurs d'énergie et plus efficaces. Les tubes fluorescents sont remplacés par les lampes à sodium haute pression, dont les couleurs dorées sont plus agréables.

Pourtant, on ne pense pas encore que la lumière contribue au cadre de vie des citadins, et qu'elle peut modifier l'image d'une ville. *« Alors que les maires examinent à la loupe les moindres détails d'un projet architectural, ils ne se soucient pas de l'aspect nocturne de l'opération »,* remarque Jean-Marc Dupont, de chez Philips Eclairage. Traditionnellement, seuls les théâtres étaient conçus pour être beaux la nuit.

Puis on s'est mis à éclairer les bâtiments historiques. Si les églises et les mairies sont depuis longtemps illuminées, au début des années 80, on a sorti de l'ombre les petits châteaux et les moulins, les lavoirs et les statues. Mais on essayait de reconstituer de nuit la vision du jour et de gros projecteurs écrasaient les bâtiments de leur lumière blanche, gommant leur relief et noyant dans la pénombre tout ce qui les entoure.

Mais cette conception a évolué. Initiative symbolique : en 1986, la tour Eiffel change de robe de soirée. Pour la première fois, on fait appel à un professionnel indépendant, Pierre Bideau, véritable « concepteur-lumière », qui démonte les projecteurs braqués sur la tour et les remplace par un éclairage intégré dans les structures du bâtiment, soulignant ses poutrelles métalliques et ses courbes. Dans le même temps, un jeune artiste venu de l'éclairage de spectacles, Yann Kersalé, imagine de mettre en lumière des hauts fourneaux, des sites naturels, des parcs et des rivières. Cette mise en scène de la ville offre l'occasion de redécouvrir certaines de ses richesses. Puis *« des paysagistes surtout, quelques architectes aussi, vont s'intéresser à la lumière, y travailler et proposer leurs services »,* remarque Roger Narboni.

Evolution chez les créateurs, progrès du matériel, il ne manquait plus qu'une prise de conscience des collectivités locales. La décentralisation y contribue, en rendant les maires plus que jamais soucieux de l'image de leur commune. Or, comme par enchantement, toute ville bien éclairée peut devenir belle la nuit. *« La lumière permet de gommer ce qui n'est pas beau et de montrer une autre réalité d'une ville ou d'un quartier,* estime Yves Trochel, plasticien lumière. *C'est sûrement la raison de l'engouement actuel des maires pour la lumière. »* De plus, mettre sa ville en lumière est pour un maire une manière de signer une œuvre. Depuis une dizaine d'années, les villes et les départements, les régions parfois, s'intéressent à la lumière. Le renouvellement des installations des années 60 tombe à point pour qu'on se pose des questions. Le mobilier urbain d'éclairage est également repensé pour mieux s'intégrer à la ville et lui donner une identité visuelle.

Flatteur pour les élus et les habitants, le travail sur la lumière modifie l'image d'une ville pour ses visiteurs. Il peut aider au développement touristique, donner une impression favorable de la ville à d'éventuels investisseurs. Vecteur de communication, la lumière participe aussi à la qualité du cadre de vie en rendant la ville agréable. Prolongeant le temps d'usage de la ville, elle peut avoir des effets économiques non négligeables, pour les restaurants, bars, cinémas... Mais la mise en lumière d'une ville ne se fait pas au hasard. *« Tout travail sur la lumière doit avoir un sens »,* estime Roger Narboni, concepteur-lumière. A Niort, il a éclairé la coulée verte, un parc urbain longeant la Sèvre. Or la ville est née d'un gué sur la rivière, elle s'est développée sur un îlot au milieu des marécages. Les habitants se sont réapproprié un lieu symbole de la géographie et de l'histoire de la ville, donc de son identité.

En dirigeant le regard, la lumière permet de redécouvrir un site. Toute ville peut trouver quelque chose à éclairer, des lieux ou des choses marquant son identité. *« Dans les banlieues, par exemple, où il n'y a pas de patrimoine ancien, éclairer un château d'eau, une mairie annexe ou une passerelle confère une identité au quartier et redonne un peu de fierté à ses habitants »,* estime Yves Trochel. De manière plus concrète, le travail sur la lumière peut avoir un effet structurant en urbanisme. *« La lumière permet une meilleure lisibilité de la ville, par exemple en créant une hiérarchie entre les axes »,* souligne Jean Gayas, président de l'Association des ingénieurs des villes de France (AIVF). Des éclairages adaptés à chaque type de voies permettent à un visiteur de trouver le centre-ville rapidement, ou au contraire de contourner la ville s'il le souhaite.

Cette mise en scène de la ville offre l'occasion de redécouvrir certaines de ses richesses.

En plus de cette fonction de balisage, la lumière peut rapprocher deux quartiers de la ville. A Cambrai, Yves Trochel a proposé d'éclairer un cheminement piéton dans un parc situé entre le centre-ville et les quartiers périphériques, et qui séparait les deux quartiers la nuit venue. *« La lumière pallie les déficiences de l'urbanisme »,* estime-t-il. Qu'il s'agisse d'un centre-ville en perte de vitesse ou d'une banlieue, d'une friche industrielle ou d'une nouvelle zone d'entreprises, la lumière permet de donner une nouvelle identité à ces sites. *« Le souci principal du moment est la requalification des espaces »,* confirme Jean-Marc Dupont. Enfin, la lumière continue d'assumer ses fonctions premières : sécurité des biens et des personnes et sûreté des déplacements. *« Des études ont montré que 70 % des agressions ont lieu dans des endroits où l'éclairement est inférieur à 10 lux.* (1). » De même, on sait que les accidents de la route diminuent avec l'intensité lumineuse. Un bourg de Côte-d'Or, Til-Chatel, a mis en scène la rivière qui le traverse et ses espaces publics. Cette ambiance nocturne incite l'automobiliste à lever le pied.

Certaines villes ont décidé de réfléchir à la lumière à l'échelle de la commune. Les « plans-lumière », ou « schémas directeurs d'aménagement lumière », se proposent de définir les grandes orientations lumière d'une ville pour les années à venir. Réalisés par des spécialistes de la lumière, extérieurs ou appartenant aux services techniques des villes, ils partent toujours d'une analyse de ce qui existe. *« On recense les points lumineux, on définit les fonctions de chaque voie, on étudie l'histoire et la topographie du lieu, mais aussi son utilisation par l'habitant,* explique Jean-Marc Dupont. *Il revient ensuite aux élus, en fonction de la stratégie municipale, de définir les objectifs. »*

Ce travail donne lieu ensuite à la production de documents graphiques. *« Il s'agit de définir des lignes directrices qui guideront l'action »,* estime Roger Narboni. A chaque opération d'urbanisme ou d'architecture, le souci lumière trouve une réponse cohérente avec ce qui se fait ailleurs dans la ville. A Strasbourg, une équipe pluridisciplinaire – choisie par concours – a été chargée de préparer un plan lumière pour le centre-ville. Composée d'un designer, d'un sociologue, d'un architecte-urbaniste, d'un spécialiste en éclairage, d'un paysagiste notamment, elle a travaillé en étroite collaboration avec les services techniques de la ville et EDF-Strasbourg.

Les concepteurs-lumière, ou plasticiens-lumière, encore appelés éclairagistes, sont de plus en plus souvent sollicités. Cette nouvelle profession regroupe des personnes d'origines très diverses, issues du spectacle, de l'éclairage proprement dit, ou de l'urbanisme. Encore peu nombreux, ils apportent la patte artistique que n'ont pas les services techniques. *« Ils ont des idées neuves, mais nous devons les canaliser pour respecter les impératifs financiers, de sécurité ou d'exploitation »,* remarque un responsable de services techniques.

« Les plans lumière se développeront, estime Jean Gayas. *Au-delà d'un élément de voirie, la lumière est devenue un élément d'environnement. »* Pour la plus grande joie de citadins qui ne demandent pas mieux que de se réapproprier leur ville la nuit.

Cécile Maillard

(1) *L'Urbanisme lumière,* de Jean-Marc Dupont et Marc Giraud, éditions Sorman, octobre 1992, 167 francs.

Saint-Nazaire et la féerie des docks

Les vieux Nazairiens en sont encore tout émus. Les *autres se demandent toujours* où leur maire est allé pêcher cette idée saugrenue : éclairer le port industriel de Saint-Nazaire comme s'il s'agissait d'un monument historique.

Justement, le port, c'est l'histoire de Saint-Nazaire, et le maire, Joël Batteux (PS), a décidé de réconcilier la ville avec son passé : *« L'ensemble industrialo-portuaire est la raison d'être de la ville. Notre cathédrale à nous est là. »* Pour *« changer le regard des Nazairiens sur leur propre environnement »,* la municipalité a créé un éco-musée et organise chaque année une Fête de la mer. Pour l'une d'elles, le maire a demandé à Yann Kersalé de mettre en lumière le port. Ce jeune artiste breton, qui se définit comme un *« sculpteur-lumière »,* a proposé d'en faire un spectacle permanent. Depuis décembre 1990, chaque nuit, la Nuit des docks transforme le port en féerie.

Chaque angle des bâtiments bordant les bassins est souligné par de petites balises, rouges à babord, *vertes à tribord, selon le code* maritime. Les grues lancent vers le ciel leurs flèches métalliques soulignées de lumière blanche ; les ponts de métal sont mis à nu ; les volumes occupent de nouveaux espaces. *« La lumière est un médium qui donne à voir de manière différente les formes et les choses »,* explique Yann Kersalé.

Cette métamorphose des objets les poursuit le jour revenu. *« Avant d'être éclairées,* raconte le maire, *les grues laissaient les gens indifférents. Depuis, on les regarde autrement, même dans la journée. »* Pièce maîtresse du tableau : la base sous-marine construite par les Allemands, un énorme bloc de béton de 1 400 mètres de long. Yann Kersalé a éclairé les alcôves intérieures en bleu, les colonnes les séparant en blanc. La lumière évolue au cours de la nuit. Des capteurs ont enregistré les mouvements du port dans la journée et un ordinateur en restitue le rythme la nuit. Les responsables du port autonome – *qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre* – ont joué le jeu, à condition de pouvoir éteindre un projecteur quand il gêne un grutier au travail...

Le spectacle de la Nuit des docks est aujourd'hui devenu une attraction, et l'office du tourisme propose les services d'un de ses guides pour une visite nocturne du port. En été, une terrasse panoramique où l'on peut prendre un verre offre une vue sur les lumières du port. *« La Nuit des docks est un élément culturel, mais aussi d'urbanisme,* ajoute Joël Batteux. *En rattachant la ville au port, il montre qu'on peut structurer une ville avec de l'immatériel. »* Premier pas pour une réconciliation de la ville avec son port, le travail de Yann Kersalé va être accompagné de restructurations urbaines plus concrètes. Un concours international d'urbanisme sera lancé avant l'été pour l'intégration de la base sous-marine à la ville.

C. M.

Un plan pour Lyon

Cette ville, dont les habitants célèbrent chaque année la Fête de la lumière en disposant des petites bougies sur leurs fenêtres, se devait d'accorder une attention particulière à son éclairage public. Depuis 1989, les services techniques de la ville de Lyon préparent un plan lumière afin de rendre cohérentes les actions municipales dans ce domaine. *« Le plan lumière doit concilier les objectifs d'urbanisme, de sécurité et d'esthétique de la lumière »,* explique Michel Bouit, ingénieur en chef et pilote pour la ville de ce vaste projet.

Pour améliorer la sécurité du piéton – par rapport aux voitures et à d'éventuels agresseurs, – la ville a par exemple choisi d'éclairer les façades des immeubles plutôt que les trottoirs. L'ambiance agréable sécurise le piéton, et le riche patrimoine architectural de Lyon est mis en valeur. Les grands axes urbains ont été éclairés de manière à améliorer la lisibilité des parcours nocturnes, mais aussi pour mettre en valeur les grandes perspectives du paysage lyonnais. Et aujourd'hui, dans toutes les opérations d'urbanisme, existe un souci du rendu nocturne.

Au départ du plan lumière, une étude, menée par un concepteur d'éclairage indépendant, a permis de dresser une liste des lieux à éclairer en fonction de ces différents soucis. Les services techniques de la ville assurent la coordination du plan, effectuent eux-mêmes quelques mises en lumière, ou les confient à des professionnels indépendants. Depuis 1989, soixante-quinze sites ont été mis ou remis en lumière, en commençant par les repères importants de la ville, comme la basilique de Fourvière, pour continuer par les bords de Saône et de Rhône. Pour plus de cohérence et afin de respecter l'identité de ces deux cours d'eau, les ponts de la Saône sont plutôt éclairés par une couleur chaude, ceux du Rhône par une couleur froide.

Une sorte de « charte » cherche à assurer une cohérence du rendu des couleurs, du mobilier et de la technique. *« Nous privilégions les éclairages indirects, qui deviendront la signature nocturne de Lyon »,* explique Michel Bouit. En quatre ans, 30 millions de francs ont été dépensés en études et réalisations pour la lumière.

C. M.

BRETAGNE

Le logo magnétique concurrence les pin's

Les pin's au placard, les logos à l'assaut des frigos. Une ère nouvelle s'ouvre pour les collectionneurs. Anticipant sur ce mouvement de fond, la région Bretagne vient de choisir ce *nouveau mode de communication.* Son logo bleu et vert sur fond blanc est désormais imprimé sur un carré de caoutchouc aimanté.

Il va être largement distribué, les services communication du conseil régional promettent même de remplacer gratuitement tout logo magnétique dérobé par quelque envieux. C'est dire s'ils *tiennent à lancer la mode.*

L'engouement pour les épinglettes, stylos et autres porte-clés avait sérieusement faibli. Quant aux tee-shirts, ils présentent, toujours selon les Bretons, l'inconvénient d'être plus souvent utilisés comme pyjama que comme robe de plage. Relégué sous la couette, le support de promotion n'at*teint plus qu'une cible res*treinte.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Toulon met en scène son histoire

De la Telo Martius antique *au marché du cours* Lafayette, de la peste à la Libération et de Bonaparte à Mayol, Toulon se met en scène cet été, du 4 au 9 août. Sur les plages du Mourillon, chaque soir, à 22 heures, un spectacle gratuit retracera deux mille ans d'histoire en dix tableaux, et la fierté d'une ville qui ne veut plus faire de complexes *face à ses voisines. Mélan*geant danse, chant, théâtre, images sur des écrans géants, dans un décor de voilier qui sied à un port, « Il était une fois... Toulon » fera largement appel à des figurants bénévoles, recrutés dans la ville. Richard Bohringer prête sa voix au texte de Jacques Kermoal, et Daniel Mesini signe la mise en espace d'un spectacle éclaté sur trois scènes, qui veut « zapper » de séquence en séquence, en démodant résolument le genre des son et lumière historiques pour l'adapter à l'ère audiovisuelle. L'ensemble du spectacle coûtera 1 million de francs au conseil régional, et 2 millions à la ville, qui décidera au vu de l'expérience s'il convient de renouveler cet événement au cœur d'une des zones les plus fréquentées de l'été.

PAYS DE LA LOIRE

Records pour le Musée de Nantes

Le *Musée des beaux-arts de* Nantes a connu un succès national grâce à l'exposition sur « L'avant-garde russe ». Prévue du 30 janvier au 18 avril, cette rétrospective originale (*le Monde* du 28 janvier) a finalement fermé ses portes le dimanche 2 mai, en dépassant le cap des cent dix mille visiteurs, un chiffre supérieur à celui enregistré dans des expositions organisées à Paris. Selon Henry-Claude Cousseau, conservateur passionné, responsable du choix et de la disposition des œuvres, il s'agit *« d'un phénomène jamais vu dans un musée de province ».* Des Nantais ont fréquenté le patio circulaire du musée, mais aussi de nombreux curieux venus d'autres villes et surtout de Paris. *« Pour une fois l'effet TGV a joué dans le bon sens »,* assurent des élus des Pays de la Loire, qui parlent de *« délocalisation culturelle ».*

BÈGLES

Du rouge au vert

POUR qui remonte, chaque lundi, jusqu'à la page *« sports »* de son quotidien favori, Bègles, c'est un maillot à damiers, blancs et bleus, un club de rugby, déjà plusieurs fois champion de France, mais à la géographie toujours aussi hasardeuse, quelque part dans le Sud-Ouest, en gros.

Pour quiconque s'échappe, un jour, de la longue coulée de bitume qui longe la Garonne, au sud de Bordeaux, Bègles n'est qu'une ville à damiers, avec ses quartiers autonomes, hérités des hameaux d'autrefois, ses lieux-dits aux noms pleins d'interrogations : Tartifume, la Castagne, Birambits, le Prêche, la Raze, Peyrelongue. Une ville faite d'un entrelacs d'échoppes, ces maisons bordelaises, souvent d'un seul étage, traversées d'un couloir qui donne directement sur un petit jardin secret, une ville sans autre centre-ville que ce carrefour ridicule, tenu par trois commerces, place du 14-Juillet, nouvellement accolée au parking du bicentenaire.

Une ville plutôt mal foutue, en somme, *« un milieu rude où domine la forte race plébéienne, plus bruyante dans ses expressions colorées et ses impulsions sans contrôle, que méchante dans ses intentions »*, comme écrivait un chroniqueur local des années 30 (1). Il fallait, en effet, que la vie fût bien dure, à cette époque, pour qu'un maire de Bègles soit contraint de signer cet arrêté municipal, en 1924 : *« Tout véhicule doit avoir un conducteur, cette règle ne souffre aucune exception. La conduite de tous véhicules et animaux ne peut être confiée qu'à des personnes en état de les diriger. »*

Dans l'immédiate périphérie de Bordeaux, derrière la gare Saint-Jean, Bègles n'est guère qu'un faubourg ouvrier, traversé du nord au sud par la route de Toulouse, la voie ferrée Bordeaux-Sète et l'immense gare de triage d'Hourcade, et parcouru d'ouest en est de ruisseaux : l'estey de la Moulinatte, l'estey Sainte-Croix, l'estey du Franc, qui se jettent dans la Garonne. Longtemps, Bordeaux-la-bourgeoise a rejeté là, sur ces terres marécageuses, tout ce dont elle ne voulait pas pour elle-même : des protestants de la Réforme jusqu'aux travestis d'aujourd'hui, en passant par les raffineries de pétrole, les papeteries, les savonneries, les ateliers de mécanique, la manufacture des allumettes chimiques, l'usine d'équarrissage et les sécheries de morues.

Ah ! Bègles et ses morues... C'était au temps où Bègles était rouge et sentait le prolétaire. *« J'ai encore le souvenir de l'heure de la débauche, quand les ouvrières des sécheries rentraient chez elles. Ça puait la morue dans l'autobus »*, se souvient, sous sa moustache rigolarde, Michel Iturria, le dessinateur de *Sud-Ouest*.

La terre n'était pas chère sur les bords de la Garonne, les *« palus »*, pour aménager de longues rangées de *« pendilles »*, où séchait le poisson, au grand air. Les *« gabarres »*, larges barques au mât amovible, rapportaient la morue des bateaux qui, de retour d'Islande ou de Terre-Neuve, étaient encore trop fiers pour passer sous le pont de Pierre, à Bordeaux. Il suffisait alors de quelques solides épaules de *« sangdiou »* pour faire les derniers mètres jusqu'aux sécheries. Les femmes de maraîcher, de vigneron ou d'ouvrier pouvaient ensuite arrondir les revenus du ménage, les mains rongées par le sel, en traitant le poisson. Le patron, lui, prenait ses quartiers à Bordeaux, dans une maison cossue, comme les négociants en vin.

Longtemps, Bordeaux-la-bourgeoise a rejeté sur ces terres tout ce dont elle ne voulait pas

Il y avait encore plus d'une trentaine de morutiers, après la seconde guerre mondiale, quand Bègles se partageait le marché de la morue avec Fécamp. *« Le poisson du pauvre »* était, ma foi, bien pratique : il suffisait aux paysans de descendre à la ville, de temps à autre, pour en faire provision. Une fois la bête mise au clou dans la fraîcheur obscure du cellier, on était assuré de pouvoir *« faire maigre »*, chaque vendredi, jour du poisson.

Puis l'époque, glaciale, du surgelé est arrivée, dans ses barquettes d'aluminium. Pour éliminer les mauvaises odeurs du passé, la publicité, à destination des ménagères, a réinventé le même poisson sous le nom de cabillaud. Il a fallu changer la présentation, soigner les brandades et les soupes de poisson, imaginer les plats cuisinés qui seraient dignes de figurer dans *« les linéaires des grandes surfaces »*. N'en déplaise à Claude Charron, troisième, dans son hangar en bois, de la génération *« Charron et fils, morues vertes, morues sèches »*, il n'y a plus que quatre morutiers, aujourd'hui, à Bègles, à être passés entre les mailles du progrès.

La biscuiterie de l'Alsacienne, aussi, a fermé. La papeterie a déménagé dans les landes, sur la route d'Arcachon. La raffinerie s'est transformée en bureau d'études. La dernière étiquette du dernier cru béglais date de 1970. Bègles porte à tous les coins de ses rues les traces de son passé.

Fonds de commerce à vendre, échoppes désertes ou délabrées. Bègles a perdu *6 000 habitants entre les trois* derniers recensements. Oubliées la Fraternelle, la Prolétarienne sportive. Et qui encore se souvient que le CA béglais – 1 800 licenciés, aujourd'hui, réunis



dans douze sections sportives – fut créé, ce siècle naissant, à Bègles, pour la plèbe, en réaction – si l'on ose dire – contre le Stade bordelais université-club, plutôt considéré comme trop *« british bon genre »* ?

Sur ce terrain-là du moins, Bègles a pourtant pris sa revanche. Sous l'impulsion d'un homme, récemment décédé, André Moga, conseiller municipal de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, mais surtout ancien trois-quarts-aile de l'équipe première du club dans les années de l'immédiate après-guerre, le CAB est devenu pas à pas le CAB-BG, le Club athlétique de Bègles-Bordeaux-Gironde. *Une reconnaissance.*

Désormais, surtout quand il arrive aux *« Girondins »* de traîner les pieds au football, Bordeaux n'hésite pas à passer la *« barrière de Bègles »*, comme on dit à Paris, la porte de Pantín, pour assister au match. Les spectateurs demeurent dans les tribunes ; les vrais professionnels de ce spectacle, anciens joueurs, anciens dirigeants et supporteurs à tous crins se tiennent debout, le long de la ligne de touche, vociférant, beuglant, Béglais, au nom du droit du sol. On les appelle l'*« Académie »*.

Récemment, le mur du stade est tombé, au cœur de la ville, comme pour mieux laisser entrevoir la vitrine de Bègles. Et d'autres murs encore sont tombés, au cours des quatre dernières années. En 1989, Bègles s'est choisi un nouveau maire : Noël Mamère, maire médiatique de la majorité présidentielle, suppléant de Gilbert Mitterrand, devenu, depuis lors, vice-président de Génération Ecologie. Ce fut son premier geste : faire tomber les murs. *« Y compris dans les têtes »*, précise-t-il. Mais, là, c'est une autre histoire qui commence, une histoire de mur, une histoire de haine.

Après un intermède radical-socialiste, le Parti communiste avait repris la mairie en 1959, pour trente ans. Il désespère encore aujourd'hui d'avoir perdu son unique fief de l'agglomération bordelaise. De ce côté-ci de l'échiquier politique, on dénonce, avec plus ou moins d'ironie, cette *« marina »* que le nouveau maire voudrait faire aménager aux portes de Bègles, sur la Garonne, la réduction du budget d'aide sociale au profit de celui des relations publiques et l'absence de construction de logements sociaux.

Dans son bureau de maire, devant les portraits de Jaurès, de Blum et de Mendès France, l'ancien présentateur du magazine « Résistances » est un homme pressé. *« Depuis quatre ans, je mesure que le temps politique et le temps du journal télévisé n'est pas le même*, dit Noël Mamère. *Dans un cas, on décide à 8 heures ce qui sera réalisé pour le journal de 13 heures ; dans l'autre... »* M. le maire de Bègles énumère avec passion ce qu'il voudrait faire, ce qu'il a tenté, ce qu'il a pu faire.

Six cents emplois créés en quatre ans, des zones d'activités qui se remplissent plutôt correctement, une somme d'aménagements aux abords des écoles, une ville plus propre, promise au tri sélectif des déchets, l'institution d'associations d'arrondissement pour se substituer progressivement aux syndicats de bienfaisance, à leurs bals-buvettes et tournois de catch annuels, des subventions pour les nouvelles crèches parentales, une ludothèque à la cité Maurice-Thorez.

Au titre des échecs, un festival, MELA, de musiques urbaines, de musiques mélangées, subventionné par la communauté urbaine. *« Au terme de la deuxième année, Chaban lui-même a dû caler devant l'hostilité de sa propre majorité »*, précise M. Mamère. En projets, comme doivent en entretenir les maires, la réouverture d'un cinéma, aux portes de Bordeaux, la création d'une usine d'incinération qui produirait de la vapeur, puis de l'électricité pour les usines voisines, la mise en œuvre d'un complexe de ferroutage sur la gare de triage et, hypermarché à l'appui – puisqu'il faut bien, toujours, trouver des sous, – une zone de commerces, de loisirs, d'activités culturelles, au bord de la Garonne.

« Pour retrouver le fleuve », explique Noël Mamère. C'est là son grand dessein. Déjà, chaque année, pour les feux de la Saint-Jean, Bègles est parvenue à convaincre une vingtaine de communes riveraines de réveiller la mémoire du fleuve, à grands coups d'artifices. Des milliers de personnes se rassemblent pour quelques soirs, rive droite et rive gauche mêlées : le journaliste de la TV les a joliment baptisés *« les veilleurs de Garonne »*.

De manière peut-être plus prosaïque, mais toujours avec la même idée de changer l'image de la ville, le petit patronat local, lui, a ouvertement préféré, au début de cette année, miser sur ce *« maire TGV »*, toujours partagé entre Paris, sa commune, le siège de Génération Ecologie et celui de la communauté urbaine de Bordeaux. *« Nous nous étions rendu compte que les habitudes des services administratifs étaient demeurées les mêmes. Désormais, lorsque nous rencontrons un problème sur un dossier, nous ne voulons avoir qu'un seul interlocuteur, le maire »*, rapporte Alain Devèze, président de l'association Bègles Perspectives économiques, pour lequel le dépérissement de la ville avait essentiellement des causes politiques.

Attentif à tout ce qui bouge, le maire de Bègles affirme simplement : *« Je veille à mettre en œuvre quelques-unes de nos idées écolos. »* Dans le bureau voisin, son premier adjoint (PS), Michel Mercier, rectifie : *« Vous ne trouverez pas un mot sur l'écologie dans les documents des élections municipales de 1989. »* Réaliste, il ajoute : *« Sociologiquement, Bègles est une ville peu intéressée par l'écologie. »* Puis, à toutes fins utiles, pour le locataire encombrant qui s'agite dans le bureau d'en face : *« Quand on est maire, on n'est pas libre de ses idées ; on est l'élu de ses administrés. »*

Les « veilleurs de Garonne » : des milliers de personnes qui se retrouvent à la Saint-Jean au bord du fleuve

Ancien maire (PCF) de Bègles, ancienne employée de l'ancienne papeterie de la commune, Simone Rossignol ne peut s'empêcher de se rappeler une autre époque : *« Il a eu du pot de ne pas avoir d'inondations. Parce que, nous, on savait où nous trouver, en pleine nuit, pour secourir les gens. »* D'autant moins suspect de complaisance vis-à-vis de son cousin en écologie qu'il est lui-même étroitement surveillé par le groupe local de son parti, Michel Duchêne, adjoint au maire (Vert) de Bordeaux, reconnaît de son côté : *« Il a hérité d'une commune sinistrée. Il essaie d'en faire une commune dynamique, en attirant des industriels. C'est respectable. »* L'écologiste patenté rappelle encore : *« Chaban-Delmas a vu son double dans Mamère, le jeune homme moderne qu'il était lui-même, à la Libération. »*

Depuis, les choses ont bien changé. Le vieux maire de Bordeaux et son double de la banlieue se sont brouillés, à propos du métro. Les communistes n'ont rien oublié et beaucoup de socialistes, un temps séduits, ne comprennent plus les incartades perpétuelles du maire de Bègles. *« Je suis isolé*, convient celui-ci. *Isolé par rapport aux clans, ceux de Chaban et du PS »*, avant de rappeler que les prix des terrains ont soudainement grimpé, après son élection, juste sur sa bonne mine. Et sans oublier que le cours de la séduction est précisément des plus instables.

de notre envoyé spécial
Jean-Louis Saux

(1) Cité par Alain Vaugrenard dans un mémoire intitulé « *Bègles - 1789-1980 – des villages à la banlieue dortoir* ».

Prochain article :
ROANNE

Une maison pour génies ordinaires

Sous les frondaisons, quelques statues monumentales aux *yeux de clown affûtent le regard*. Derrière, une maison sage aux volets clos, peu connue des Béglais eux-mêmes, ouverte chaque après-midi, mais aussi quand le cœur vous en dit. Il suffit de sonner.

Le Site de la création franche – c'est son nom – surprend dans cette vieille ville. *Après trente ans passés au service* de la commune, le secrétaire général de la mairie, Gérard Sendrey, avait obtenu une faveur de l'ancienne municipalité, au moment de prendre sa retraite, celle d'obtenir un petit local. Depuis, le nouveau maire de Bègles l'a relogé dans cette ancienne maison de maître, pour reloger *« l'art inventif des génies ordinaires »*, peintres ou sculpteurs, *« tout ce qui n'est pas officialisé dans l'art contemporain »*, comme dit Gérard Sendrey.

Tous les deux mois, au rez-de-chaussée, la galerie associative Imago accueille une double exposition d'artistes français et étrangers. Le fonds permanent, dont la superficie devrait doubler l'an prochain, se tient au premier étage.

Grâce à un réseau international dont l'épicentre est constitué *par le musée d'art brut de Lausanne*, le Fonds de création artistique brute et inventive de Bègles a rassemblé en trois ans une collection de mille cinq cents œuvres. *« Il m'arrive d'en refuser presque tous les jours »*, précise Gérard Sendrey, car, pour l'essentiel, les créateurs d'art dit brut ou singulier se tiennent à l'écart du système marchand de l'art plastique contemporain. Le FCABI édite également une revue, *Création franche*, et accueille, chaque année à l'automne, une grosse exposition internationale, « Les jardiniers de la mémoire ».

Assez largement ignoré du centre d'art contemporain de Bordeaux, le Site de la création franche reçoit modestement une vingtaine de visiteurs chaque *jour*, dont une bonne proportion d'étrangers qui parviennent, non sans mal, à trouver la route de Bègles. *Au mois de mai dernier*, la petite folie de Gérard Sendrey, partagée par Noël Mamère, a valu à ce dernier une marianne d'or dans le cadre de « Mairie-expo ».

J.-L. S.

* Site de la création franche, 58, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33130 Bègles. Tél. : 56-49-34-72 ou 56-85-81-73. Ouvert de 15 heures à 19 heures, sauf les dimanches et jours fériés.

Chiffres

■ Membre de la communauté urbaine de Bordeaux, Bègles compte 22 735 habitants.

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**

I., 16 345 ; V., 11 350 ; A., 30,55 % ; E., 11 078.

PS diss. (Mamère, maj. p.), 6 014 (54,28 %), 27 élus (16 PS diss., 10 maj. p., 1 MRG).

Union de la gauche (Moncla, PC, m.), 5 064 (45,71 %), 8 élus (5 PC, 1 app. PC, 2 PS).

■ **Résultat du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

I., 13 844 ; V., 10 208 ; A., 26,26 % ; E., 9 922.

Non....... 5 685 (57,30 %)

Oui....... 4 237 (42,70 %)

● *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril) ; *Saint-Quentin* (11-12 avril) ; *Auxerre* (18-19 avril) ; *Carcassonne* (25-26 avril) ; *Versailles* (9-10 mai) ; *Calais* (16-17 mai) ; *Annecy* (23-24 mai) ; *Bayonne* (30-31 mai) *et Dole* (6-7 juin).

REGARDS

LIVRES

LA FOLIE DES CHATEAUX

CHATEAUX EN SOLOGNE
de Bernard Toulier.
Photographies de Jean-Claude Jacques et Robert Malnoury.
Cahiers de l'Inventaire, éditions de l'Imprimerie nationale,
365 p., 450 F.

La Sologne est une vaste propriété privée, où les châteaux disparaissent pudiquement derrière un rideau d'arbres ou un voile de brume. La plupart de ces châteaux ont été construits ou restaurés au siècle passé.

Bernard Toulier, qui pendant quinze ans a fait un travail de recensement de l'ensemble du bâti du patrimoine solognot pour le compte de l'Inventaire général, les a explorés systématiquement, à la manière presque d'un entomologiste. C'est au dix-neuvième siècle que la Sologne s'est couverte de châteaux. Plus de trois cent quarante, soit les deux tiers de ceux qui subsistent encore aujourd'hui, ont été reconstruits entre 1300 et 1914. Mais c'est surtout entre 1860 et 1914 que cette frénésie de construction a été la plus forte.

Car la Sologne à cette époque, *mise à la mode par* Napoléon III, attire la bourgeoisie d'affaires, avide de posséder une «villégiature» à proximité de Paris. Et cette nouvelle bourgeoisie, obsédée par sa «légitimité» et sa reconnaissance sociale, n'arrête pas de faire *construire «à la manière de»*. Il lui faut tout pasticher de ce mode de vie aristocratique, avec la chasse, tradition noble par excellence.

«C'est pourquoi, dit Bernard Toulier, *on ne trouve pas à cette époque d'architecture moderne. On copie tout, avec ostentation et à l'économie, parce qu'on y passe peu de temps dans l'année. C'est une architecture du toc, de l'éphémère.»* On fait donc dans le «néo», le néogothique, le néorenaissance, le néoclassique, ce qui n'empêche pas les architectes les plus inventifs de l'époque de prêter leur talent à cette fureur de construire. Ainsi le jeune Le Corbusier travaille-t-il dans l'atelier des frères Perret qui ont un chantier à Salbris, dans le Loir-et-Cher...

Le terroir solognot est alors *«saturé»* de châteaux. Certains grands domaines dépassent le millier d'hectares. *«Le paysage est organisé autour du château, selon un véritable code aristocratique de services et de dépendances, connecté sur les autres réseaux des châteaux voisins et indépendant du réseau de voies de communications publiques.»* Ainsi, en pleine IIIe République, à l'heure où l'instituteur, comme le père d'Alain Fournier, pénètre timidement au village, la vie de château fonctionne *comme aux plus beaux temps de* la féodalité.

Domaines morcelés

Après cette période euphorique, *on ne construira plus guère* de châteaux en France comme en Europe – Louis II de Bavière construit les siens au même moment –, *le* château passe de mode, il ne sera plus un moyen obligé de la réussite sociale.

Aujourd'hui, cette belle organisation du paysage solognot a volé en éclats. Les propriétaires de jadis ont cédé la place à des émirs ou à de nouveaux chevaliers d'industrie. Les domaines se sont morcelés, des lotissements sont apparus, les exploitations agricoles sont en ruines ou se sont transformées en résidences secondaires.

Paradoxalement, à une époque où le patrimoine fait l'objet de culte, dans une région de surcroît, le Val de Loire, où le château est roi, le castel solognot, lui, n'est pas pris en considération. La plupart ne sont pas classés, comme si le pastiche ne donnait pas droit au respect esthétique. Et le public n'y a pas accès.

L'idée d'un parc naturel n'a jamais pu faire son chemin en Sologne. Ce simple mot fait se hérisser les propriétaires. *«Il n'y a même pas une réflexion sur la protection de ce patrimoine»,* observe Bernard Toulier. La propriété privée ne favorise pas l'ouverture. La discrétion est de mise, et contraste avec l'ostentation de naguère . *«C'est un milieu qui reste difficile à pénétrer»,* fait remarquer l'auteur.

«Pourtant l'image du château marque encore profondément l'imaginaire et l'inconscient solognots», ajoute Bernard Toulier. Noyé dans ses brumes, le château solognot garde ses secrets et ses mystères, comme si *le Grand Meaulnes* avait pour longtemps verrouillé ses accès.

Régis Guyotat

A L'OMBRE DU CLOCHER DE MILIZAC

AU PAYS D'YVONNE MÉMOIRES D'UNE PAYSANNE LÉONARDE
de Jean Ropars.
Payot, «Documents»,
276 p., 72 F.

Qu'elle soit toute proche n'y change rien. La mer, les paysans du Léon lui tournent le dos. Les pieds rivés à la terre, leur regard se borne aux frontières de leurs champs. Au pays d'Yvonne, le clocher limite l'horizon.

«Dès l'école, où l'on nous apprenait le français, nous pressentions l'extinction du breton. (...) La religion en revanche, on ne s'attendait pas à la voir disparaître.» Jean Ropars a rencontré Yvonne Riou à l'occasion d'une recherche universitaire sur la langue bretonne. Yvonne a la mémoire vive, la parole aussi. Jean Ropars décide de faire connaître son récit. C'était en 1991. Depuis, les éditions Payot ont réimprimé plusieurs fois ce livre ni bucolique ni exotique, qui raconte simplement, à la première personne, un autre temps.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, lorsque Yvonne épouse son fiancé revenu de captivité, l'univers a basculé, sans épargner sa bourgade de Milizac. Jusque-là, l'existence des paysans était immuable. Ils économisaient sou par sou pour régler leurs dettes à la Saint-Michel, puis pour acheter à leur père ou à leur belle-famille la terre qu'ils travaillaient déjà depuis leur enfance.

Un catholicisme pesant

Le témoignage d'Yvonne Riou aborde des thèmes souvent évoqués sur cette période des années 20 et 30 dans la *campagne bretonne. L'apprentissage* du français est conduit sans pédagogie à l'école catholique, tandis que le breton reste *la langue des prières.* Les femmes ont l'entière maîtrise de la maison et de la bonne éducation des enfants. Les pères sont cantonnés dans les champs, et n'apparaissent finalement guère plus présents que les pêcheurs de la côte. L'arrivée de l'alcool à un prix abordable, qui va faire des ravages, n'est probablement pas sans rapport avec cette partition.

Mais les souvenirs de la fermière permettent surtout de mesurer à quel point cette société paysanne est alors homogène, régie, du baptême jusqu'à la mort, par les commandements des prêtres. Le quotidien en est imprégné, dès l'école des Sœurs, où Yvonne est envoyée en pension comme la plupart des villageoises, et même avant puisque les petits *«ont le droit»* d'aller à la messe avant de savoir marcher.

Les ouvriers brestois qualifiaient la paroisse de Milizac de *«capitale de la calotte».* Au fil des anecdotes rythmées par les prières, Yvonne va s'appliquer à montrer que les habitants de ce coin du bas-Léon n'ont en rien usurpé leur réputation. C'est pour la fermière une grande source de fierté. Née *«dans une paroisse privilégiée»,* où *«tout le monde adorait le Seigneur»,* elle estime y avoir reçu une *«merveilleuse éducation».* Véritables despotes à l'époque, les prêtres surveillent de près la jeunesse, lui interdisent de fréquenter les bals du canton. Les gens d'Eglise au prosélytisme farouche battent la campagne, forçant les vocations. Les familles n'osent pas refuser de laisser partir les enfants dont ils auraient eu besoin à la ferme. Le recteur de la paroisse fixe à 22 heures la fin des fêtes de mariage.

Pour les noces, jusque dans les années 40, les femmes portent la coiffe. Elles revêtent une épaisse robe de soie noire et un tablier de crêpe de Chine, un lourd châle traditionnel par-dessus. Dans la famille Riou, l'étoffe en est de laine fine, *«brodée de cœurs rouges et bruns et de toutes les nuances intermédiaires».* Il sert de relais entre les générations, et d'ornement aussi. D'où son nom de *«châle-tapis».* Les villageois célèbrent rarement l'événement un jeudi, *«parce que les restes n'auraient pu être consommés le lendemain, jour d'abstinence»,* ni le samedi, *«bon prétexte pour manquer la messe du lendemain»,* protestent les prêtres.

Ce catholicisme pesant n'a pas totalement chassé la superstition. Yvonne ne croit pas aux histoires de fantômes que racontent les vieux. Mais son père accroche dans l'arbre de la cour *le placenta de la jument* qui vient d'accoucher, afin de porter bonheur au poulain et à toute sa descendance.

Lorsqu'il lui faut *quitter* sa mère et les travaux de la ferme, dont elle raffole, pour rejoindre la sévère école des Sœurs, Yvonne ravale ses larmes. Les pardons, les processions, les préparations de la grand-messe de Pâques sont aussi ses seuls loisirs. Ils représentent pour la coquette paysanne l'occasion de rencontrer des jeunes et de repérer *«les filles n'importe comment» : «celles chez qui la couture des bas se promenait au travers du mollet»* ...

Yvonne elle-même reconnaît que son village souffrait peut-être d'un conformisme excessif. Fondée sur une foi sans faille, la vie de Milizac ne devait pas être tendre pour ceux qui ne se pliaient pas volontiers à cette obéissance dévote. Son récit ne s'intéresse guère à ces *«Antéchrist».*

Courageuse, foncièrement positive et généreuse de ses sentiments, Yvonne *se penche sur* ses jeunes années sans état d'âme. Attachée à sa terre, peu friande de voyages, la fermière *se souvient que la prospérité* était rare. Comme bien d'autres de sa génération, elle a reçu une orange en cadeau de Noël, une *claque* pour une épluchure de pomme de terre trop épaisse. Mais la rudesse des temps est relative. Et la vieille Bretonne se demande parfois si, *«à notre époque, nous ne devenons pas de plus en plus malheureux».*

Martine Valo

ILE-DE-FRANCE, PRODUITS DU TERROIR ET RECETTES TRADITIONNELLES
Albin Michel, 336 p., 120 F.

Menthe de Milly, moutarde de Meaux, Grand Marnier, chouquettes, paris-brest, volaille de Houdan, miel du Gâtinais, jambon de Paris, asperge d'Argenteuil, brie de Meaux, fontainebleau sont quelques-unes des productions alimentaires de la région Ile-de-France dont la liste vient d'être dressée par le Conseil national des arts culinaires en partenariat avec le conseil régional d'Ile-de-France. La description, l'historique, l'usage, la fabrication de chacun de ces produits constituent le plus important chapitre du deuxième tome de cet inventaire du patrimoine culinaire, établi, à la demande des ministères de l'agriculture et de la culture, pour recenser l'ensemble des savoir-faire authentiques du terroir français. Le premier avait été celui de la région Nord-Pas-de-Calais, publié en octobre 1992.

Cet ouvrage savoureux se poursuit par une quarantaine de recettes traditionnelles de la région, comme la gratinée des Halles, les merlans Bercy, le poulet du père Lathuille et le flan-parisien. Les cuisiniers Gérard Vié et Guy Savoy proposent de leur côté plusieurs recettes régionales *«réinventées».*

RADIO

Des program

